

les

# dossiers

Enseignement scolaire

---

Programme incitation  
à la lecture et à l'écriture  
en centres de loisirs  
sans hébergement  
Expérimentation dans  
vingt départements pilotes  
2002-2003

169 [novembre 2005]

ministère  
éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche



# *les dossiers*

Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Direction de l'évaluation et de la prospective

Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Direction de l'évaluation et de la prospective  
61-65 rue Dutot 75732 Paris Cedex 15

Directeur de publication : **Claudine PERETTI**

## *les dossiers*

Responsable de ce numéro : **Jeanne BENHAÏM-GROSSE**

DEP – Bureau de l'édition  
Service ventes  
61-65 rue Dutot 75732 Paris Cedex 15  
Téléphone : 01 55 55 72 04

Prix : 15 euros

Centre de documentation de la DEP  
Téléphone : 01 55 55 73 58  
01 55 55 73 61

***Programme incitation  
à la lecture et à l'écriture  
en centres de loisirs  
sans hébergement***

*Expérimentation dans  
vingt départements pilotes  
2002-2003*

**Jeanne BENHAÏM-GROSSE et Thierry LAIREZ**

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Direction de l'évaluation et de la prospective



Ce dossier vient compléter la note « jeunesse et vie associative » publiée en 2004 sur le même sujet.

Bien que ce champ ne relève plus de la compétence du ministère en charge de l'éducation nationale, il est apparu intéressant de publier les résultats exhaustifs de l'étude menée en 2003 sur le programme d'incitation à la lecture et à l'écriture en centres de loisirs.

En effet, ils répondent à certaines des questions que chacun se pose au sein du système éducatif sur les actions complémentaires à celles de l'Ecole menées dans un cadre associatif : qui les organise ? comment fonctionnent-elles ? quel peut être leur impact sur les jeunes qui y participent ?

De fait, l'analyse très approfondie conduite à partir de l'interrogation des acteurs met clairement en évidence que ce type d'action ne peut fonctionner que :

- si elle repose sur des organisateurs et des intervenants au professionnalisme reconnu, des animateurs suffisamment formés et en tous cas sensibles à la problématique qui sous-tend la détermination de l'action ;
- avec l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes : des financeurs aux bénéficiaires ;
- avec des moyens humains et financiers suffisants pour créer une masse critique et surtout pour l'inscrire dans la durée.

Cette analyse montre aussi des obstacles dans le regard différent des acteurs sur les objectifs et la mise en œuvre de l'action, dans la non adhésion éventuelle des jeunes aux activités qui leur sont proposées et qui peuvent leur paraître trop proches de celles de l'Ecole.

La directrice de l'évaluation et  
de la prospective



Claudine Peretti



## Remerciements :

### Au groupe de suivi

Nous souhaitons remercier vivement les membres du groupe de suivi pour leur étroite collaboration, leur disponibilité de tout instant, et la mise à notre disposition, à chacune des phases de cette étude, de leurs connaissances, à la fois des centres de loisirs, de la lecture pour la jeunesse et des pratiques culturelles développées en dehors de l'Ecole :

**Dominique BILLET**, chef du bureau des échanges internationaux et des pratiques culturelles et sociales (DJEPVA B3), direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ;

**Pierre BRESSAN**, bureau des échanges internationaux et des pratiques culturelles et sociales – (DJEPVA B3), direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ;

**Fabienne COBLENCÉ**, bureau des échanges internationaux et des pratiques culturelles et sociales – (DJEPVA B3), direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ;

**Chantal DE LINARES**, Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire ;

**Cécile LANGEOIS**, bureau des centres de vacances et de loisirs (DJEPVA A1), direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

\*\*\*



## **Au groupe de pilotage**

Nous souhaitons également remercier les membres du groupe de pilotage pour l'aide qu'ils ont apportée à la réalisation de cette étude :

**Bernard BIER**, centre de documentation pédagogique et de la revue Ville-Ecole-Intégration

**Dominique BILLET**, chef du bureau des échanges internationaux et des pratiques culturelles et sociales (DJEPVA B3), direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

**Pierre BRESSAN**, bureau des échanges internationaux et des pratiques culturelles et sociales – (DJEPVA B3), direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

**Dominique BURGEVIN**, directeur de CLSH et directeur de l'école de Donnement

**Cyril SEASSAU**, représentant de la Ligue française de l'enseignement

**Fabienne COBLENCÉ**, bureau des échanges internationaux et des pratiques culturelles et sociales – (DJEPVA B3), direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

**Jean-Marc COTTET**, directeur du centre social Armand Lanoux

**Chantal DE LINARES**, institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

**Yves GUERIN**, inspecteur général de l'éducation nationale

**Liliane HANS**, du bureau des réseaux -DESCO B5-

**Monique HENNEQUIN**, représentante du CRILJ

**Cécile LANGEOIS**, bureau des centres de vacances et de loisir – DJEPVA A1- (direction de la jeunesse)

**Gisèle MACCARIO**, bureau des écoles -DESCO A1-

**Serge MAUVILAIN**, directeur régional de la jeunesse et des sports (Auvergne)

**Isabelle MAZEL**, secrétaire générale de l'Observatoire national de la lecture

**Marie RAYNAL**, centre de documentation pédagogique et de la revue Ville-Ecole-Intégration

**Martine Safra**, inspectrice générale de l'éducation nationale

**Francis VERNHES**, représentant de l'association les Francas

**Dominique WALTER**, direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports de Lille

\*\*\*

|

|

## Avant propos

L'opération d'incitation à la lecture et à l'écriture dans les centres de loisirs sans hébergements (CLSH), a pour but d'inciter les directeurs et organisateurs de CLSH à «inclure le livre dans le paysage du loisir », et à développer chez les enfants, le goût de la lecture et de l'écriture des enfants dans un cadre différent de l'Ecole. C'est son expérimentation lors de l'été 2002 dans 20 départements pilotes qui fait l'objet de l'étude présentée dans ce rapport.

Parce qu'elle relève d'un champ extérieur à l'institution scolaire, cette étude, réalisée avec la collaboration de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEP VA) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative<sup>1</sup>, se différencie des travaux habituellement publiés par la direction de l'évaluation et de la prospective, du point de vue de son objet autant que de sa méthode.

L'incitation à la lecture / écriture dans le cadre des loisirs, se distingue de l'apprentissage de la lecture / écriture pratiqué à l'Ecole. Il s'agit de familiariser les enfants avec le livre sous toutes ses formes. Chaque aspect du livre donne lieu à une série d'activités qui peuvent être pratiquées en centre de loisir : **le livre-objet** avec, ses couleurs, son papier, ses illustrations (créations de livre-objets, créations plastiques à partir d'un livre...), **le livre-occasion de jeux** (jeux autour du livre, écritures de spectacles à partir d'un livre...), **le livre-histoire** qu'on raconte aux enfants (chœur de lecteurs, lecture publique par un comédien...), **le livre-occasion d'échanges** avec d'autres (participation à des jurys, réalisation d'émission de radio à partir d'un livre, rencontre avec des professionnels du livre, manifestations culturelles dédiées au livre ...), **le livre que les enfants écrivent** eux-mêmes (ateliers d'écriture, création de carnets de bord illustrés, création de journaux, utilisation des TIC...), pour aboutir enfin au **livre que l'on lit** (la fréquentation d'une bibliothèque ou d'un coin lecture étant dès lors considérée comme une activité à part entière et non plus un choix par défaut).

Ces activités peuvent exister à l'Ecole mais sont moins centrales au regard des apprentissages fondamentaux. En cherchant à développer le désir et le plaisir procurés par les livres, les centres de loisirs tentent donc, dans leur spécificité, d'être complémentaires de ce qui se fait en classe.

La DEP a pour mission d'évaluer des pratiques pédagogiques et/ou éducatives. Cette étude ne traite pas de la façon de mettre en oeuvre<sup>2</sup> les différentes activités proposées, mais du dispositif<sup>3</sup> mis en place pour les faire naître.

La population interrogée, provenant du monde des loisirs, est elle aussi différente de celle sur laquelle la DEP a l'habitude de travailler : les structures prises en compte ne sont pas des établissements scolaires mais des CLSH. Hormis les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ), qui dépendent de la direction régionale ou départementale de la jeunesse et des sports, les personnes travaillant en CLSH (intervenants extérieurs, organisateurs, directeurs, et animateurs) ne travaillent pas pour l'Etat. Cette complexité a rendu très imprécis le corpus à étudier. Au regard des études sur l'Ecole, qui jouissent de banques de données très précises et mises à jour tous les ans, une enquête dans le monde des loisirs aboutit nécessairement à un corpus moins stable et plus difficile à circonscrire.

L'objet de l'étude a été l'occasion d'élaborer de nombreuses typologies, comme le profil des acteurs et des CLSH concernés ; les différents contextes dans lesquels les activités proposées sont les plus efficaces ou nombreuses ; les freins rencontrés par les acteurs et les contextes dans lesquels ils sont le plus souvent signalés... Les analyses multi-factorielles plus fréquentes qu'à l'accoutumée ont incité à utiliser de nouveaux outils d'investigation et de traitement statistique.

<sup>1</sup> A l'époque de l'étude, il s'agissait de la direction de la jeunesse du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

<sup>2</sup> L'efficacité des activités d'incitation à la lecture devrait se mesurer à l'aune de leurs objectifs (désir et plaisir de lire) et ne pourrait pas s'évaluer par un niveau (en aucun cas celui des élèves en lecture)

<sup>3</sup> L'efficacité du dispositif a été estimée par le nombre d'activités proposées dans chaque CLSH.

La confrontation avec une autre culture, celle des loisirs, a été une source d'enrichissement. Ainsi, la collaboration avec le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative<sup>1</sup> a permis d'étudier un domaine contigu mais différent de ceux traités habituellement, et d'opérer de ce fait un tournant dans les problématiques abordées et les méthodes utilisées.

\*\*\*

## Sommaire

Synthèse .....	14
Introduction .....	19
1- La méthodologie .....	19
2- Les problèmes rencontrés au cours de l'étude .....	20
3- Les résultats .....	21
I- Le profil des acteurs étudiés .....	23
1- Le profil des CLSH .....	25
2- Le profil des directeurs ayant répondu à l'enquête .....	32
3- Le profil des animateurs .....	35
4- Le profil des autres acteurs .....	49
Conclusion : de qui émanent les impulsions ? .....	53
II- Les activités de lecture/écriture proposées et les conditions de leur réalisation .....	59
1- Les principales activités de lecture/écriture proposées dans les CLSH .....	61
2- Le nombre d'activités proposées par centre .....	64
3- La réalisation de ces activités .....	65
4- Les aides reçues pour conduire ces activités .....	67
III- Le niveau d'activité réalisé dans différents contextes .....	71
1- Selon le profil du directeur et du CLSH .....	73
2- Selon l'adhésion des directeurs au dispositif .....	74
3- Selon le profil de l'animateur .....	75
4- Selon les compétences de l'intervenant .....	77
5- Selon l'investissement de l'organisateur .....	78
6- Selon l'investissement du CEPJ .....	79
7- Selon le niveau général d'aides reçues par le CLSH .....	80
8- Selon le type d'aides reçues par le CLSH .....	81
IV- Les appréciations des acteurs .....	83
1- Appréciations portées sur les animateurs .....	85
2- Appréciation portées sur les directeurs et les équipes pédagogiques .....	87
3- Appréciations portées sur la DDJS et les organisateurs .....	89
4- Appréciations portées sur les intervenants extérieurs .....	91
5- Appréciations portées sur les associations .....	92
V- Les freins rencontrés par les acteurs .....	93
1- Les types de freins rencontrés .....	95
2- Les freins constatés ne dépendent pas du contexte .....	96
VI- La pérennisation des activités de lecture/écriture en CLSH .....	99
1- Plus d'aides matérielles, financières et humaines .....	101
2- Plus de travail en commun entre CLSH et/ou avec d'autres structures .....	102
3- Propositions d'activités à développer dans les CLSH .....	105
4- Les problèmes soulevés .....	106
Annexe : La définition des variables utilisées .....	109

## SYNTHESE

Dans le cadre du plan de prévention de l'illettrisme initié par le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, une opération d'incitation à la lecture et à l'écriture dans les centres de vacances et les centres de loisirs sans hébergement (CLSH, anciennement appelés « centres aérés ») a été mise en œuvre par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA B3) à partir de l'été 2002 dans 20 départements pilotes, puis s'est généralisée à tous les départements à partir de janvier 2003.

Cette opération a eu pour but de développer le goût de la lecture et de l'écriture chez les enfants en leur proposant des activités originales autour des livres dans le contexte plaisant des loisirs. Elle a été organisée dans les départements par les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) en relation avec leurs partenaires (collectivités locales, associations...). La mission des CEPJ était d'inciter les directeurs de CLSH à proposer des activités dans ce sens et de leur fournir des aides (financement, aides matérielle, conseils, formation...) afin qu'ils y parviennent plus facilement.

Une étude a été menée par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) pour décrire le dispositif mis en place dans 113 CLSH concernés par l'opération dans les 20 départements pilotes, notamment le rôle des cinq principaux acteurs :

- les CEPJ, personnes-ressources sur l'opération lecture/écriture dans les départements pilotes ;
- les organisateurs, les directeurs, et les intervenants extérieurs des 113 CLSH concernés par l'opération ;
- les animateurs de ces CLSH participant eux-mêmes à des activités de lecture / écriture.

Des incitations et des aides à proposer des activités autour des livres existaient déjà depuis une vingtaine d'année et n'ont été que relancées à partir de l'été 2002. De ce fait, il a été difficile d'isoler les effets propres à cette opération par rapport aux activités « habituelles » de lecture/écriture.

Cette étude permet cependant d'établir le rôle effectif de chacun des acteurs et de décrire certains contextes qui fournissent aux CLSH les moyens de la réussite. Mais ses résultats font apparaître également que de nombreux freins demeurent, surtout pour la généralisation de l'opération et la pérennisation des actions.

### I- Le rôle de chacun des acteurs

#### ***Des impulsions de diverses provenances***

Les directeurs de CLSH devant participer à l'opération lecture/écriture ont été choisis par les CEPJ sur la base de leur volontariat : parmi les 113 directeurs répondants, 53 ont répondu à un appel d'offre, 19 ont été choisis parce qu'ils pratiquaient des actions lecture/écriture depuis longtemps, et 5 se sont proposés d'eux-mêmes.

Le choix de CLSH où il semblait plus difficile de mener à bien une telle opération est beaucoup plus rare : 13 directeurs ont été retenus parce qu'ils n'avaient jamais travaillé avec le CEPJ et 7 autres parce que l'illettrisme était particulièrement préoccupant dans leur environnement. On ne dispose d'aucune réponse pour 16 CLSH.

Deux principales sortes d'impulsion ont amené les CLSH à participer à l'opération lecture/écriture (ou simplement à pratiquer des activités dans le domaine) : les initiatives personnelles des directeurs et les incitations des CEPJ. Les impulsions provenant des organisateurs ou des intervenants extérieurs ont été beaucoup moins fréquentes.

57 directeurs déclarent qu'ils ont été amenés à participer à cette opération parce qu'ils étaient déjà assez sensibilisés à la lecture/écriture pour le faire de leur propre initiative (Tableau 1) et 47 ont dû bénéficier d'une incitation extérieure (dont 33 des services de la DDJS et 14 de leur organisateur). Parmi ceux qui déclarent avoir participé à l'opération de leur propre initiative, 22 ont commencé les actions depuis l'été 2002. Dans ce cas, même s'ils étaient sensibilisés au problème de la lecture/écriture auparavant, cette sensibilisation n'avait pas été suffisante pour les amener à agir et l'opération de l'été 2002 semble avoir été utile.

Les activités de lecture/écriture ont aussi pour origine (selon un directeur sur deux) un événement extérieur au centre : 28 directeurs citent un temps fort organisé dans la région : « *salon du livre dans ma ville* » ; « *participation comme jury au prix du roman jeunesse* » ; « *projet 'je t'écris, tu me réponds' (DDJS)* » ; « *Ecriture d'un conte pour la semaine contre le racisme* » ; « *défilé de mode* » ... 29 directeurs évoquent la mise en place d'un équipement : « *coin lecture avec présentoir de livres et*

*poufs » ; « offre de livres, tapis, bibliothèque par DDJS et la FOL » ; « création d'une malle lecture sur le loup avec DDJS »... et 10 directeurs citent un autre événement : « Diagnostic fait avec l'école » ; « Une maman qui avait envie de créer un journal » ; « La formation nous a donné des idées » ; « Réunions à jeunesse et sports expliquant le projet pour favoriser l'accès à la lecture/écriture » ; « résidence de conteurs dans le village »...*

### **Les appuis proviennent surtout de la DDJS**

Les aides reçues par les directeurs de CLSH pour l'opération lecture/écriture proviennent surtout de la DDJS (Tableau 2) : plus de la moitié des directeurs déclarent que la DDJS leur fournit de la documentation et/ou du matériel (63), des conseils (56), une intervention pédagogique directe (56) et/ou une formation pour leurs animateurs (55). D'autres types d'aide sont également souvent cités : 50 directeurs sont mis en relation avec des partenaires, 44 reçoivent un financement, 43 une aide à l'organisation d'un temps fort (exposition, fête, manifestation...) et 31 un appui à l'organisation pratique des actions.

Les directeurs semblent recevoir beaucoup moins d'appuis de la part de leur organisateur (Tableau 2), et essentiellement des appuis matériels : un financement (cité par 49 directeurs) et/ou la mise à disposition de documentation ou de matériel (40). Seulement 7 à 24 directeurs (selon les types d'appui) déclarent recevoir de leur organisateur d'autres types d'appui, plutôt d'ordre pédagogique.

Enfin les réseaux de lecture publique (bibliothèques, médiathèques...), hormis la mise à disposition de documentation ou de matériel (cité par 52 directeurs) et parfois une intervention pédagogique directe (29) ne fournissent presque jamais d'aides, les autres types d'appui n'étant reçus que par 3 à 15 directeurs.

### **La plupart des organisateurs se cantonnent à des aides matérielles**

Les directeurs se sentent plus soutenus par les services de la DDJS que par l'organisateur de leur CLSH (Tableau 2). 74 à 85 directeurs (selon les items) considèrent que la DDJS a su les dynamiser, les inciter, a bien coordonné les actions, a bien mobilisé ses partenaires et en définitive a su leur donner les moyens de la réussite. Ils sont beaucoup moins nombreux, 37 à 51, à faire les mêmes constats à propos de leurs organisateurs.

Ces derniers se cantonnent souvent à un rôle administratif, ne s'impliquent pas dans la coordination d'activités de lecture/écriture et prodiguent rarement des conseils ou de l'accompagnement. Mais au regard de commentaires parfois inscrits en marge des questionnaires, il semblerait qu'un certain nombre de directeurs considèrent cette situation comme allant de soi : « ce n'est pas le rôle de l'organisateur ».

Or les centres qui proposent le plus d'activités lecture/écriture sont précisément ceux dont l'organisateur infirme cette représentation « d'administratif ». Ce dernier « s'investit » dans le domaine de la lecture/écriture : il ne se limite pas à fournir des aides matérielles ou financières, mais intervient aussi sur le plan « pédagogique » (il donne des conseils, des formations, des aides à l'organisation des actions ou d'un temps fort...), il rédige explicitement un volet lecture/écriture dans son projet éducatif et emploie des personnes-ressources ou des intervenants dans ce domaine. Dans ce contexte (Graphique 1), beaucoup plus fréquemment lorsque l'organisateur est affilié à une fédération, le directeur a une meilleure perception de l'organisateur : il considère plus souvent que ce dernier a bien coordonné les actions, qu'il a su dynamiser le CLSH, ou encore qu'il a eu les moyens de sa politique (Graphique 1 et Tableau 3).

### **Les CLSH proposent de nombreuses activités de lecture/écriture**

Selon les centres, de 1 à 18 activités de lecture/écriture sont proposées aux enfants. La moitié des centres en proposent plus de 8. Les activités « culturelles » (essentiellement des rencontres avec des professionnels du livre, ou la mise à disposition de livres ou de malles pédagogiques) sont plus souvent mises en place que les activités « créatrices » (au cours desquelles les enfants sont mis en situation de création) : jeux autour des livres (cités par 83 directeurs), fréquentation d'une bibliothèque (82), conception, aménagement et animation d'un espace-lecture (76), lectures publiques par un comédien (69) et rencontres avec des professionnels du livre (57). Les deux seules activités « créatrices » citées par plus de la moitié des directeurs sont les ateliers d'écriture (64) et la lecture à voix haute par les enfants (56).

Mais les directeurs et les animateurs ne font pas lire ou écrire les enfants uniquement dans le cadre d'activités spécifiquement consacrées à cela : ils le font également à l'occasion de préoccupations de la vie de tous les jours (lors de l'écriture d'une règle de vie ou d'un jeu, d'un menu ou d'une recette...),

mais ils le font de façon intuitive sans y avoir été incités par les CEPJ. Car ces derniers, moins sensibilisés à la pédagogie active, prennent rarement ces activités en compte.

## **II- Les contextes dans lesquels les niveaux d'activité sont les plus élevés**

### ***Lorsque les centres reçoivent de nombreux appuis***

Les CLSH qui bénéficient de plus d'aides que les autres de la part de leur organisateur, d'un intervenant extérieur, mais également des réseaux de lecture publique (RLP), et surtout de la DDJS, ont un niveau « élevé » d'activité (Graphique 2). Ces appuis sont fournis aux CLSH quel que soit leur profil : le type de population qu'ils prennent en charge (défavorisée ou non), qu'ils soient ruraux ou urbains, ou qu'ils soient « intégrés » ou non dans les dispositifs de politique publique (contrats éducatifs locaux -CEL-, centres de loisirs associés à l'École -CLAE-, contrat temps libre -CAF- et/ou autre dispositif ville lecture).

### ***Lorsque le directeur adhère au dispositif***

Globalement, les centres qui ont un niveau « élevé » d'activité ont plus souvent un directeur « professionnel » (qui a plus de 5 ans d'ancienneté ou/et un diplôme professionnel), et qui adhère à l'opération lecture/écriture (Graphique 3) : il l'a inscrite à son projet pédagogique et n'a généralement pas eu besoin d'incitations extérieures, ni des services déconcentrés, ni de l'organisateur pour pratiquer des activités de ce type car il était déjà assez sensibilisé pour en proposer de sa propre initiative et pour faire appel de lui-même à un intervenant extérieur. Les incitations sont efficaces, mais pas autant que la motivation des directeurs : ces derniers, lorsqu'ils sont moins « professionnels » et qu'ils « adhèrent » moins à l'opération, proposent moins d'activités, même s'ils y sont incités (Graphique 3).

### ***Lorsque les animateurs lisent fréquemment***

L'étude du rapport à la lecture (savoir, savoir-être ou plaisir) des animateurs permet de constater que pour ces derniers, savoir et plaisir, loin d'être opposés, sont cités le plus souvent ensemble (Graphique 4) : ceux qui considèrent que la lecture permet d'acquérir un savoir, pensent souvent que c'est aussi une source de plaisir, mais ils sont moins nombreux à considérer que c'est une manière d'améliorer son comportement. Ceux qui, au contraire, considèrent la lecture avant tout comme l'occasion d'améliorer son comportement y voient moins souvent une source de plaisir ou de savoir. Il est à noter que le rapport à la lecture des animateurs ne dépend ni de leur âge, ni de leur sexe.

Les animateurs ont été également caractérisés comme « petits » ou « grands » lecteurs (et « écrivains ») selon la fréquence avec laquelle ils lisent (ou écrivent). Les animateurs « âgés » sont de « grands » lecteurs mais de « petits » écrivains : ils lisent plus souvent mais écrivent moins souvent que leurs cadets, et réciproquement (Graphique 4).

Aucun lien n'a été établi entre le rapport à la lecture (savoir, savoir-être ou plaisir) des animateurs et leur niveau d'activité dans le domaine de la lecture/écriture. En revanche les « grands » lecteurs, ceux qui lisent plus, ont un niveau d'activité plus élevé que les autres (et ce, bien plus parce qu'ils sont de grands lecteurs que parce qu'ils sont âgés et/ou expérimentés).

### ***Lorsque l'intervenant est décrit comme compétent***

La majorité des directeurs qui travaillent avec un intervenant (43 sur 66) lui reconnaissent des compétences d'animation alors qu'ils ne sont que 25 à faire le même constat à propos de ses compétences relatives à la lecture/écriture. Ainsi, 22 directeurs déclarent travailler avec un intervenant qui a des compétences d'animation mais peu de compétences dans ce domaine, le contraire étant rare. En effet l'intervenant extérieur est, dans cette population tout du moins, plus souvent un animateur professionnel (23 sur 37) qu'un professionnel du livre (10 sur 37 sont bibliothécaires, auteurs, conteurs ou plasticiens).

Lorsque l'intervenant est considéré comme globalement compétent par le directeur, le niveau d'activité du centre est plus élevé et il y a plus d'activités « qualifiantes » (formations pour les animateurs ou d'autres intervenants, et conception/réalisation d'outils pour les animateurs).

### **III- Les freins rencontrés par les acteurs**

#### ***Les freins matériels***

Les deux freins aux activités de lecture/écriture dans les CLSH les plus souvent cités, et ce par les 5 catégories d'acteurs interrogés, sont le manque de moyens matériels/financiers et le manque de moyens humains (Tableau 4). Le caractère trop ponctuel des interventions est aussi fréquemment déploré.

Les freins d'ordre organisationnel semblent beaucoup moins préoccuper les acteurs : opération décidée précipitamment, difficile à faire passer auprès des structures, manque de préparation, problèmes de coordination des différents intervenants ne sont pas souvent cités.

#### ***Des animateurs et directeurs motivés mais peu formés***

Les deux freins relevés juste après le manque de moyens sont le manque de formation des animateurs et des directeurs.

Les directeurs considèrent en général les animateurs qui s'occupent des activités lecture/écriture dans leur centre comme compétents, dynamiques, motivés et proches des enfants. Mais plus de la moitié d'entre eux estiment que ces animateurs sont trop peu formés ou trop peu informés, et/ou traditionnels dans leur démarche, et seulement la moitié estiment qu'ils ont un rapport facile à la lecture/écriture. Les intervenants extérieurs qui ont travaillé avec des animateurs font le même constat. C'est surtout le manque ou l'insuffisance de formation qui domine, plus que leur inadaptation puisque seulement 24 directeurs (Tableau 4) considèrent que les formations proposées sont inadaptées.

Les CEPJ font une analyse assez proche : la quasi-totalité d'entre eux déclarent que les équipes pédagogiques sont demandeuses (Tableau 5) et qu'elles ont bien accepté les actions, qui ont d'ailleurs été formatrices pour leurs animateurs. En revanche seulement environ la moitié d'entre eux considèrent que les équipes ont eu les moyens de réaliser les actions, que les animateurs ont eu les capacités pour les animer, qu'elles les ont bien intégrées dans leur projet pédagogique et que ces actions ont permis d'améliorer le fonctionnement du CLSH.

Une formation complémentaire pour les animateurs et les directeurs s'avère donc être indispensable. 93 animateurs (sur 138) et 80 directeurs (sur 113) reconnaissent même qu'ils en auraient besoin pour eux-mêmes.

### **IV- Les conditions de pérennisation**

Il a enfin été demandé aux 5 types d'acteurs sous forme de question ouverte s'ils avaient des suggestions qui permettraient d'améliorer l'action lecture/écriture dans les CLSH.

#### ***Le développement des échanges entre CLSH ou avec d'autres partenaires***

Hormis les demandes de plus de formation et de moyens matériels, financiers et humains, les acteurs aimeraient que soient développés les échanges entre CLSH ou avec d'autres partenaires. Ils souhaiteraient notamment :

- développer les échanges de pratiques, la mise en commun des ressources, multiplier les rencontres et partenariats entre CLSH (« *Créer des relais/échanges de savoirs entre structures* » ; « *Constituer un répertoire d'activités ludiques autour de la lecture et de l'écriture pour les différentes tranches d'âge et le mettre à disposition des structures comme le CLSH* ») ;
- être informés plus régulièrement des actions (expositions, conférences, rencontres d'auteurs...) qui sont réalisées près de leur centre, ou sur les plans national et régional. Pour cela, un directeur propose « *la création d'un groupe d'animation sur les nouveautés* » ;
- développer les relations avec les autres partenaires (avec « *les partenaires locaux de la DDJS* », « *d'autres structures locales* », « *les maisons de retraite* », « *les élus* », « *les garderies périscolaires* », « *les bibliothèques* », « *les librairies* », « *les psychologues scolaires qui sont en relation avec la lecture et les enfants* »...);
- développer les relations avec l'Ecole. Mais ce dernier point ne semble pas facile à réaliser : « *Comment établir le lien avec l'Ecole sur des projets communs ? Comment faire comprendre aux enseignants qu'ils ne sont pas les seuls à intervenir dans le développement des compétences des enfants ?* ».

### **Les principales difficultés à surmonter**

Et enfin, ils font part des principales difficultés auxquelles ils se heurtent dans cet exercice :

- la crainte de détourner les enfants de la lecture en ne leur laissant pas assez de temps de répit : « Faire attention à ce que les enfants ne se dégoûtent pas de lire » ; « Pas d'enfants ou de jeunes intéressés » ; « Comment peut-on présenter cette action au public sans qu'il s' imagine aller à l'école pendant les vacances scolaires ? » ;
- la nécessité et la difficulté de former les animateurs : « Le problème, c'est la difficulté des animateurs avec les livres et l'écriture. Il est très dur de monter des projets avec cette réalité-là. ». Or, la formation des animateurs se heurte à leur fort turn-over: « Les équipes ne sont pas professionnelles sur la région. Seulement des vacataires » ; « Il faut reprendre la formation à chaque période de vacances pour faire évoluer les regards sur les livres ». Un directeur propose de « Pérenniser des emplois d'animateurs permanents afin de pouvoir les former davantage » ;
- la nécessité et la difficulté de mettre en place des actions dans la durée : « Pour être efficace, il faudrait ne plus travailler sur du ponctuel, mais sur le moyen ou long terme » ; « A quelques exceptions près, les enfants viennent en centre de loisir exceptionnellement. Le suivi sur un projet est problématique. » ;
- le désinvestissement des parents : « Comment faire pour que les parents adhèrent au projet au même titre qu'un mini camp ou une sortie patinoire ? Pourrait-il y avoir une réelle réflexion autour de ce thème afin que notre projet soit réellement reconnu ? ».

Comme en réponse aux desiderata des autres acteurs, les CEPJ évoquent eux aussi les améliorations à apporter, tout en précisant parfois qu'il n'est pas toujours facile pour la DDJS de le faire : « Médiatiser les actions est une chose que l'on ne peut jamais à faire : question de culture ? Il faut utiliser tous les réseaux (CEL, DIJ) pour faire connaître la politique DDJS d'incitation à la lecture/écriture. » ; « Plus de communication sur l'opération en CLSH comme par le passé (affiches, plaquettes, autres supports attrayants...) ».

Un CEPJ propose d'établir des « chartes de qualité avec critères lecture » ; « Il faut que le ministère fasse un travail de sensibilisation auprès des organisateurs de CLSH sur la place des activités culturelles (dont le livre) dans les projets éducatifs et pédagogiques » ; « Les actions lecture/écriture doivent pouvoir s'intégrer de façon explicite et systématique dans les projets éducatifs. Cela doit passer par un discours officiel de la direction départementale » ; « Pérenniser l'action : il faut du temps pour « installer » l'idée de la lecture en CVL (organisateur, directeur, animateur, parents...), du temps pour former, rassembler compétences et moyens, partenariats, accompagner les actions ».

En dépit des difficultés auxquelles ils se heurtent, la quasi-totalité des directeurs répondants envisagent de pérenniser cette opération lecture/écriture. Parmi eux, tous ceux qui ont travaillé en collaboration avec des intervenants extérieurs, des associations et/ou des bibliothèques désirent poursuivre cette collaboration, plus souvent en l'aménageant qu'en la reprenant telle quelle, ce qui atteste à la fois de leur implication et de leur volonté d'améliorer leurs pratiques.

### **Conclusion**

Hormis les problèmes relevés pour l'expérimentation de l'été 2002 (organisateur se cantonnant trop souvent dans un rôle « administratif », manque de moyens matériels/financiers et humains, carence en formation des animateurs et des directeurs...), un frein important à la généralisation de cette opération à partir de janvier 2003 est très souvent cité par les directeurs et les CEPJ : directeur et animateur ne sont pas tous convaincus du bien fondé de la mise en place des actions de lecture/écriture. Ces derniers ne sont probablement pas ceux qui ont participé à l'opération de l'été 2002. En effet, ceux qui ont répondu à l'enquête ont été décrits comme motivés, ce qui n'est pas étonnant puisqu'ils ont été choisis par les CEPJ sur la base de leur adhésion personnelle (ils ont répondu à un appel d'offre, pratiquaient depuis longtemps des actions de lecture/écriture, se sont proposés d'eux-mêmes). Il était donc inutile de chercher à les convaincre.

Par contre, ceux qui n'ont pas été concernés par cette enquête et qui vont l'être par la généralisation de l'opération à partir de 2003 semblent être dans le domaine des actions de lecture/écriture, beaucoup plus en retrait que leurs collègues de la première heure. De ce fait, sensibilisation et formation devraient donc être encore plus particulièrement développées.

\*\*\*

## INTRODUCTION

Dans le cadre du plan de prévention de l'illettrisme initié par le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, une opération d'incitation à la lecture et à l'écriture dans les structures d'été (centres de vacances –CV- et centres de loisirs sans hébergements –CLSH-) a été mise en œuvre à partir de l'été 2002 dans 20 départements pilotes, puis s'est généralisée à tous les départements à partir de janvier 2003.

Cette opération, organisée dans les départements par les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ), en relation avec leurs partenaires (collectivités locales, associations, intervenants extérieurs...) a eu pour but « d'inclure le livre dans le paysage du loisir », et de développer l'appétence à la lecture et à l'écriture des enfants dans un cadre différent de l'école.

Pour la première partie de l'expérience qui s'est déroulée en été 2002, un compte rendu des actions a été recueilli par le bureau DJEPVA B3 auprès des associations, des intervenants extérieurs, et des CEPJ. Ces acteurs attestent d'une grande diversité d'interventions, aussi bien directes auprès des enfants que conjointes avec des animateurs.

Pour compléter ce recueil de témoignages, une étude plus quantitative a été menée par la direction de l'évaluation et de la prospective afin de décrire d'une façon plus générale le dispositif mis en place dans les centres de loisirs sans hébergements (CLSH) concernés par l'opération.

### 1- La méthodologie

#### a) Le corpus à étudier

Il s'agit des CLSH qui ont participé à l'opération lecture/écriture dans les 20 départements pilotes durant l'été 2002 et à partir de cette date :

- Les centres de vacance et de loisirs (CVL), n'étant, par définition, ouverts que pendant les vacances scolaires ont été volontairement exclus du corpus étudié dans la mesure où les questionnaires touchant les CLSH devaient être envoyés précisément en dehors de ces périodes ;
- La limitation de l'enquête aux seuls CLSH ayant été impliqués dans l'expérimentation de 2002 a été indispensable pour la richesse des données à recueillir. Il s'agit donc bien ici d'une enquête exploratoire, mais ses résultats ne permettront pas d'inférer des conclusions plus poussées qui auraient pour condition la représentativité statistique du corpus étudié.

#### b) L'objet de l'étude

L'objet de cette étude est de décrire le dispositif mis en place par l'Etat en relation avec ses partenaires, notamment :

- Le profil des acteurs et des CLSH concernés et le degré de sensibilisation de chacun au thème de la lecture/écriture ;
- Le rôle réel des différents acteurs, et notamment leur implication respective dans l'impulsion des actions (initiatives, incitations...) ;
- Les actions menées dans les CLSH par les animateurs, et le cas échéant par les intervenants extérieurs ;
- Les contextes dans lesquels les activités sont les plus efficaces ou nombreuses ;
- Les freins rencontrés par les acteurs et les conditions de pérennisation de l'action.

#### c) Les acteurs interrogés

- Les 20 CEPJ des départements concernés. Les CEPJ sont les personnes-ressources des départements, dont ils élaborent et appliquent la politique. Dans le domaine de la lecture/écriture, ils ont un double rôle, de pédagogie et de gestion du dispositif ;
- Les intervenants extérieurs qui ont proposé des activités dans les CLSH concernés durant la période de référence. Ils ont des compétences dans le domaine de l'animation autour du livre et interviennent dans les CLSH, soit directement auprès des enfants soit avec les animateurs dans le but de les former ;

- Les organisateurs des CLSH concernés. Ce sont des collectivités territoriales, des associations fédérées, ou des associations locales. Ils financent et aident les CLSH, mais peuvent aussi, à travers leurs projets éducatifs, infléchir les projets pédagogiques des centres et orienter les actions qui y seront mises en œuvre ;
- Les directeurs des CLSH concernés ;
- Les animateurs des CLSH concernés.

## 2- Les problèmes rencontrés au cours de l'étude

### a) Les imprécisions du corpus

Les CEPJ ont fourni département par département la liste des directeurs, des organisateurs et des intervenants concernés ainsi que le nombre estimé d'animateurs ayant mis en œuvre des activités de lecture/écriture dans les CLSH choisis. Pour les 20 départements la liste de départ était de 189 directeurs, 55 intervenants, 130 organisateurs et 518 animateurs.

Mais les CEPJ n'ont pas forcément une « connaissance administrative parfaite » des populations enquêtées : ils appartiennent à des services déconcentrés et les CLSH ne dépendent pas d'eux. De ce fait, les réponses n'ont pu être obtenues qu'à la suite d'une recherche des interlocuteurs particulièrement difficile : coordonnées erronées ou inexistantes, acteurs mal identifiés, CLSH fermés depuis longtemps ou regroupés avec d'autres, nombre d'animateurs participant à des actions lecture écriture dans les CLSH nettement surévalué...

De plus, lors des relances téléphoniques, nous avons pris conscience que de nombreux directeurs n'avaient pas connaissance de l'opération lecture/écriture à laquelle ils étaient censés avoir participé (certains d'entre eux mettant en œuvre des actions lecture/écriture, d'autres non). Des intervenants, au contraire, nous ont fourni des coordonnées de directeurs avec lesquels ils travaillaient et qui faisaient partie de l'opération.

Le corpus enquêté semble donc peu stable et difficile à circonscrire.

### b) Les imprécisions de l'objet de l'étude

L'enquête devait porter au départ sur l'opération lecture/écriture dans les 20 départements pilotes à partir de l'été 2002. Mais au cours de l'étude, nous avons constaté que de nombreuses activités de lecture / écritures sont mises en œuvre en dehors de ce cadre dans les CLSH faisant partie du corpus ou dans les autres. Ainsi par exemple, sur les 113 directeurs qui ont répondu à l'enquête, 54 ont déclaré pratiquer des actions de lecture et/ou d'écriture avant l'été 2002. D'autre part, les relances téléphoniques ont également montré la confusion qui existait dans l'esprit de nombreux acteurs quand il s'agissait de cerner cette opération, « jugée très ponctuelle » à la fois dans le temps et dans les moyens mis en œuvre. Pour ces raisons, il a été difficile d'isoler les effets propres de l'opération de l'été 2002 par rapport aux activités « habituelles » lecture/écriture.

### c) Les imprécisions de méthode

L'enquête devait se dérouler par questionnaire auto-administré. Vu le faible taux de réponse lors du premier envoi (environ 15 %), lors des relances téléphoniques nous avons parfois accepté d'interviewer certains acteurs par téléphone (ceux qui n'ont accepté de répondre au questionnaire que par ce moyen). Il n'y a donc pas eu homogénéité de recueil des données.

## 3- Les résultats

### a) Les répondants

Le corpus n'étant pas clairement circonscrit, des taux de réponses ne peuvent être fournis mais simplement le nombre de répondants. Nous sont parvenus :

- 133 questionnaires animateurs ;
- 113 questionnaires directeurs ;
- 66 questionnaires organisateurs ;
- 37 questionnaires intervenants ;
- 19 questionnaires CEPJ.

Des imprécisions font que la population des répondants ne peut être représentative. Pour exprimer cette situation et mettre en garde contre des extrapolations trop hâtives, les résultats seront fournis en valeur absolue et non en pourcentage.

### b) Le suivi de l'étude

L'étude a été réalisée avec la collaboration étroite (circonscription de l'objet de l'étude, définition de la problématique, élaboration des questionnaires, construction de certaines variables et suivi général) du groupe de suivi et l'aide plus ponctuelle du comité de pilotage réunissant des représentants des corps d'inspection, de la direction de l'enseignement scolaire (DESCO), et des personnalités de terrain : directeurs de CLSH, représentants de certaines fédérations d'éducation populaire, directeurs régionaux de la jeunesse et des sports ainsi que les cinq membres du groupe de suivi.

### c) Le plan du rapport

Ce rapport s'organise en 5 parties :

- I- Le profil des acteurs : cette partie a pour but de décrire les CLSH enquêtés, le profil des directeurs et des animateurs, mais également celui des organisateurs, des intervenants et des CEPJ. Une meilleure connaissance des protagonistes de l'incitation à la lecture/écriture en CLSH devrait permettre d'optimiser l'action des services déconcentrés de la jeunesse dans leur rapport à l'ensemble des acteurs impliqués sur le territoire ;
- II- Les activités de lecture/écriture proposées et les conditions de leur réalisation : quelles sont les activités réalisées et dans quel contexte le sont-elles : avec ou sans intervenant ? Dans quels locaux ? Sur quel temps : périscolaire ou extrascolaire ? Les CLSH ont-ils reçu des aides pour les mettre en œuvre ?
- III- Le niveau d'activité réalisé dans différents contextes : dans quels contextes les centres sont-ils les plus efficaces (l'efficacité étant mesurée par un niveau élevé d'activités de lecture/écriture) ? Avec quels profils de directeurs, d'animateurs, d'intervenants, d'organisateur, de CEPJ ? Avec quels types d'aides ?
- IV- Les appréciations des acteurs : quelles représentations les acteurs ont-ils les uns des autres ? Dans quels contextes, selon les acteurs, les actions menées ont été les plus formatrices pour les animateurs et/ou les plus efficaces pour les enfants ?
- V- Les freins rencontrés : quelles sont les résistances auxquelles les acteurs déclarent être confrontés dans la mise en œuvre d'activités de lecture/ écriture ?
- VI- Les conditions de pérennisation des activités de lecture/écriture : la parole sera laissée aux acteurs eux-mêmes, à qui il a été demandé sous forme de question ouverte s'ils avaient des suggestions qui permettraient d'améliorer l'action lecture/écriture dans les CLSH.

\*\*\*



## I- LE PROFIL DES ACTEURS ETUDIES



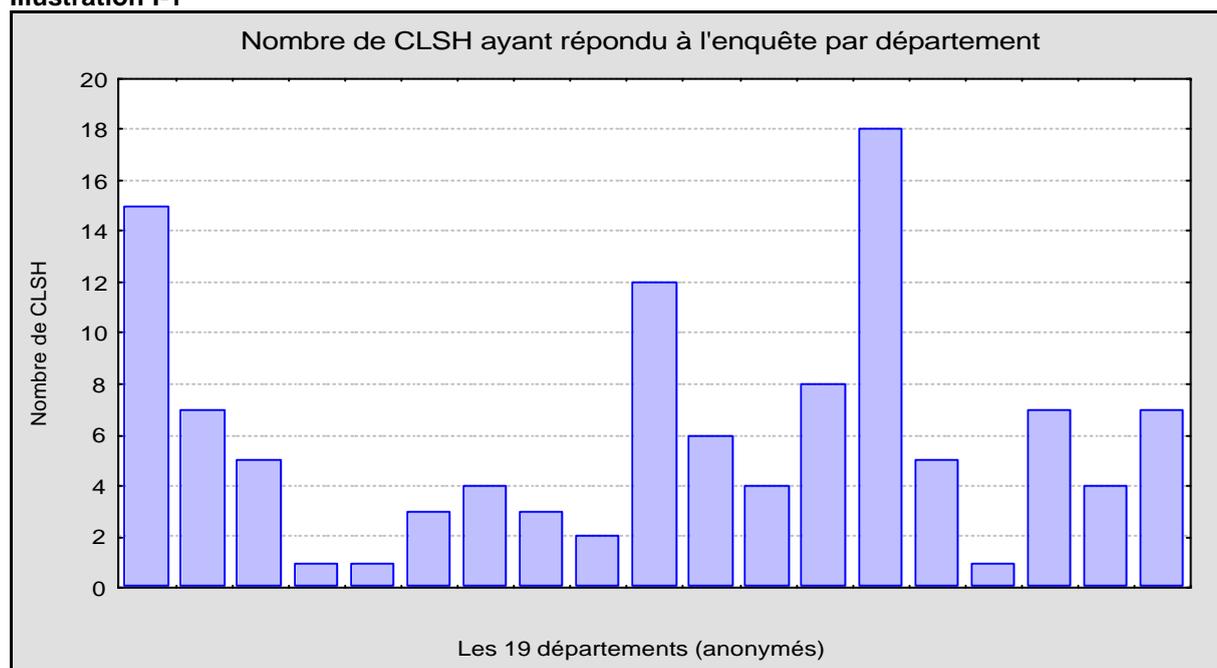
Le profil des directeurs (leur sensibilisation au problème, leur expérience professionnelle...) et des animateurs (leur rapport à la lecture/écriture, à l'école, leur expérience professionnelle, leurs diplômes dans l'animation ou hors animation...), mais également celui des autres acteurs, sont des éléments déterminants dans la faculté ou non de développer le goût des enfants pour les livres, la lecture et l'écriture. Derrière une meilleure connaissance des profils de chacun se trouvent des enjeux de partenariat éducatif très forts : il s'agit de mieux comprendre par exemple comment améliorer les compétences des animateurs et comment mieux sensibiliser les directeurs pour cerner plus efficacement le type d'actions à réaliser par les autres acteurs (CEPJ, les associations, les organisateurs et les intervenants spécialisés) et les formations à mettre en place pour répondre au plus près aux attentes. Cette partie a pour but de décrire les CLSH enquêtés, le profil des directeurs et des animateurs, mais également des autres protagonistes de l'incitation à la lecture/écriture en CLSH.

## 1- Le profil des CLSH

Le profil des CLSH concernés par l'opération nous fournit une indication essentielle : ce ne sont pas des CLSH comme les autres, ils ont des spécificités à prendre en compte au moment de la généralisation de l'opération.

### a) Le choix des CLSH participant à l'opération lecture/écriture

Illustration I-1

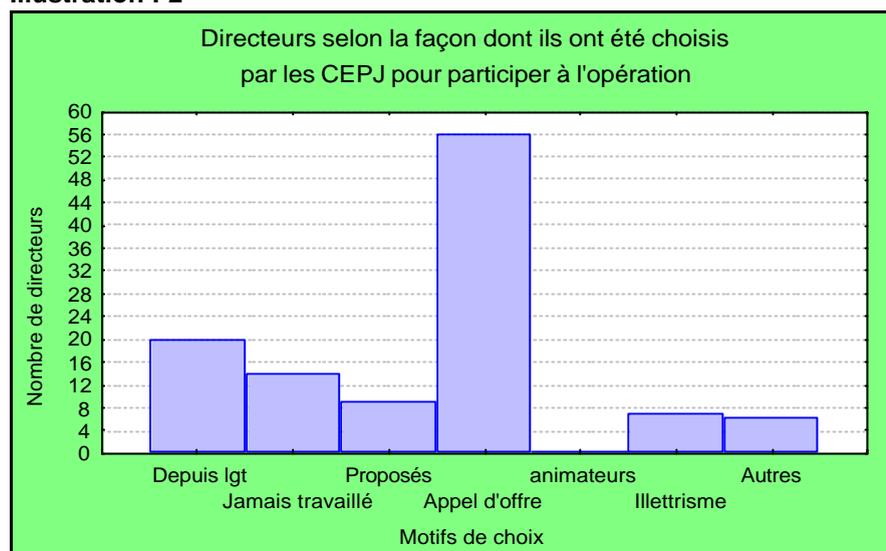


NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Si l'on en juge au nombre de directeurs répondants par département (**Illustration I-1**) qui varie de 1 à 18, chaque département a fait participer un nombre très variable de CLSH à l'opération.

\*\*\*

### Illustration I-2



NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Pour choisir les CLSH qui participeraient à l'opération lecture/écriture, les CEPJ ont fait la plupart du temps appel au volontariat de leur directeur : 53 directeurs ont répondu à un appel d'offre (**Illustration I-2**), 19 ont été choisis parce qu'ils pratiquaient des actions lecture/écriture depuis longtemps, et 5 directeurs se sont proposés d'eux-mêmes.

Certains CEPJ ont choisi des CLSH où il semblait plus difficile de mener à bien une opération d'incitation à la lecture/écriture : ce n'est pas sur le volontariat de leur directeur qu'a été fait le choix, mais au contraire parce que ce dernier n'avait jamais travaillé avec eux (13 CLSH) ou parce que l'illettrisme y était particulièrement préoccupant (7 CLSH). Mais ces choix sont beaucoup plus rares (20 CLSH contre 77).

Les choix qui ont été faits par les CEPJ, basés la plupart du temps sur le volontariat, laissent à penser que le comportement des directeurs interrogés lors de cette enquête risque d'être spécifique par rapport à celui de la totalité des directeurs (qui ont été concernés par la généralisation de l'opération à partir de Janvier 2003), dont on peut craindre qu'ils ne soient pas tous aussi motivés que leurs collègues de la première heure. Cette crainte est d'ailleurs justifiée par le fait que 6 CEPJ ont déclaré avoir été confrontés à des refus de directeurs auxquels ils proposaient de participer à l'opération.

### Illustration I-3

CEPJ : Pour participer à l'opération livre/lecture dans votre département, vous avez choisi des CLSH qui :	Directeur : Depuis quand participez-vous à l'opération lecture/écriture ?		
	Avant l'été 2002	Depuis l'été 2002	Total
Pratiquent des actions lecture/écriture depuis longtemps .....	11	8	19
Dont les directeurs se sont proposés .....	1	4	5
Ont répondu à un appel d'offre .....	32	21	53
			<b>77</b>
Avec qui vous n'avez jamais travaillé .....	2	11	13
Dans lesquels l'illettrisme est particulièrement préoccupant ..	4	3	7
			<b>20</b>
Qui emploient un animateur qualifié livre/lecture.....	0	0	0
Autre(s) critère(s) de choix : .....	6	0	6
<b>Total</b> .....	<b>56</b>	<b>47</b>	<b>103</b>

Base : 113 directeurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

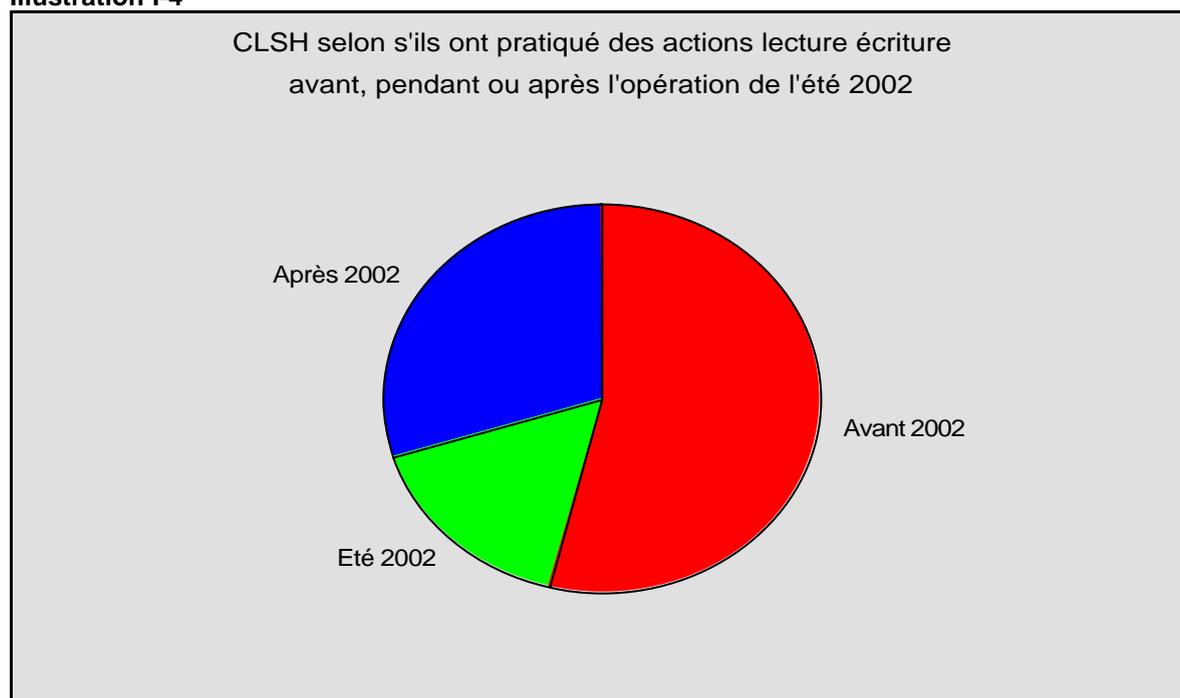
Note de lecture : dans les 19 CLSH choisis par les CEPJ pour participer à l'opération lecture /écriture de l'été 2002 parce qu'ils pratiquent des actions lecture/écriture depuis longtemps, 11 directeurs ont déclaré avoir commencé à en pratiquer avant l'été 2002.

Le volontariat des directeurs ne présage rien de leur habitude des actions en lecture/écriture. En effet, parmi les 53 directeurs ayant répondu à un appel d'offre, 32 avaient déjà mis en face des actions depuis longtemps (**Illustration I-3**) et 21 avaient commencé avec l'opération de l'été 2002. De même, parmi les 5 directeurs qui se sont proposés, 4 ne comptaient pas ces activités dans leur CLSH avant l'été 2002.

L'appel d'offre a donc drainé deux sortes de CLSH : ceux qui ont déjà une pratique des activités de lecture/écriture et qui veulent peut-être bénéficier d'un effet d'aubaine (aides, subventions...) et ceux qui y voient l'occasion de s'initier à de nouvelles pratiques liées à la lecture/écriture.

Enfin lorsque deux CEPJ ont choisi des directeurs avec qui ils n'avaient jamais travaillé, ils les ont généralement pris parmi ceux qui n'avaient pas de pratique dans le domaine.

**Illustration I-4**



56 CLSH proposaient déjà des actions lecture/écriture avant l'opération de l'été 2002 (**Illustration I-4**), 17 centres ont commencé les actions durant l'été 2002 et 30 centres depuis.

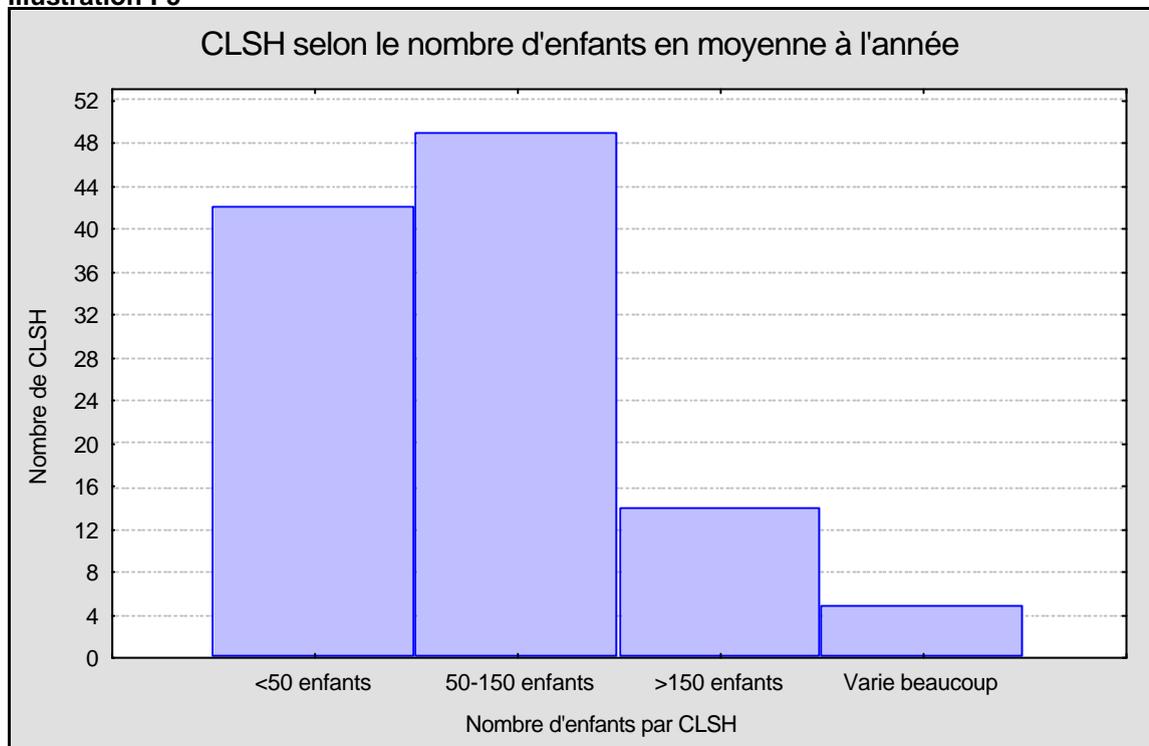
Là encore, le choix des CLSH par les CEPJ fournit une population de directeurs qui, en plus d'être volontaires, sont majoritairement déjà au fait des actions lecture/écriture, population probablement peu représentative de celle qui sera concernée par la généralisation de l'opération.

\*\*\*

## b) Le profil des CLSH concernés

### ***Le public accueilli***

**Illustration I-5**



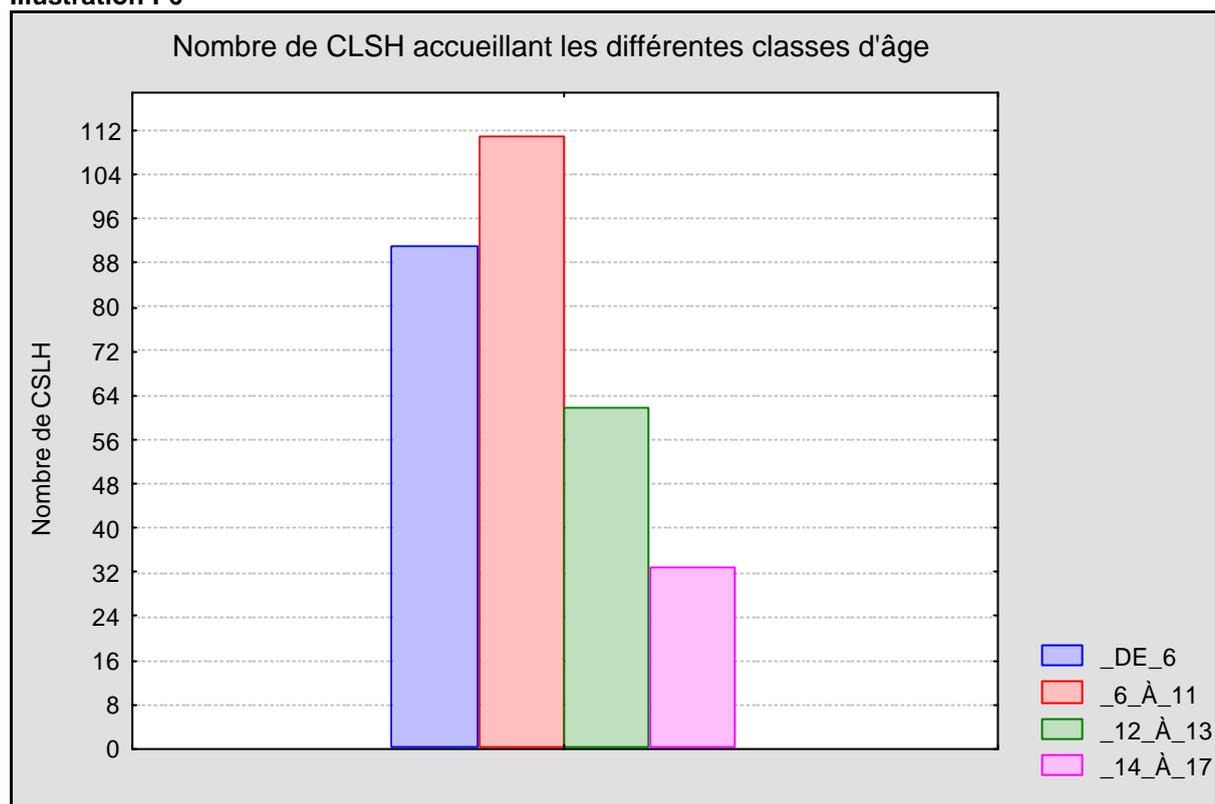
NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les CLSH concernés par l'enquête sont en général de petite taille ou de taille moyenne, puisque 42 d'entre eux ont moins de 50 enfants à charge en moyenne à l'année (**Illustration I-5**), et 49 autres s'occupent de 50 à 150 enfants. Seulement 14 CLSH prennent en charge en moyenne plus de 150 enfants.

Enfin, 5 directeurs ont répondu que le nombre d'enfants dont s'occupait leur centre variait trop d'une fois sur l'autre pour pouvoir être classé dans l'une des trois catégories précédentes.

\*\*\*

### Illustration I-6



En dehors des tout petits (91 centres accueillent les enfants de moins de 6 ans), les centres accueillent plus souvent des classes d'âges jeunes, les enfants étant d'autant moins nombreux qu'ils sont plus âgés (**Illustration I-6**) : 111 centres accueillent des enfants de 6 à 11 ans, 62 centres des préadolescents de 12 à 13 ans et 33 centres des adolescents de 14 à 17 ans.

### Illustration I-7

	Moins de 50 enfants	De 50 à 150 enfants	Plus de 150 enfants	Varie beaucoup	Total
1 classe d'âge	4	6	2	0	12
2 classes	25	15	4	1	45
3 classes	8	11	6	1	26
4 classes	5	17	2	3	27
Total	42	49	14	5	110

Base : 110 directeurs ayant répondu aux questions

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

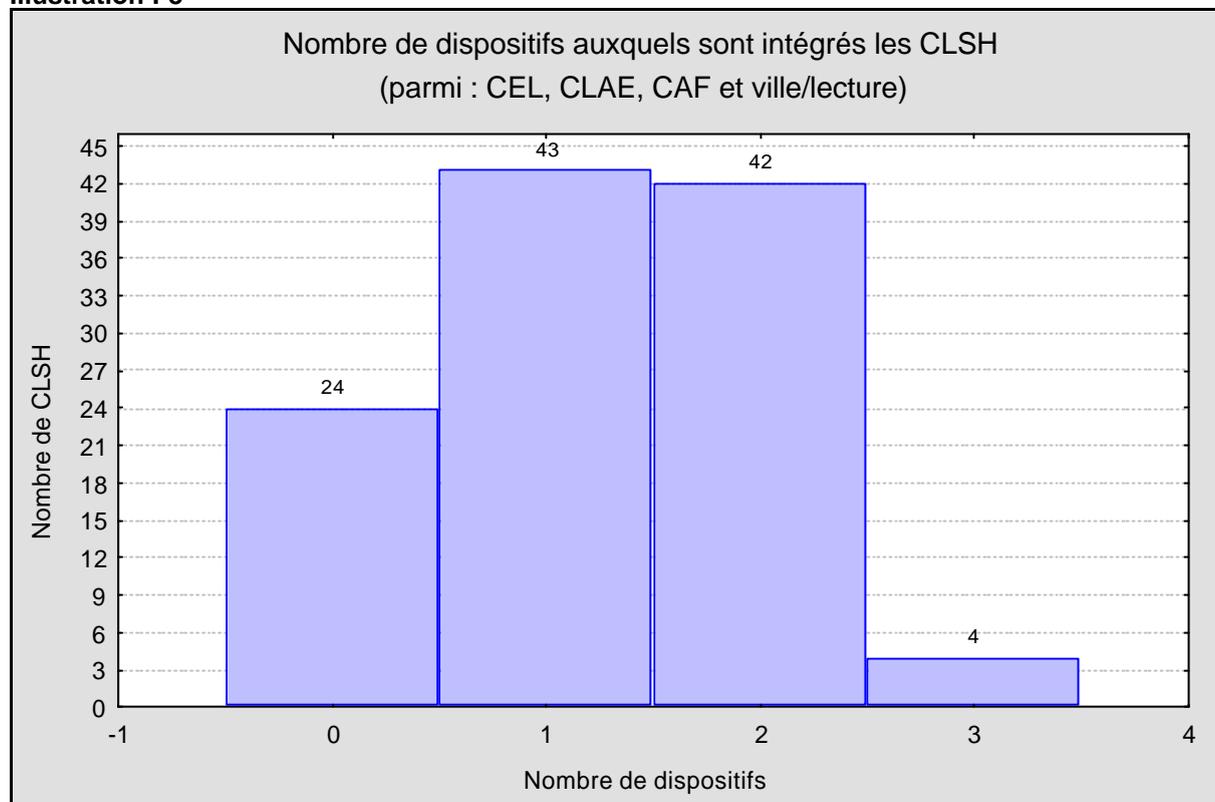
Rares sont les centres ne prenant en charge qu'une seule classe d'âge (12 centres : **Illustration I-7**). Ils en accueillent souvent deux (45 centres) ou trois (26 centres), voire même les quatre classes d'âge (27 centres). De ce fait, les écarts d'âge entre les enfants accueillis sont plutôt élevés.

Ces écarts d'âge entre les enfants ne sont pas liés à la taille du centre. Les 12 centres n'accueillant qu'une seule classe d'âge ne sont pas tous de petite taille : 6 d'entre eux accueillent de 50 à 150 enfants et 2 en accueillent plus de 150. De même, les 27 centres accueillant toutes les classes d'âge ne sont pas tous de grands centres. Lorsque le centre est de petite taille et que les classes d'âge sont nombreuses, on peut penser que des enfants d'âge très différents sont regroupés. Il est possible que ce soit une difficulté supplémentaire pour les activités de lecture/écriture dans la mesure où les acteurs déclarent (notamment dans la question ouverte en partie VI du rapport) qu'il est important de pratiquer des activités spécifiques à chaque classe d'âge.

Ces enfants appartiennent dans 77 centres plutôt à la classe dite « moyenne » selon les déclarations des directeurs ou, dans 28 centres, à un milieu plutôt socialement défavorisé. Seulement 6 directeurs ont déclaré que leur centre accueillait des enfants de milieu « favorisé ».

## L'intégration des CLSH

Illustration I-8



NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Illustration I-9

	CEL	CLAE	CAF	Autre dispositif ville lecture	Total centres
Pas de dispositif	0	0	0	0	24
Un dispositif	13	0	30	0	43
Deux dispositifs	40	1	41	2	42
Trois dispositifs	3	2	4	3	4
Total	56	3	75	5	113

Base : 113 directeurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Note de lecture : parmi les 42 centres intégrés à deux dispositifs, 40 sont intégrés à un CEL

Total centres = total ligne / nombre de dispositifs

75 centres (**Illustration I-11**) sont intégrés à un centre de loisirs associé à l'école (CLAE) et 56 à un contrat éducatif local (CEL). Les autres dispositifs sont beaucoup moins répandus : 3 centres ont souscrit à un contrat temps libre (CAF) et 5 à un autre dispositif ville/lecture. 24 centres ne sont intégrés à aucun dispositif, mais le plus souvent, les centres sont intégrés à un dispositif (43 centres) ou deux (42 centres), CEL et CAF, le plus souvent. Enfin 4 centres sont intégrés à trois dispositifs et aucun n'est intégré aux quatre.

Dans la population considérée, les centres ruraux sont aussi bien représentés que les centres urbains (55 centres contre 58). Les centres associés à un CEL se situent aussi bien en communes rurales qu'en communes urbaines (28 contre 28). En revanche, les centres intégrés à un CAF sont plus souvent ruraux (41 contre 34) et les 5 centres associés à un contrat ville/lecture sont tous urbains.

### Illustration I-10

Votre centre est-il installé dans les locaux d'une école ?			
	Hors école	Dans école	Total
Rural	38	17	55
Urbain	48	10	58
Total	86	27	113

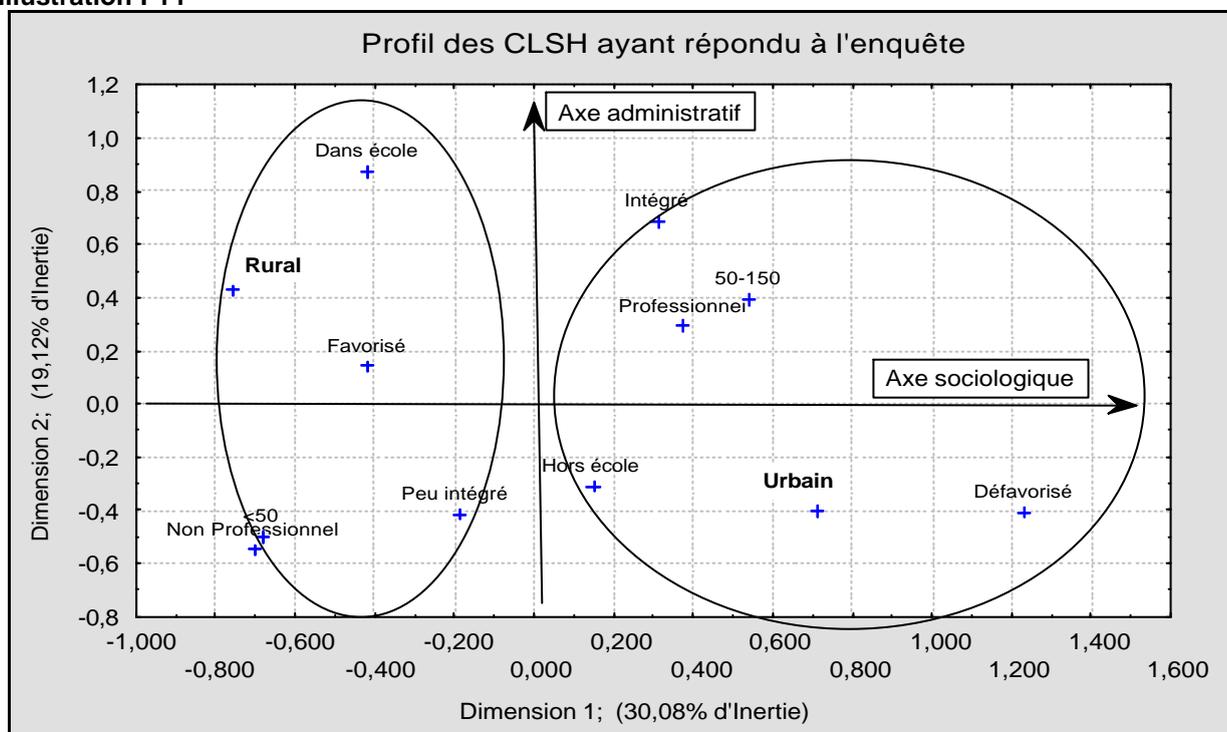
Base : 113 directeurs ayant répondu aux deux questions  
 NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

27 centres sont installés dans les locaux d'une école (**Illustration I-12**), et de ce fait, s'intègrent sans doute mieux à ses perspectives. Ces centres se trouvent plus souvent dans les communes rurales (17 centres contre 10). La moitié d'entre eux a accès à un coin lecture ou à la BCD de l'école.

86 centres sont installés en dehors des locaux d'une école et ce, plus souvent en ville qu'à la campagne (48 centres contre 38).

### Profil général des CLSH

#### Illustration I-11



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

De cette analyse (**Illustration I-13**), on peut clairement dégager deux types de centres :

- les centres ruraux accueillent en général peu d'enfants (moins de 50), appartenant à la classe dite « moyenne » ou à un milieu « favorisé » (selon les déclarations du directeur), plus souvent au sein des locaux d'une école. Ces centres sont peu intégrés aux dispositifs institutionnels (CLAE, CEL, CAF, autres dispositifs ville/lecture). Leurs directeurs sont plus souvent « non professionnels » (ils ont moins de 5 ans d'ancienneté et n'ont pas de diplôme professionnel : BEATEP ou DEFA).
- les centres urbains accueillent plus d'enfants (le plus souvent de 50 à 150 à l'année), appartenant selon les cas à des milieux sociaux variés, notamment à des milieux « défavorisés ». Ils utilisent plus volontiers les dispositifs institutionnels. Ces centres se trouvent plus souvent dans des locaux extérieurs à l'école et leur directeur est plus souvent un « professionnel ».

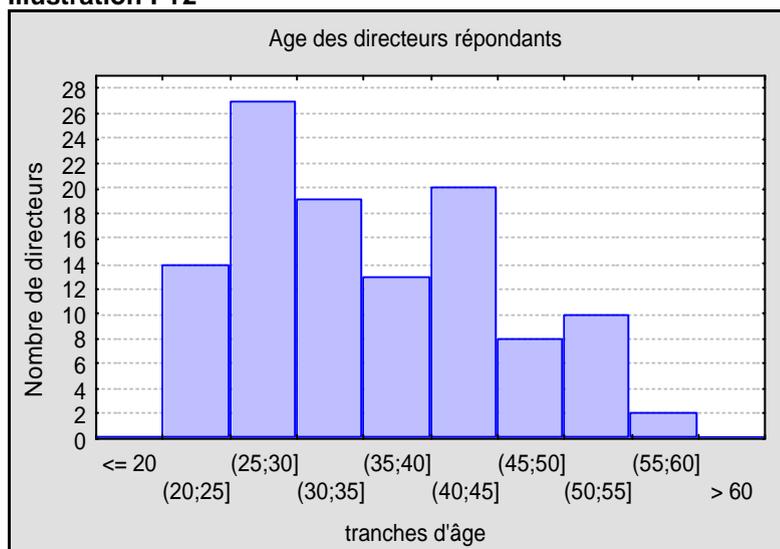
Les centres accueillant plus de 150 enfants se situent en dehors de cette typologie car ils sont peu nombreux (7 centres parmi les directeurs ayant répondu à l'enquête).

\*\*\*

## 2- Le profil des directeurs ayant répondu à l'enquête

Ce sont les directeurs qui décident des activités pratiquées dans leur centre et en l'occurrence des actions lecture/écriture qui s'y déroulent. Ils reçoivent des impulsions des CEPJ ou de leur organisateur et, lorsqu'ils sont sensibilisés, doivent mobiliser et sensibiliser à leur tour les animateurs. Qui sont ces directeurs ? Faut-il les convaincre du bien fondé des actions lecture/écriture ou sont-ils déjà convaincus ? Une meilleure connaissance de leur profil devrait permettre de mieux adapter les actions menées en leur direction, tout en gardant à l'esprit que des cinq acteurs étudiés dans cette enquête, les directeurs répondants sont certainement les moins proches de la population qu'ils sont censés représenter.

Illustration I-12



NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

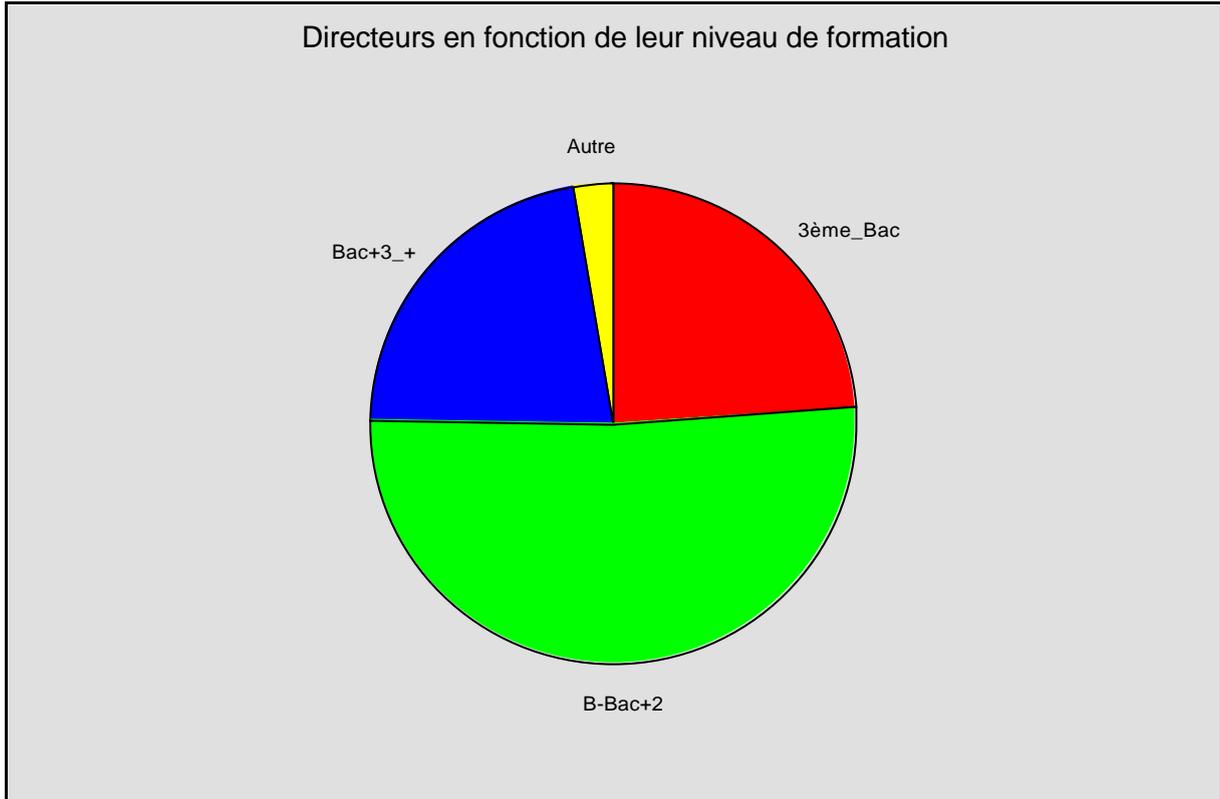
Les 113 directeurs ayant répondu à l'enquête sont plus âgés que la moyenne des directeurs de CVL : 60 directeurs ont entre 20 et 34 ans et 53 ont plus de 35 ans (**Illustration I-14**).

Ce sont en grande majorité des femmes (88 femmes pour 25 hommes), ce qui diffère également de la population globale des directeurs de CVL, pour lesquels la parité hommes/femmes est respectée. Ils sont presque tous permanents du centre qu'ils ont en charge (104 sur les 113) et c'est même pour 77 d'entre eux leur activité principale. Parmi les 36 directeurs dont ce n'est pas l'activité principale, seuls 3 sont professeurs des écoles ou directeur d'école.

Ils ont en général de l'ancienneté dans cette fonction puisque environ la moitié des directeurs l'exercent depuis plus de 5 ans et à peine moins depuis 1 à 5 ans (inclus).

Ils sont également plus diplômés que dans la population globale des directeurs de CVL : 33 directeurs ont le BEATEP et 19 le DEFA. 49 directeurs ont au moins un de ces deux diplômes professionnels contre 62 qui n'ont que des diplômes non professionnels (53 ont le BAFD, 35 sont stagiaire du BAFD, et 70 ont le BAFA). 18 directeurs déclarent un autre diplôme dans l'animation et deux directeurs n'ont aucun diplôme.

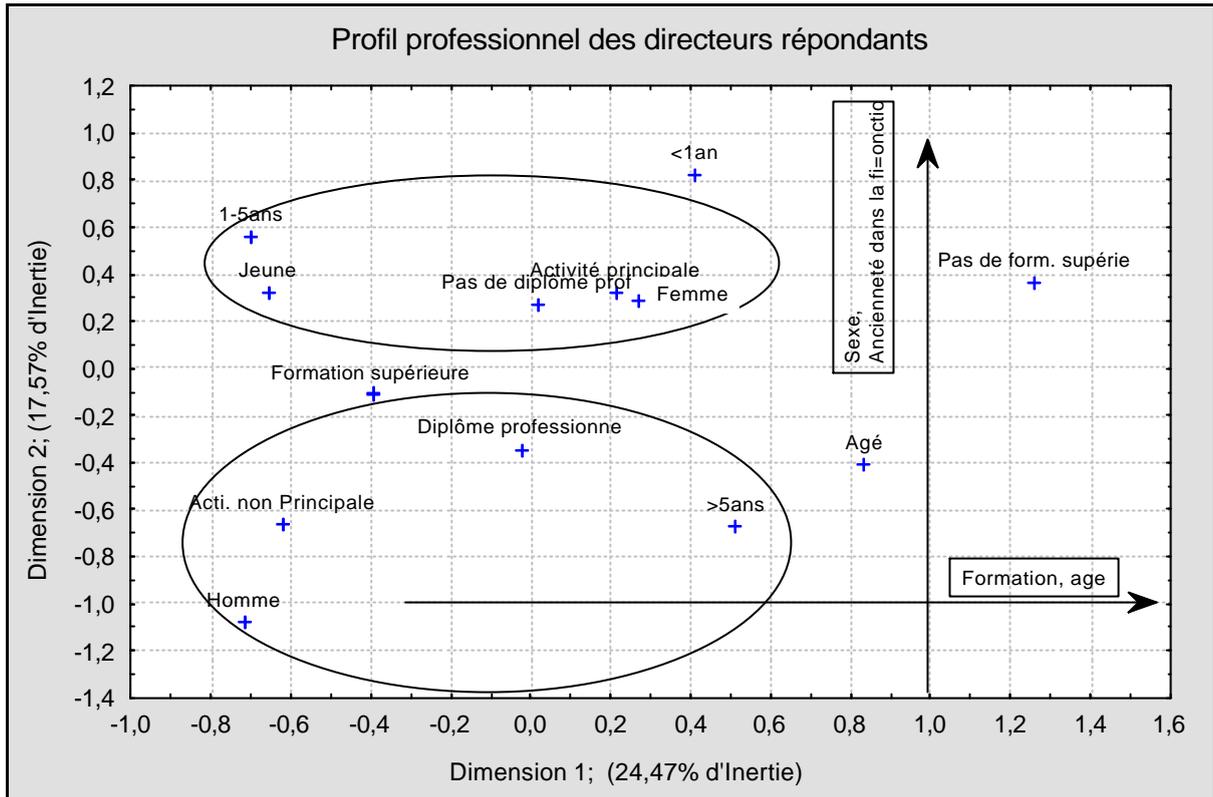
**Illustration I-13**



Environ les trois quarts des directeurs ont un niveau de formation initiale ou continue égal ou supérieur au baccalauréat (**Illustration I-15**) : 58 directeurs sont du niveau bac à bac +2 et 25 ont un bac + 3 ou un diplôme plus élevé. Seuls 27 directeurs n'ont pas le baccalauréat..

\*\*\*

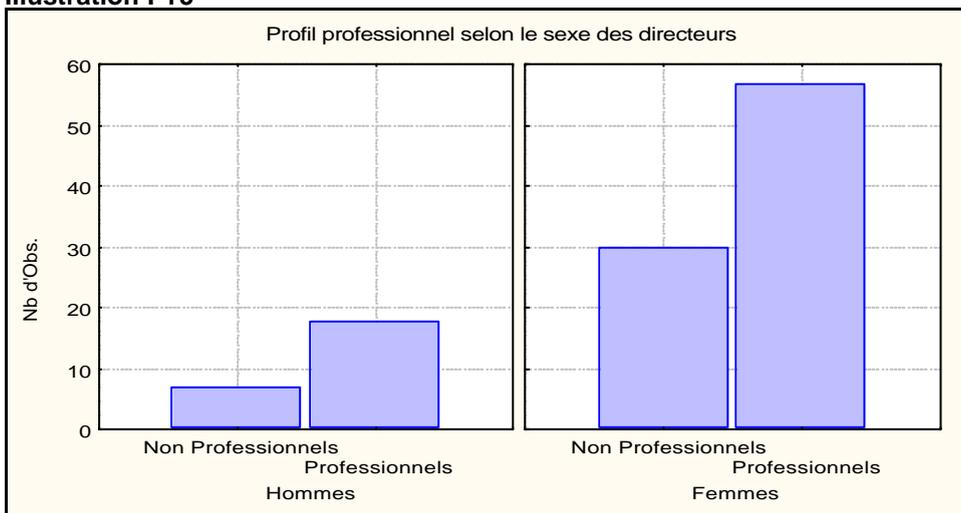
### Illustration I-14



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

Dans la population étudiée (**Illustration I-16**), les femmes ont beaucoup plus rarement que les hommes un diplôme professionnel dans l'animation. En revanche, l'activité de directeur de CVL est en général leur activité principale, ce qui n'est pas le cas pour les hommes. Comme on pouvait s'y attendre, les directeurs « âgés » (qui ont plus de 34 ans, âge médian de la population enquêtée) ont plus d'ancienneté que les autres.

### Illustration I-15



NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Une variable de profil professionnel a été élaborée pour décrire les directeurs de l'étude : les directeurs ayant un diplôme professionnel, BEATEP ou DEFA, ou pouvant compenser par une expérience de plus de 5 ans ont été caractérisés comme « professionnels » (75 directeurs), les autres étant les « non professionnels » (37 directeurs). Il y a la même proportion de « professionnels » chez les hommes et chez les femmes (**Illustration I-17**).

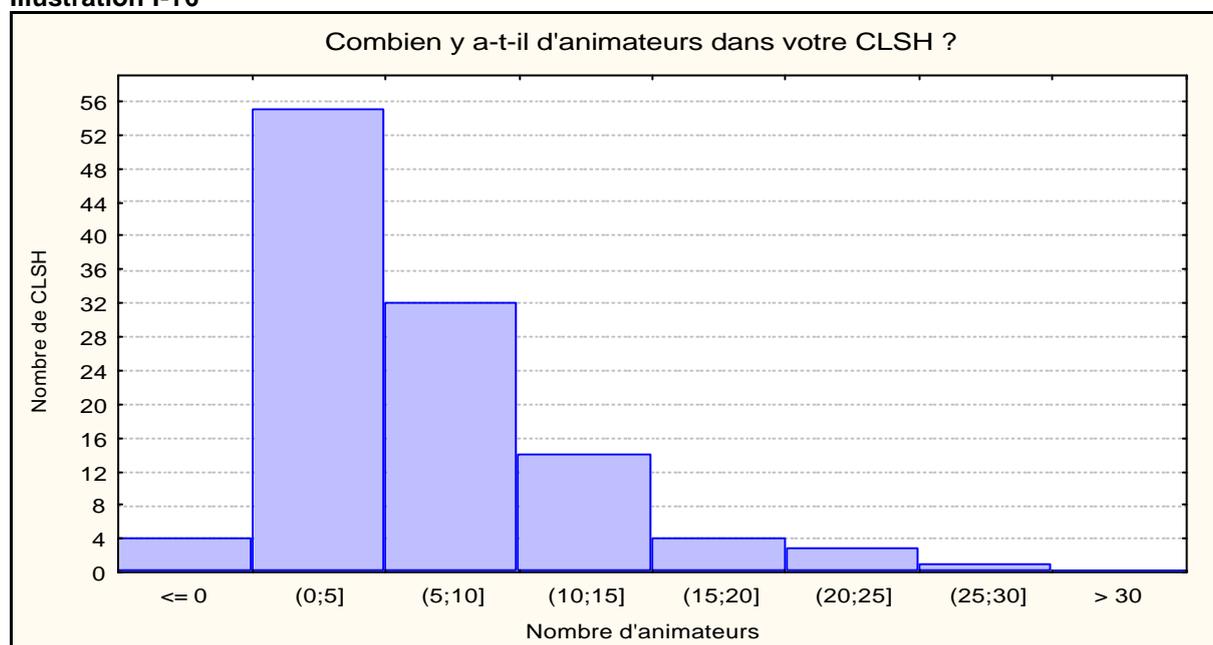
En croisant les différentes variables de profil de directeurs et de profil de CLSH, on en retire qu'hormis le fait que les directeurs sont un peu plus jeunes en milieu rural, il n'existe pas vraiment un type de directeurs qui serait associé à un type de CLSH. Par exemple, on retrouve la même proportion d'hommes et de femmes, ou de professionnels et de non professionnels, dans les CLSH intégrés à un dispositif (CEL, CLAE, CAF ou un autre dispositif ville-lecture) et non intégrés, ou ruraux et urbains.

\*\*\*

### 3- Le profil des animateurs

Les animateurs proposent aux enfants des activités liées à la lecture ou à l'écriture. Ils sont parfois aidés par les intervenants extérieurs, mais sont censés, in fine, mettre seuls ces activités en oeuvre. Leur profil général, profil professionnel et rapport à la lecture, encore peu connus et moins bien définis que ceux des autres acteurs, est probablement déterminant dans la faculté ou non de développer l'appétence des enfants pour la lecture / l'écriture.

Illustration I-16

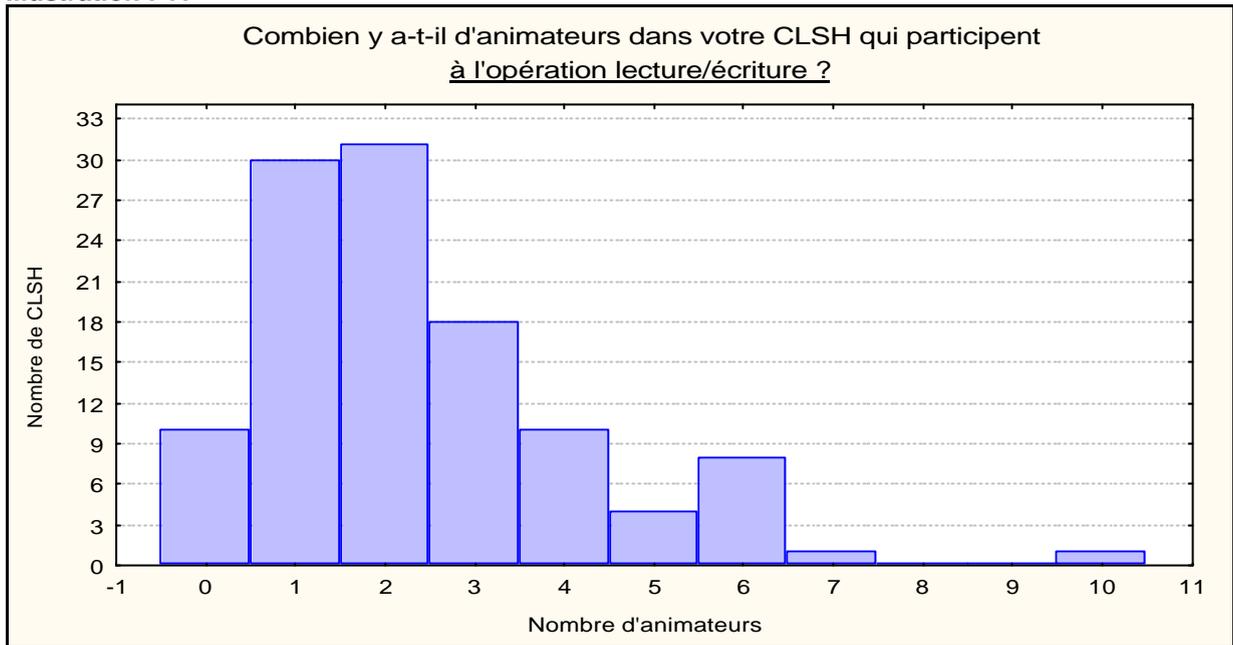


NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les CLSH emploient de 0 à 30 animateurs, 7 animateurs en moyenne. La moitié des centres emploient 3 à 10 animateurs. Dans les 4 centres qui n'emploient pas d'animateurs, les activités sont proposées par des bénévoles ou par le directeur lui-même.

\*\*\*

**Illustration I-17**



Selon les CLSH, de 0 à 10 animateurs participent à des activités de lecture/écriture (**Illustration I-19**), soit 2,4 animateurs en moyenne. Dans 50 % des CLSH, ils sont 1 à 3 animateurs.

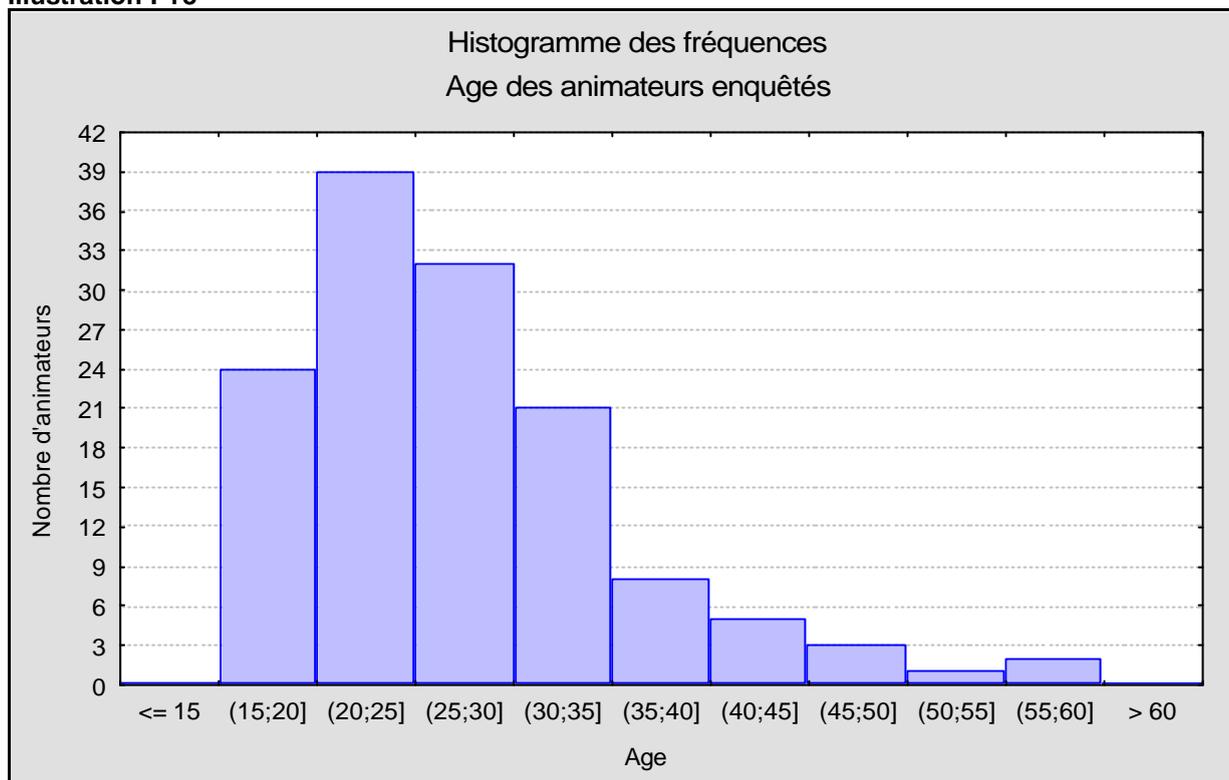
Les 7 directeurs qui déclarent qu'aucun de leurs animateurs ne participe à des actions lecture/écriture proposent l'activité eux-mêmes ou font appel à un intervenant extérieur qui travaille seul avec les enfants.

30 directeurs déclarent au contraire que plus de la moitié de leurs animateurs travaillent sur des actions lecture/écriture, dont 22 disent que c'est le cas de tous leurs animateurs (ceux-là exercent dans de petits centres).

\*\*\*

## a) Le profil général des animateurs répondants

Illustration I-18



NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les animateurs sont âgés de 17 à 60 ans (**Illustration I-20**). Leur âge médian est de 26 ans. La moitié d'entre eux a entre 21 et 32 ans.

Parmi les 133 animateurs qui ont répondu à cette enquête, 111 sont des femmes et 22 sont des hommes. La plupart d'entre eux (80 animateurs) ont 3 ans d'ancienneté ou plus dans l'animation en centres de vacances ou de loisir (**Illustration I-21**), 24 animateurs en sont à leur deuxième année et 19 débutent l'année de l'enquête.

Illustration I-19

Ancienneté des animateurs dans cette activité selon leur tranche d'âge				
	1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année ou +	NR	Total
Jeune	32	36	7	75
Agé	11	44	3	58
Total	43	80	10	133

Base : 133 animateurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

\*\*\*

### Illustration I-20

Permanence et ancienneté des animateurs dans le CLSH			
	Non Permanents	Permanents	Total
1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>ème</sup> année	21	22	43
3 <sup>ème</sup> année ou plus	22	58	80
NR	3	7	10
Total	46	87	133

Base : 133 animateurs

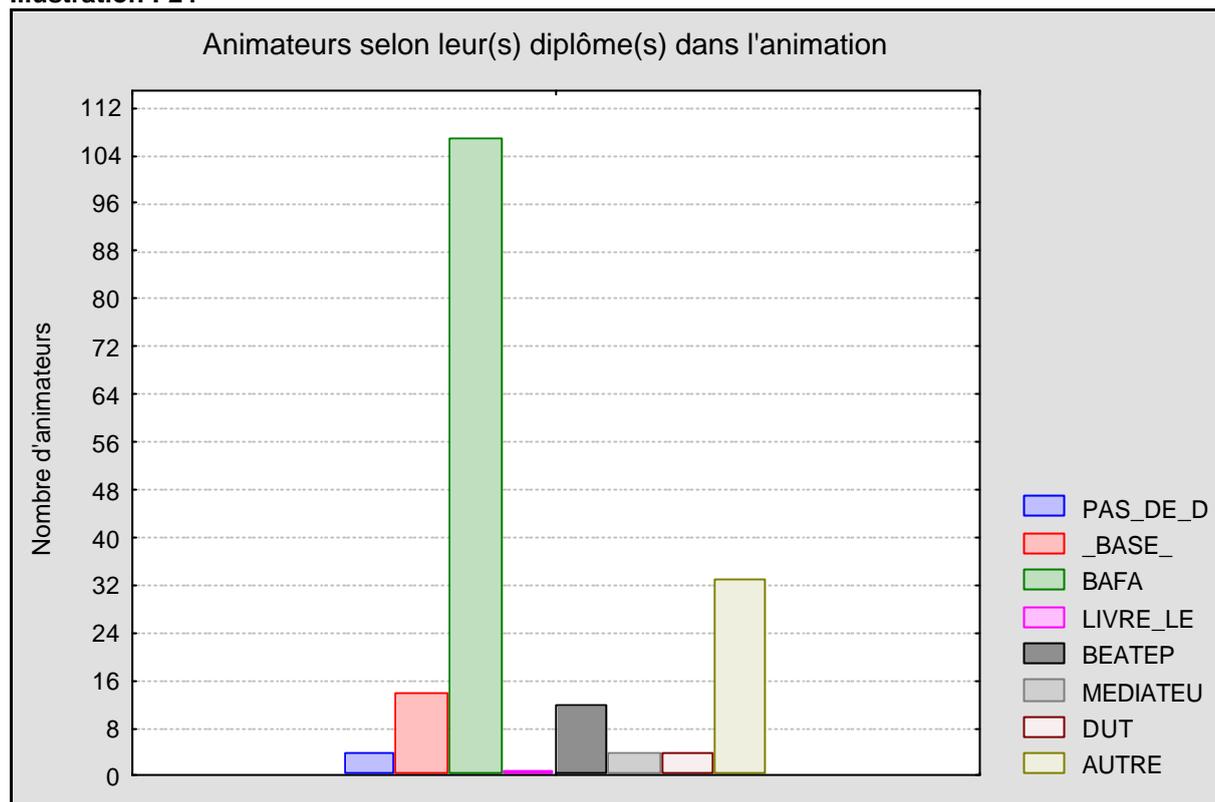
NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

87 animateurs sont permanents du CLSH dans lequel ils exercent et 46 ne le sont pas (**Illustration I-22**). Dans ce dernier cas, 22 exercent également des activités d'animation dans d'autres structures. Les animateurs « âgés » sont en proportion plus souvent permanents que leurs cadets.

Sur les 133 animateurs (**Illustration I-22**), 109 ont plus de trois ans d'ancienneté ou le statut de permanent et seulement 21 animateurs n'ont ni l'un ni l'autre. Or, une des craintes des acteurs quant à l'opportunité d'une formation pour les animateurs est le manque de stabilité de ces derniers dans leurs fonctions. Dans les CLSH enquêtés, les animateurs participant à des activités de lecture/écriture constituent une population pourtant tout à fait spécifique, beaucoup plus stable que la moyenne (selon DJEPVA A1, il y aurait environ un quart des animateurs de CVL ayant 3 ans d'ancienneté ou plus, et environ le même taux de permanents, sachant qu'un animateur se définit comme permanent lorsqu'il intervient dans un centre qui fonctionne plus de 200 jours par an.

\*\*\*

### Illustration I-21



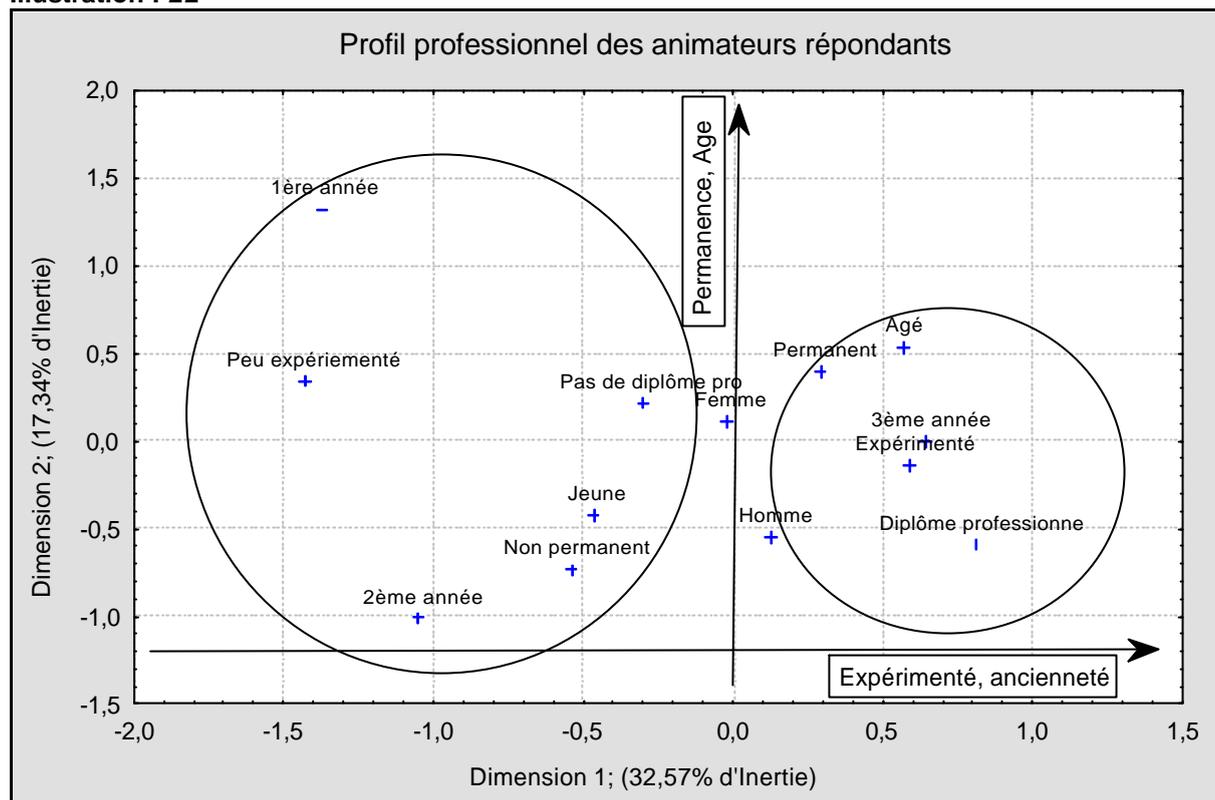
NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les animateurs, même parmi ceux qui ont souvent de l'ancienneté et/ou un statut de permanent, ont très peu de diplômes dans l'animation : hormis le BAFA, détenu par 104 animateurs (**Illustration I-23**) ou juste sa base, détenue par 10 animateurs, les autres diplômes dans l'animation ne sont pas très fréquents : 12 animateurs ont le BEATEP<sup>4</sup> (dont 2 ont l'option médiateur du livre) et 2 ont un DUT<sup>1</sup> dans l'animation. 32 animateurs ont un autre diplôme dans ce domaine. 4 animateurs n'en ont aucun.

\*\*\*

<sup>4</sup> Contrairement au BAFA, le BEATEP et le DUT sont des diplômes professionnels dans l'animation

### Illustration I-22



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

Il n'y a pas vraiment de typologie professionnelle des animateurs.

Les animateurs ayant au moins trois ans d'ancienneté ou pouvant compenser par un diplôme professionnel (BEATEP ou DUT dans l'animation), ont été considérés comme « expérimentés ». 83 animateurs sont « expérimentés » (la plupart du temps parce qu'ils ont de l'ancienneté car seulement 14 animateurs ont un diplôme professionnel) et 40 ne le sont pas.

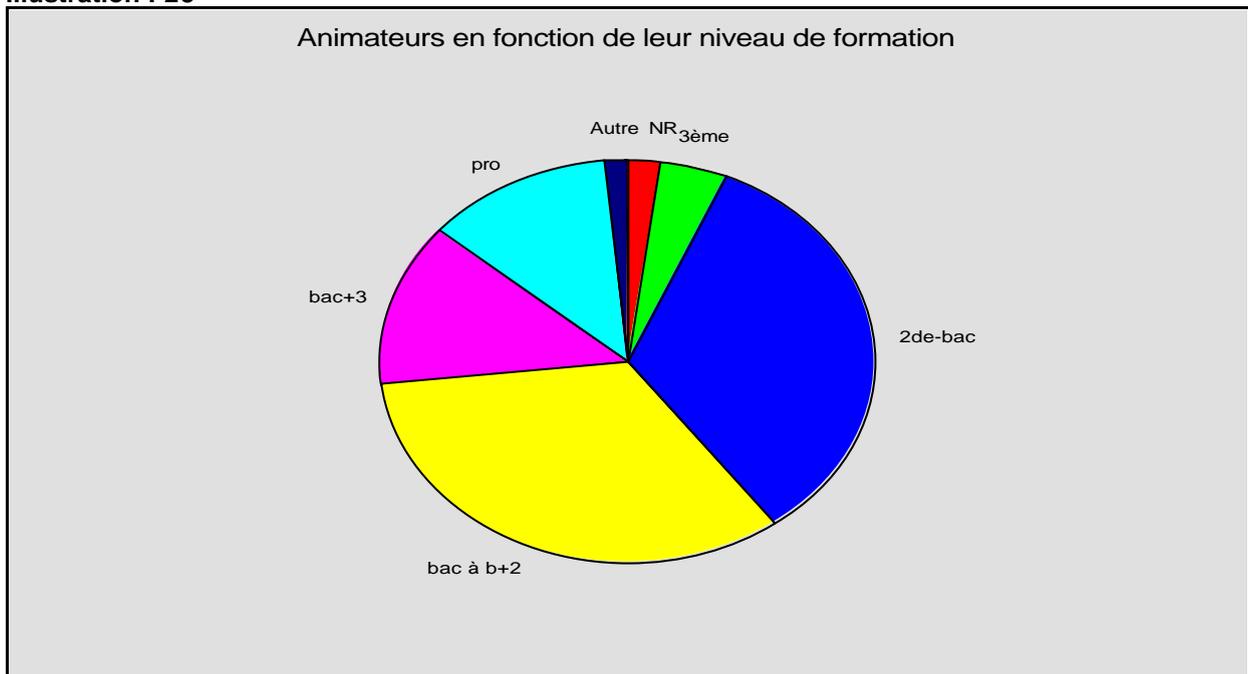
Les animateurs « âgés » sont plus souvent « expérimentés » que leurs cadets (**Illustration I-24**) : ils ont plus souvent un diplôme professionnel et ont plus d'ancienneté. De plus, ils sont plus souvent permanents.

Comme chez les directeurs, les femmes ont moins de diplômes professionnels que les hommes, mais ne se distinguent pas selon les autres critères.

\*\*\*

## b) La situation professionnelle (hors animation) des animateurs

Illustration I-23



Base : 133 animateurs

Les animateurs sont moins diplômés que les directeurs puisque plus de la moitié d'entre eux (68) n'ont pas fait d'études supérieures : 51 ont un niveau de formation inférieur ou équivalent au baccalauréat, 17 ont un diplôme ou une formation professionnel(le) (CAP ou un BEP). Cela ne s'explique pas uniquement, loin s'en faut, parce qu'ils sont plus jeunes (âge moyen des animateurs de 28 ans contre 36 ans pour les directeurs). En effet ils ne sont que 24 à avoir entre 17 et 20 ans inclus. Enfin, 44 animateurs ont bac + 1 ou bac +2 et 16 ont un bac + 3 ou plus.

Il n'existe pas de domaine d'études spécifique aux animateurs. Au contraire, les domaines de formation sont très variables, les plus répandus étant les sciences humaines, lettres ou langues, étudiées par 39 animateurs. 28 animateurs ont une formation dans un domaine scientifique ou technique, 25 en économie ou gestion, et 17 dans le domaine social. 25 ont un diplôme professionnel, souvent dans l'éducation (« *CAP petite enfance* », « *Brevet d'auxiliaire puéricultrice* », « *BEP sanitaire et social* », « *BEATEP petite enfance* »...), parfois autour du livre ou des arts (« *secrétariat auxiliaire bibliothèque* » ; « *CAP compositeur en imprimerie* », « *Arts appliqués, métier de l'art, Beaux arts* »...), mais aussi dans des domaines totalement différents (hôtellerie, vente, secrétariat...).

\*\*\*

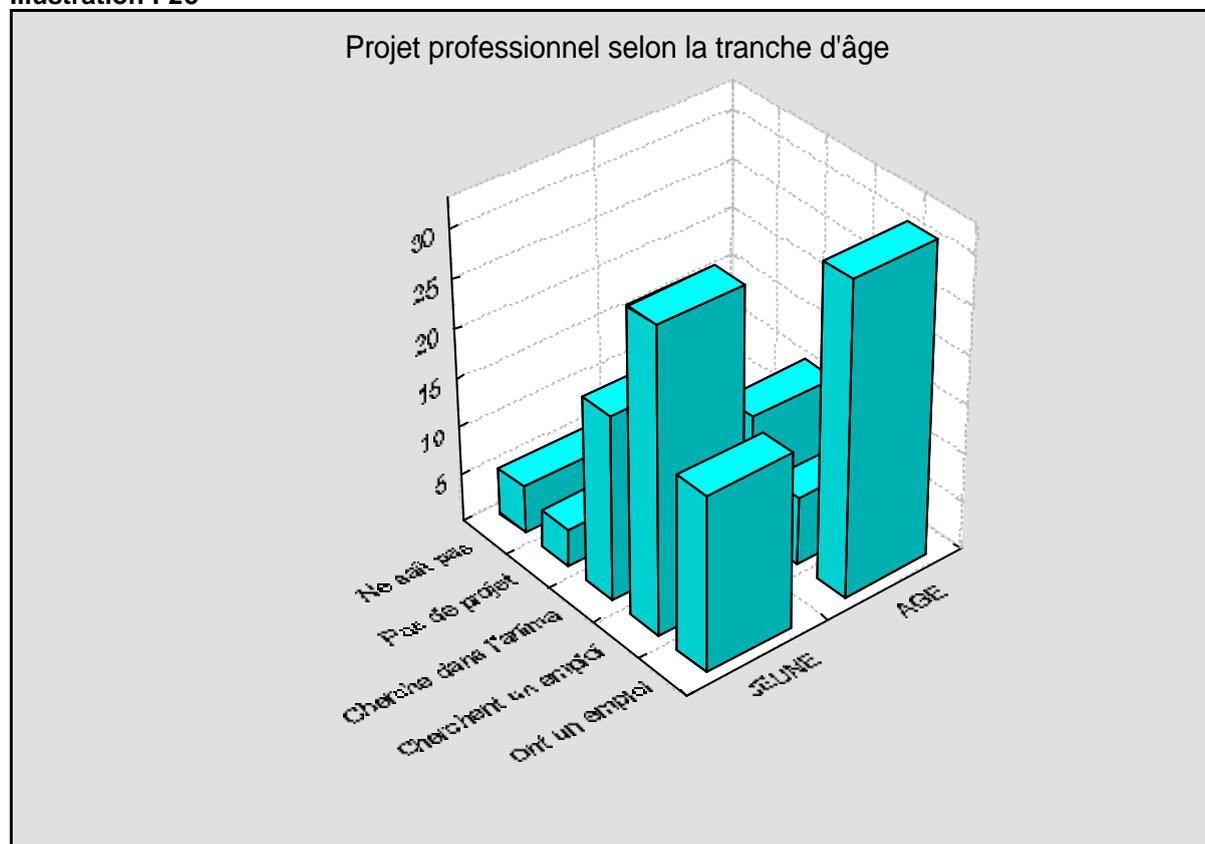
### Illustration I-24

Quelle est actuellement votre activité principale ?			
	Jeunes	Agés	Total
Un emploi à temps plein	21	34	55
Un emploi à temps partiel <i>(autre que le CLSH)</i>	20	10	30
Poursuite d'études	30	4	34
Recherche d'emploi	11	4	15
Autre situation	3	4	7

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les animateurs « âgés » (de plus de 26 ans) sont plus insérés dans la vie professionnelle que leurs cadets (**illustrations I-26 et I-27**) : ils sont plus nombreux à avoir un emploi à temps plein (34 contre 22) et ils ont moins souvent un emploi à temps partiel (10 contre 20). Mais surtout les « jeunes » sont beaucoup plus nombreux à poursuivre leurs études (30 contre 4) ou à rechercher un emploi (11 contre 4), alors que leurs aînés sont rarement dans ces situations.

### Illustration I-25



### Illustration I-26

Quel projet professionnel avez-vous ?			
	Jeune	Agé	Total
Vous avez un emploi et vous n'en recherchez pas d'autre	18	29	47
Obtenir un emploi dans le domaine correspondant à vos études .....	30	7	37
Obtenir un emploi dans l'animation (vous ne faites pas d'étude dans l'animation) .....	18	12	30
Vous n'avez pas actuellement de projet professionnel ou vous ne savez pas.....	9	1	10
NR .....	0	9	9
Total.....	75	58	133

Base : 133 animateurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les animateurs «âgés » sont dans une situation assez stable et ne désirent en général pas de (ré)orientation professionnelle : la moitié d'entre eux ne recherchent pas d'autre emploi que le leur. 12 cherchent à obtenir un emploi dans l'animation et 7 un emploi dans le domaine correspondant à leurs études. Aucun ne déclare ne pas avoir de projet professionnel et un seul déclare ne pas savoir comment s'orienter.

Les animateurs «jeunes », hormis les 18 d'entre eux qui ont un emploi et qui ne désirent pas en changer, ne sont pas aussi bien insérés : 30 recherchent un emploi dans le domaine correspondant à leurs études, 18 dans l'animation, et 9 n'ont pas de projet professionnel ou ne savent pas ce qu'ils désirent faire.

### Illustration I-27

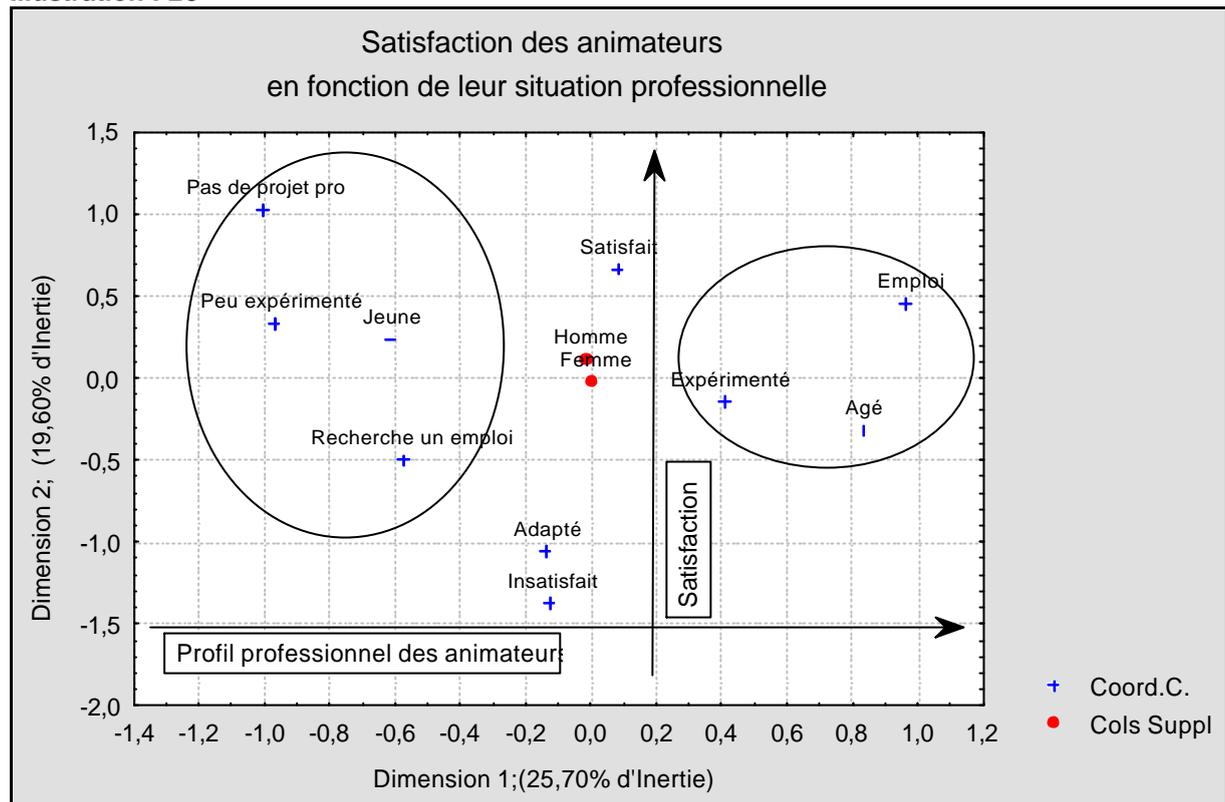
Votre situation (études, travail, possibilités...) vous satisfait-elle ?			
	Jeune	Agé	Total
Oui, totalement.....	46	31	77
Vous avez dû adapter vos ambitions à votre orientation.	16	18	34
Vous ne faites pas ce que vous désirez faire ou vous ne savez pas ce que vous désirez faire .....	5	6	11
Autre situation.....	8	3	11
Total.....	75	58	133

Base : 133 animateurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Mais malgré la situation plus instable des jeunes animateurs, qui sont souvent à la recherche d'un emploi ou n'ont pas de projet professionnel, ces derniers se déclarent majoritairement (77) totalement satisfaits de leur situation. 34 considèrent qu'ils ont dû adapter leurs ambitions à leur orientation et seulement 11 déclarent qu'ils ne font pas ce qu'ils auraient souhaité (**Illustration I-29**) .

### Illustration I-28



*Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103*

Chez les animateurs «âgés » au contraire, la satisfaction quant à la situation professionnelle est clairement liée à la possession d'un emploi (**illustration I-30**).

Comment expliquer que les jeunes animateurs en attente ou en recherche d'un emploi soient satisfaits de leur situation professionnelle autrement que par une contrainte sociale pesant moins lourdement sur eux ?

Homme et femmes ne se distinguent pas sur ces critères.

\*\*\*

### c) Le rapport à la lecture des animateurs

#### Illustration I-29

Citez les trois phrases avec lesquelles vous êtes le plus en accord :	
	effectifs
<b>Lecture = savoir</b>	
La lecture fait découvrir de grands auteurs .....	13
La lecture permet d'apprendre .....	63
La lecture développe l'intelligence .....	31
La lecture permet de mieux réussir à l'école.....	28
<b>Lecture = savoir-être</b>	
La lecture est indispensable à une bonne socialisation .....	43
La lecture permet de comprendre l'environnement qui nous entoure pour mieux agir.....	46
La lecture permet de grandir .....	25
La lecture permet de mieux se connaître .....	18
<b>Lecture = plaisir</b>	
La lecture distrait.....	60
La lecture est un plaisir à découvrir .....	86

Base : 133 animateurs      NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Parmi dix formules sur la lecture proposées aux animateurs (celles de l'**illustration I-31**, mais classées en vrac), ces derniers devaient choisir les trois énoncés avec lesquels ils se sentaient le plus en accord. Les formules les plus citées sont celles qui présentent la lecture comme un plaisir : « La lecture est un plaisir à découvrir » (citée par 86 animateurs) et « La lecture distrait » (60), et une phrase présentant la lecture comme permettant d'acquérir un savoir : « La lecture permet d'apprendre » (63). Les formules qui viennent ensuite, mais qui sont beaucoup moins citées sont « La lecture permet de comprendre l'environnement qui nous entoure pour mieux agir » et « La lecture est indispensable à une bonne socialisation », citées par respectivement 46 et 43 animateurs.

Les autres énoncés n'ont rencontré l'adhésion que d'un nombre restreint d'animateurs : « La lecture développe l'intelligence » (31) ; « La lecture permet de mieux réussir à l'école » (28) ; « La lecture permet de grandir » (25) ; « La lecture permet de mieux se connaître » (18) ; et enfin « La lecture fait découvrir de grands auteurs » qui n'est cité que par 13 animateurs.

\*\*\*

### Illustration I-30

A quelle fréquence en moyenne environ...	...lisez-vous ?	...écrivez-vous ?
Une heure par jour ou plus .....	53	63
Quelques heures par semaine.....	66	51
Quelques heures par mois .....	9	11
Moins souvent .....	4	6
NR.....	1	2
Total .....	133	133

Base : 133 animateurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

### Illustration I-31

<b>Habituellement, lisez-vous :</b>	
Des journaux .....	96
Des livres (romans, essai, théâtre...).....	94
Des magazines spécialisés (sport, féminins, culture...).....	94
De la documentation diverse (Internet, manuels, magazines spécialisés dans l'animation...).....	88
Des bandes dessinées .....	44
Autres lectures.....	15

Base : 133 animateurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

La moitié des animateurs déclarent lire une ou plusieurs heures par jour et l'autre moitié quelques heures par semaine (**Illustration I-32**). Rares sont ceux qui déclarent lire moins fréquemment. Ils déclarent presque tous lire des journaux (96), des livres (romans, essai, théâtre...) (94), des magazines spécialisés (sport, féminins, culture...) (94) et/ou de la documentation diverse (Internet, manuels, magazines spécialisés dans l'animation...) (88) (**Illustration I-33**), moins souvent des bandes dessinées (44) ou d'autres lectures (15).

### Illustration I-32

<b>Habituellement, écrivez-vous (écriture manuscrite, par ordinateur...) :</b>	
Pour communiquer (des lettres...).....	106
Pour votre travail (des rapports, des préparations d'activité...).....	106
Pour communiquer rapidement (des Courriers électroniques, Chat, SMS...).....	78
Pour vos études (cours, devoirs...).....	47
Pour vous exprimer personnellement (des nouvelles, des chansons, des poèmes, des haïkus...).....	28
Autre forme d'écriture .....	2

Base : 133 animateurs

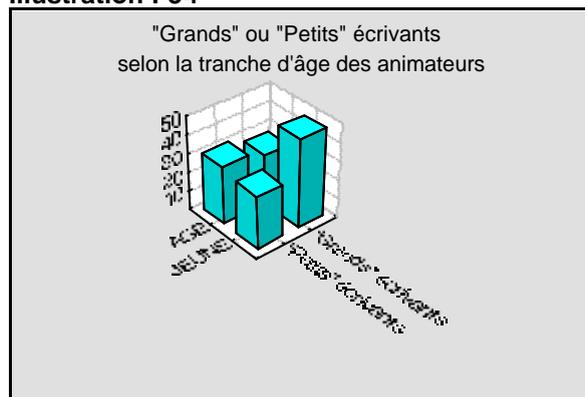
NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Ils écrivent avec environ la même fréquence (**Illustration I-32**). Essentiellement pour communiquer (des lettres...) (106) (**Illustration I-34**) et pour leur travail (des rapports, des préparations d'activité...) (106), moins souvent pour communiquer rapidement (des courriers électroniques, chats, SMS...) (78), à fortiori pour s'exprimer personnellement (des nouvelles, des chansons, des poèmes, des haïkus...) (28). Les étudiant écrivent aussi pour leurs études (47).

**Illustration I-33**



**Illustration I-34**

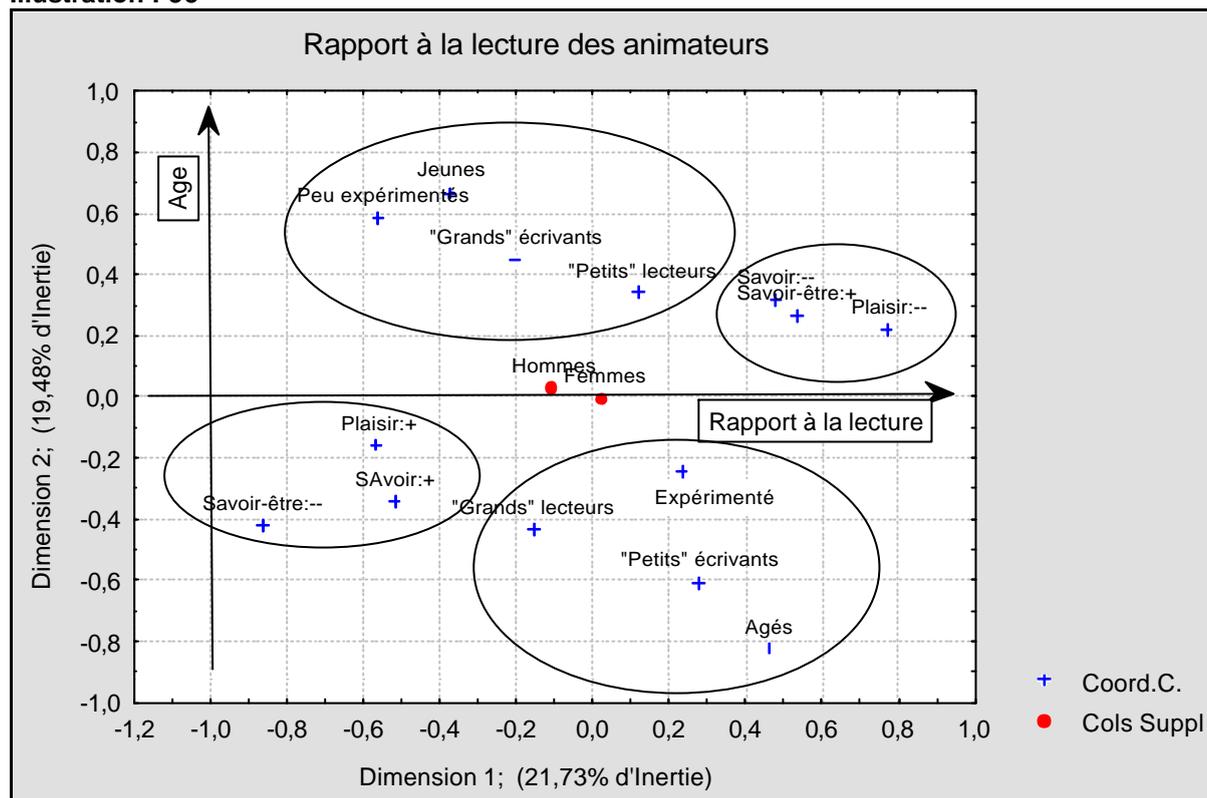


De plus, les animateurs ont été caractérisés comme « petits » ou « grands » lecteurs (respectivement écrivains) selon la fréquence avec laquelle il lisent ou écrivent.

Les animateurs « âgés » sont de « grands » lecteurs (**Illustration I-35**) mais de « petits » écrivains (**Illustration I-36**) : ils lisent plus souvent mais écrivent moins souvent que leurs cadets.

\*\*\*

### Illustration I-35



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

Les animateurs ont été positionnés à partir de 3 variables construites pour mesurer leur rapport à la lecture (**Illustration I-31**). Chaque animateur peut donc adhérer ou non à la vision de la lecture comme :

- permettant d'acquérir un savoir (« la lecture fait découvrir de grands auteurs » ; « permet d'apprendre » ; « développe l'intelligence » ; « permet de mieux réussir à l'école ») ;
- permettant de développer un savoir-être (« la lecture est indispensable à une bonne socialisation » ; « permet de comprendre l'environnement qui nous entoure pour mieux agir » ; « permet de grandir » ; « permet de mieux se connaître ») ;
- une source de plaisir (« la lecture est un plaisir à découvrir » ; « la lecture distrait »).

Le rapport à la lecture ainsi défini des animateurs permet de constater que pour ces derniers, savoir et plaisir, loin d'être opposés sont cités le plus souvent ensemble : ceux qui considèrent que la lecture permet d'acquérir un savoir, pensent souvent que c'est aussi une source de plaisir, mais ils sont moins nombreux à considérer que c'est une manière d'améliorer son comportement (**Illustration I-37**). Ceux qui au contraire considèrent la lecture avant tout comme l'occasion d'améliorer leur comportement y voient moins souvent une source de plaisir ou de savoir.

En revanche, le rapport à la lecture des animateurs ne dépend pas de leur âge.

Enfin hommes et femmes ne se distinguent ni par la fréquence avec laquelle ils lisent ou écrivent, (« grands » ou « petits » lecteurs ou écrivants), ni par leur rapport à la lecture (plaisir, savoir, savoir-être).

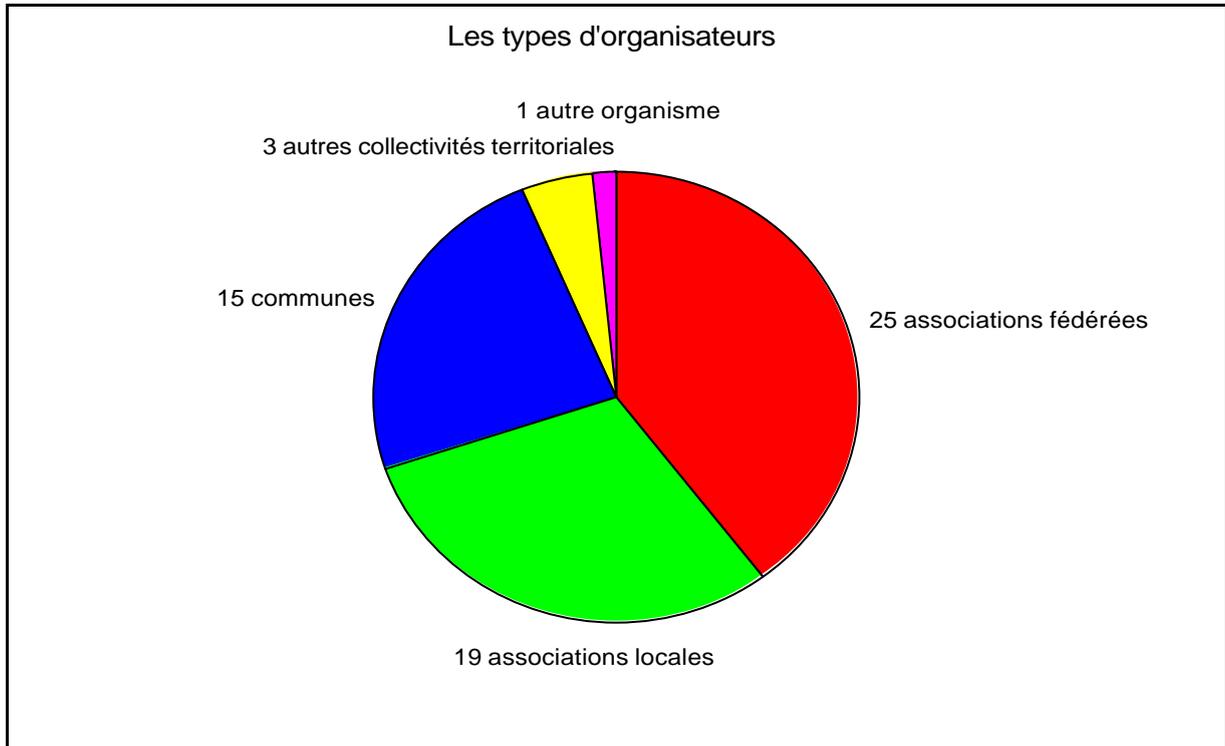
\*\*\*

## 4- Le profil des autres acteurs

### a) Le profil des organisateurs

Les organisateurs sont des collectivités territoriales, des associations fédérées, ou des associations locales. Ils élaborent un projet éducatif, et à travers lui peuvent être de véritables prescripteurs lorsqu'ils portent des préoccupations fortes dans ce champ. Mais ce n'est pas toujours le cas.

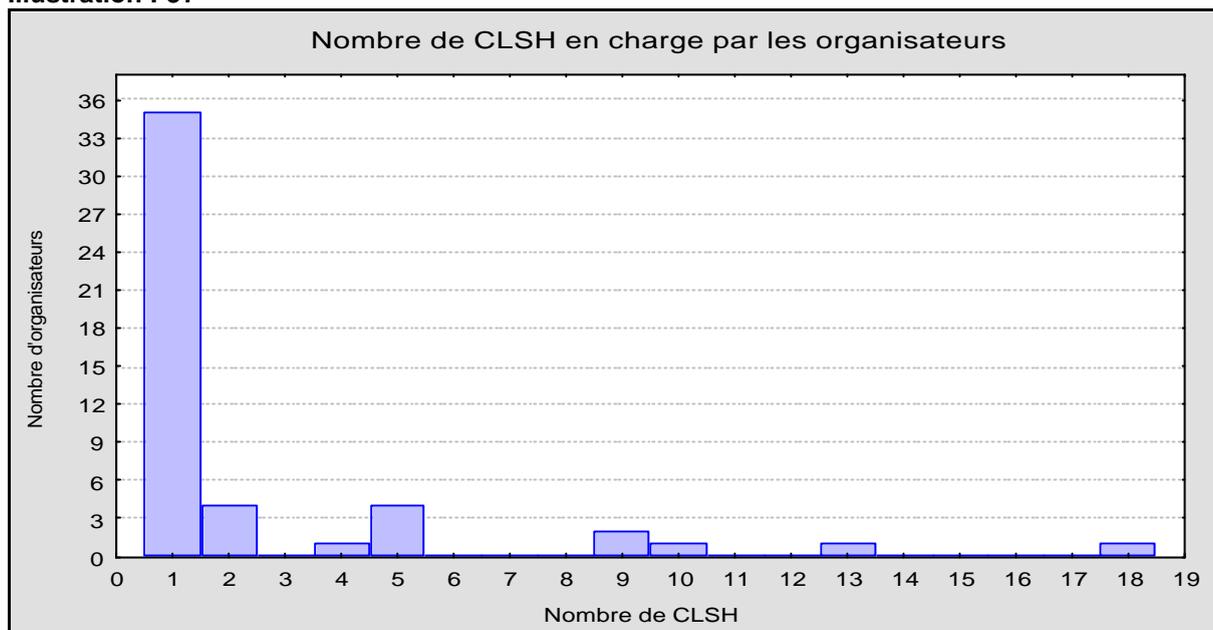
**Illustration I-36**



Parmi les 66 organisateurs répondants, 25 sont des associations fédérées, 19 sont des associations locales, et 15 sont des communes. Seulement 3 sont d'autres collectivités territoriales et 1 seul autre organisme (**Illustration I-38**).

\*\*\*

### Illustration I-37



NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

La majorité des organisateurs (35 sur les 52 organisateurs ayant répondu à la question) n'ont qu'un seul CLSH en charge dans le département et 10 en ont de deux à cinq. Enfin 7 organisateurs ont de nombreux CLSH en charge (de 9 à 52 CLSH).

51 CLSH ont un organisateur non affilié à une fédération. Lorsque les organisateurs sont affiliés, les fédérations les plus souvent représentées sont Les Francas (15 centres) et la fédération des centres sociaux (12 centres). Les autres fédérations, la Ligue de l'Enseignement (FOL), la fédération française des maisons de jeunes et de la culture (FFMJC), les familles rurales, l'Union française des centres de vacances (UFCV), Léo Lagrange et les foyers ruraux regroupent entre 4 et 8 centres chacune. Enfin les Pupilles de l'école publique (PEP) ne regroupent qu'un seul centre.

\*\*\*

### Les financements reçus

Pour cette opération lecture/écriture, 19 organisateurs reçoivent des financements des contrats éducatifs locaux, 10 de contrats de ville (ou d'agglomération ou de pays) et 6 d'un autre dispositif (MSA et communauté de communes). Parmi ces organisateurs, 2 reçoivent des financements de deux de ces dispositifs et un en reçoit des trois.

### Leur implication

Sur les 66 organisateurs répondants, seulement 20 ont déclaré avoir explicitement rédigé un volet spécifique sur la lecture / écriture dans leur projet éducatif et 6 sont centre ressource dans le domaine de la lecture / écriture pour des CLSH qu'ils n'organisent pas.

### Illustration I-38

Employez-vous des personnes ressources ou des intervenants dans le domaine de la lecture écriture ?				
A titre permanent	A titre ponctuel			Total
	Oui	Non	NR	
Oui	8	3	5	16
Non	32	7	1	40
NR	9	0	1	10
Total	49	10	7	66

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

48 organisateurs emploient des personnes ressources ou des intervenants extérieurs dans le domaine de la lecture/écriture (**Illustration I-41**) : 8 à titre permanent (uniquement), 32 à titre ponctuel (uniquement) et 8 utilisent les deux formules.

\*\*\*

## b) Le profil des intervenants extérieurs

Il y a environ 2 à 4 intervenants par département mais n'ont été interrogés que ceux qui ont proposé des activités de lecture/écriture dans les CLSH concernés par l'enquête. Ils sont embauchés pour leurs compétences dans le domaine de l'animation autour du livre. Ils interviennent dans les CVL et les CLSH, soit directement auprès des enfants soit avec les animateurs dans le but de les former. Ils peuvent intervenir à titre individuel ou au sein d'une association spécialisée comme personne-ressource.

37 intervenants extérieurs ont répondu à l'enquête, 30 femmes et 7 hommes. 26 en sont au moins à leur 3<sup>ème</sup> année d'intervention en CVL et 9 à leur 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année.

Pour 23 d'entre eux, l'animation est l'activité principale. Les autres sont bibliothécaires (5), auteurs (2), conteurs (2), plasticiens (2), ou enseignants (2). Les autres professions citées dans le questionnaire (illustrateur, cinéaste / vidéaste, comédien / acteur, musicien ou autre) ne sont pas représentées.

31 intervenants exercent des activités d'animation dans une ou plusieurs structures autres que des CLSH :

- 26 interviennent en milieu scolaire : 16 en école, 4 en collège, 3 en lycée et 3 en crèche ou en maternelle ;
- 11 travaillent pour des associations, la plupart destinées à la promotion de la lecture (« lire à X » ; « Lire et faire lire » ; « Lire à l'hôpital »...), mais pas uniquement (ex : « Association sportive » ; « Maison de quartier » , « Association parentale »...);
- 15 travaillent pour des réseaux de lecture publics (bibliothèques, médiathèques...) ou dans la formation pour adultes ou des stages BAFA « animation autour des albums » ;
- 15 travaillent auprès de publics particuliers : dans des centres sociaux (centres socio-culturel, MJC, maisons d'arrêt, foyers d'insertion, service de PMI...), ou des maisons de retraite ;
- Enfin, 6 travaillent dans de l'événementiel autour de la lecture : (ex : le salons du livre, l'organisation de projets culturels, « Le mois de l'estampe à Paris », l'université de l'écriture à X , la fête du livre Y...).

Parmi les 37 intervenants, 18 détiennent un ou plusieurs diplôme(s) dans l'animation : 13 possèdent le BAFA, 5 le BEATEP dont 4 avec l'option médiateur du livre, 2 un DUT dans l'animation et 9 possèdent un autre diplôme. Enfin, 18 intervenants ont suivi une formation dans le secteur livre / lecture durant les deux années qui viennent de s'écouler.

\*\*\*

### c) Le profil des CEPJ

Les CEPJ sont les personnes-ressources des départements, dont ils élaborent et appliquent la politique. Dans le domaine de la lecture/écriture, ils ont un double rôle, de pédagogie et de gestion du dispositif : ils peuvent créer et offrir des outils pédagogiques (malles, fiches...), concevoir des stages destinés à former et sensibiliser les acteurs, organiser, orienter et coordonner les actions, ou enfin former et solliciter les associations et intervenants extérieurs. De leurs relations au sein de leur service, avec le secteur des CLSH, et avec leurs partenaires, et de la place qu'ils consacrent aux actions lecture/ écriture vont dépendre leurs pratiques.

Les 19 CEPJ répondants ont une certaine ancienneté dans leur poste : 9 ont plus de 10 ans et 9 ont de 3 à 10 ans d'ancienneté. Un seul a moins de 3 ans d'ancienneté.

Les relations des CEPJ avec le secteur des CLSH semblent assez contrastées selon les cas au niveau :

- des thèmes d'intervention : 12 CEPJ ont été sollicités par le secteur des CLSH pour des missions dont ils ont la charge, 9 ont été amenés à expertiser des projets éducatifs hors du cadre des opérations lecture-écriture et 9 dans ce cadre. Enfin, seulement 3 CEPJ participent aux procédures d'habilitation des CLSH ;
- ou de la fréquence des relations avec les directeurs : 9 CEPJ travaillent fréquemment avec les directeurs de CLSH et 9 ne le font qu'occasionnellement. 13 CEPJ déclarent s'être personnellement impliqués dans la réalisation de certaines actions lecture/écriture.

En revanche, les actions lecture/écriture semblent tenir une place importante au sein des services jeunesse et sports : 16 CEPJ déclarent que ces actions relèvent d'une préoccupation constante tout au long de l'année (aucun CEPJ ne fait mention d'une préoccupation occasionnelle) et 8 considèrent même qu'elles sont prioritaires au sein de leur service.

La grande majorité des CEPJ travaillent en collaboration avec la plupart de leurs partenaires potentiels : la totalité avec les réseaux de lecture publics et les organisateurs de CLSH. Le partenariat avec les organisateurs s'est déroulé dans le cadre des opérations lecture/écriture des années antérieures (pour 16 CEPJ), dans le cadre d'une formation qu'ils ont aidé à mettre en place (16), dans le cadre de dispositifs d'intervention départementaux (CEL, politique de la ville, insertion des jeunes, contrats temps libre...) (16), dans le cadre d'une charte de qualité (5) et dans un autre cadre (4).

De même, 18 CEPJ déclarent que les grandes fédérations d'éducation populaire et de jeunesse sont impliquées dans l'opération lecture/écriture en tant que partenaires pédagogiques, et 14 en disent autant des collectivités territoriales, dont 9 pour les communes, 8 pour les groupements de communes et 11 pour les départements. Seules les régions ne semblent pas être considérées par les CEPJ comme des partenaires pédagogiques.

\*\*\*

## Conclusion : de qui émanent les impulsions ?

Deux types principaux d'impulsion ont amené les CLSH à participer à l'opération lecture/écriture ou simplement à pratiquer des activités dans le domaine : les initiatives personnelles des directeurs et les incitations des CEPJ. Les impulsions provenant des organisateurs ou des intervenants extérieurs sont beaucoup moins fréquentes.

Quelle qu'en soit la provenance, ces impulsions concernent :

### a) La participation des CLSH à l'opération

57 directeurs déclarent qu'ils ont été amenés à participer à l'opération lecture/écriture parce qu'ils étaient déjà assez sensibilisés au problème pour y participer de leur propre initiative (**Illustration I-43**) et 47 ont été sollicités dont 33 par les services déconcentrés et 14 par leur organisateur.

#### Illustration I-39

Qu'est-ce qui vous a amené à participer à cette opération ?			
	Quand avez-vous commencé à proposer des activités autour du livre ?		
	Avant l'été 2002	Depuis l'été 2002	Total
Une incitation des services déconcentrés .....	13	20	33
Une incitation de l'organisateur .....	8	6	14
Vous étiez déjà assez sensibilisé au problème de la lecture /écriture pour y participer de votre propre initiative .....	35	22	57
Total .....	56	48	104

Base : 104 directeurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

On pourrait penser que les directeurs qui déclarent participer aux actions de lecture/écriture de leur propre initiative l'ont fait avant l'été 2002 (il n'y a aucune raison pour qu'ils aient commencé juste à cette période là), et ceux qui y ont été incités (par les services déconcentrés ou leur organisateur) l'ont été depuis l'opération de l'été 2002. Il n'en est rien :

- parmi ceux qui déclarent avoir participé aux actions de lecture/écriture de leur propre initiative, 22 ont commencé les actions depuis l'été 2002. Dans ce cas, même s'ils étaient déjà sensibilisés au problème de la lecture/écriture, cette sensibilisation n'avait pas été suffisante pour les amener à agir et l'incitation de l'été 2002 semble avoir été utile ;
- 21 directeurs ayant commencé les actions lecture écriture avant l'été 2002 déclarent avoir été incités à le faire (13 par les services déconcentrés et 8 par leur organisateur), ce qui montre qu'il existait des incitations à la lecture en CLSH même avant l'opération de l'été 2002.

En outre, parmi les 35 directeurs ayant commencé les activités de lecture/écriture avant l'été 2002 de leur propre initiative, certains n'étaient pas au courant de l'opération. Six directeurs ont fait part de leur étonnement à être interrogés sur ce thème lors de la question ouverte de fin de questionnaire.

\*\*\*

### Illustration I-40

Qu'est-ce qui vous a amené à participer à cette opération ?			
	L'opération lecture/écriture est-elle explicitement inscrite dans votre projet pédagogique ?		
	Oui	Non	Total
Une incitation des services déconcentrés .....	16	20	36
Une incitation de l'organisateur .....	8	7	15
Vous étiez déjà assez sensibilisé au problème de la lecture /écriture.....	31	26	57
Total .....	55	53	108

Base : 108 directeurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Que l'opération lecture/écriture ait été adoptée par incitations extérieures ou par sensibilisation personnelle du directeur, les centres sont à peu près aussi nombreux à l'inscrire dans leur projet pédagogique (**Illustration I-44**). Or on peut considérer cette pratique comme un assez bon indicateur de motivation de l'équipe pour le sujet et comme assez prédictive d'actions plus efficaces et plus nombreuses (ce qui sera en effet confirmé dans la suite du rapport). Lorsque le directeur n'est pas de lui même sensibilisé au problème, les incitations ont donc souvent des effets tout aussi positifs sur les pratiques.

\*\*\*

### b) Le choix des activités

58 directeurs déclarent qu'un ou des événements ont déclenché les activités de lecture/écriture mises en place dans leur centre : 29 directeurs citent la mise en place d'un équipement (toujours un coin lecture ou une bibliothèque), 28 directeurs citent un événement lié à la lecture ou à l'écriture extérieur au centre, et 10 directeurs évoquent d'autres circonstances. Lorsqu'il leur est demandé sous forme de question ouverte de quel événement il s'agit, les réponses sont très variées :

#### **Un événement extérieur**

Les événements les plus souvent cités, par 13 directeurs, sont des temps forts comme les salons, forums ou festivals : « *salon du livre dans ma ville* », « *rencontre avec un intervenant sur le salon des métiers d'arts* » ; « *fête du livre et de la jeunesse* » ; « *le festival des Arts du récit* » ; « *participation comme jury au prix du roman jeunesse 2001-2002* »...

11 directeurs citent aussi des jeux, des projets, ou diverses opérations livre ou lecture : « *jeu dans la ville de X* », « *mise en place d'un projet d'animation* » ; « *exposition prochainement* » ; « *projet 'je t'écris, tu me réponds' (DDJS)* » ; « *Ecriture d'un conte pour la semaine contre le racisme* »...

Enfin, 4 directeurs citent divers événements extérieurs : « *résidence de conteurs dans le village* » ; « *existence d'un collectif lecture dans le département* » ; « *tous pareils, tous différents* » (DDJS) » ; « *défilé de mode* » ; « *animation lecture dans une librairie* ».

#### **D'autres circonstances**

10 directeurs citent d'autres circonstances, et en premier lieu, le diagnostic de difficultés particulières en lecture des enfants : « *Diagnostic fait avec l'école* » ; « *La pauvreté du langage et culturelle des enfants* » ; « *L'activité périscolaire et les difficultés de lecture des enfants* » ; « *La demande des enfants* » ; « *Baisse de fréquentation de l'espace-livre* ».

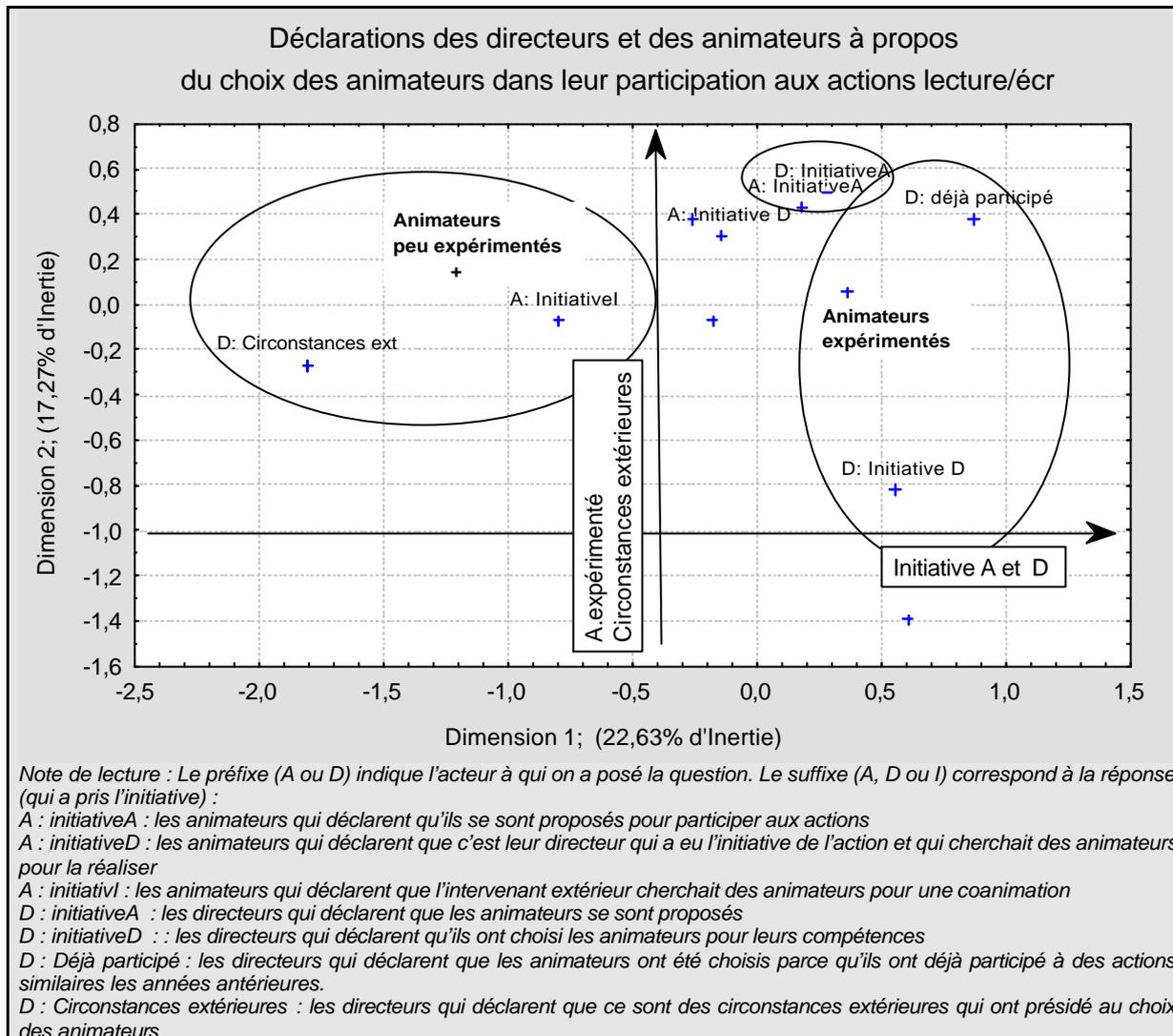
Les activités livre/lecture peuvent aussi avoir été proposées parce qu'un adulte supplémentaire vient travailler dans les CLSH : « *Une maman qui avait envie de créer un journal* » ; « *Création poste médiatrice emploi jeune et mise en place coin lecture* » ; ou parce qu'un nouveau partenariat avec d'autres structures s'est mis en place : « *Travail en partenariat avec d'autres centres* » ; « *Le partenariat avec une bibliothèque en 1997* ».

Enfin, le dernier type d'événement qui a pu pousser le CLSH à proposer des activités livre/lecture ce sont les incitations reçues de la part de la DDJS lors de réunions, de formations, ou à l'occasion de rencontres informelles.

\*\*\*

## c) La participation des animateurs

Illustration I-41



Pour plus d'éléments sur la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

Lorsqu'on demande aux animateurs comment ils ont été amenés à participer à des activités de lecture/écriture, 74 d'entre eux déclarent que c'est le directeur du centre qui a eu l'initiative des activités et cherchait des animateurs pour les réaliser, 24 répondent qu'ils en ont eu eux-mêmes l'initiative, et 11 que c'est l'intervenant extérieur qui leur a proposé des activités à co-animer avec eux.

Souvent aussi, c'est la DDJS qui a proposé le projet au centre, de façon informelle « *La DDJS nous a contactés pour participer à ce projet.* » ; ou plus officiellement : « *Appel à projet de grande envergure avec la DDJS* ».

Les réponses des directeurs divergent de celles des animateurs : alors que ces derniers déclarent le plus souvent que c'est leur directeur qui les a sollicités pour des activités de lecture, le directeur, lui, affirme que ce sont eux qui ont choisi d'y participer par intérêt personnel pour la lecture. Peut-être dans ce cas la motivation des animateurs est-elle surestimée.

## d) La collaboration d'un intervenant extérieur

66 directeurs déclarent avoir bénéficié de l'aide d'un intervenant extérieur. Lorsque c'est le cas, la grande majorité d'entre eux (49 sur 66) déclarent que c'est à leur initiative et 38 à celle de la DDJS,

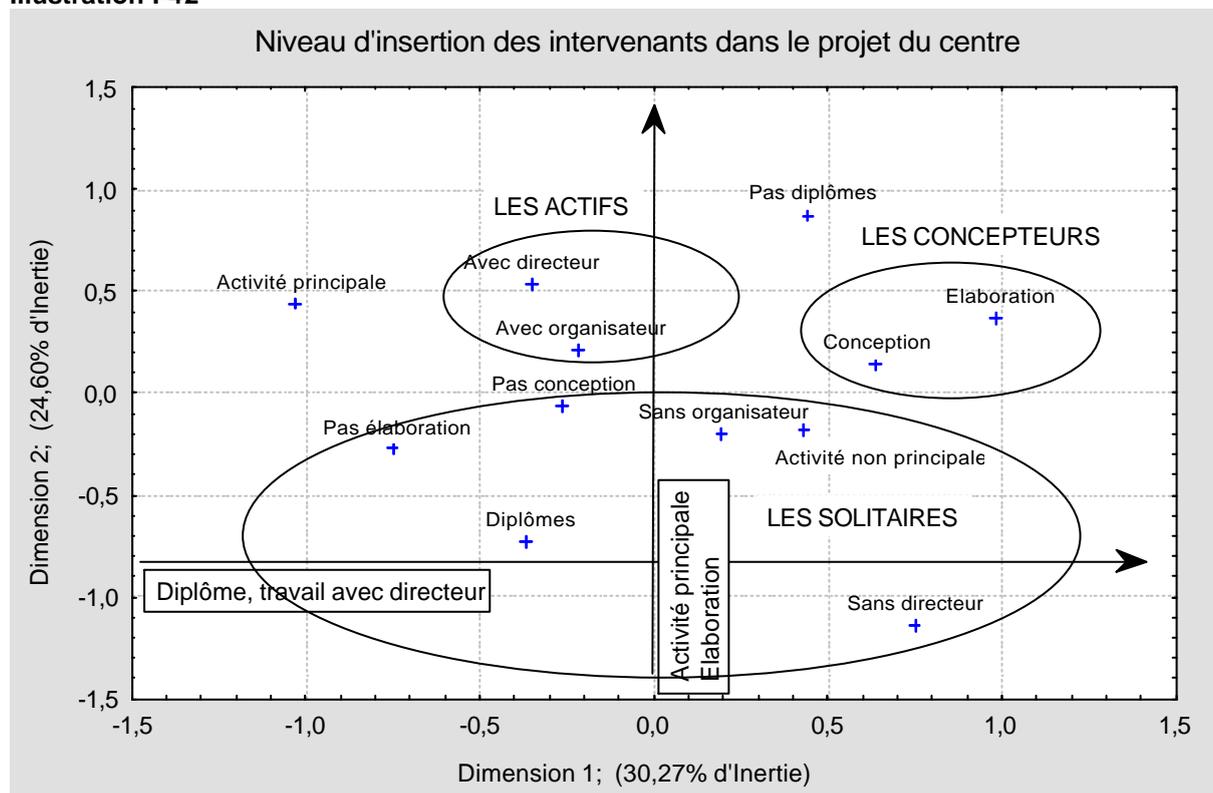
rare sont les directeurs qui déclarent que les initiatives sont venues d'ailleurs, c'est à dire de l'organisateur (11) et de l'intervenant lui-même (7).

Les intervenants ne partagent pas cette vision des choses. Ils sont en proportion plus nombreux à avoir le sentiment de s'être proposés d'eux-mêmes (parmi les 37 intervenants extérieurs, 8 seulement déclarent avoir été sollicités par le directeur du centre et 9 s'être proposés d'eux-mêmes).

La conception des actions, elle aussi, peut avoir différentes sources<sup>5</sup> : 24 intervenants déclarent qu'ils ont réalisé ce travail en collaboration avec l'équipe pédagogique, 15 qu'ils ont proposé l'activité clé en main et se situent plutôt comme des prestataires de services, 12 que c'est le CLSH qui leur a demandé de faire cette intervention, et 8 que la collaboration s'est réalisée dans un autre contexte. Dans ce cas, elle a toujours été conçue par la DDJS et présentée sous différentes formes : *formation, proposition de projet, organisation d'un prix « jeunesse et sport », d'un événement « Tous pareils tous différents », prêt de matériel (« Les 2 malles appartenaient à « jeunesse et sports » et à une association »)*...

La collaboration des intervenants à l'équipe pédagogique peut être plus ou moins étroite et de ce fait, ces derniers sont plus ou moins insérés dans le projet du centre : ils peuvent avoir conçu les actions en collaboration avec l'équipe pédagogique (le paragraphe précédent montre que c'est le cas de 24 d'entre eux), avoir été associés à l'élaboration du volet lecture/écriture du projet pédagogique du centre (19), ou bien avoir travaillé avec le directeur (28) ou l'organisateur (22) dans la mise en place des actions lecture / écriture :

#### Illustration I-42



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

Si les intervenants participent à ces quatre activités à la fois (conception, élaboration, mise en place des activités avec le directeur, avec l'organisateur), ils sont véritablement insérés dans le projet du centre. Mais cela ne se produit jamais. Il est possible de faire une typologie succincte des intervenants selon le type de relations qu'ils entretiennent avec les CLSH en dégagant trois sortes d'intervenants, correspondant chacune à environ 1/3 des cas :

<sup>5</sup> Il y a plus de réponses (59) que d'intervenants (37) ces derniers pouvant fournir des réponses multiples dans le cas où ils proposaient plusieurs actions de lecture/écriture.

- les « actifs » : c'est dans la mise en place des activités qu'ils travaillent en collaboration avec le directeur et l'organisateur mais ils ne participent pas davantage à la vie du centre **(Illustration I-47)** ;
- les « concepteurs » : ils ont été associés à l'équipe lors des phases de réflexion sur les actions, notamment lors de l'élaboration du volet lecture/écriture du projet pédagogique et lors de la conception des activités. Mais ensuite, dans le mise en place des activités ils ne travaillent pas en collaboration avec le directeur ou l'organisateur ;
- les « solitaires » : ils sont totalement dégages de la vie du centre. Soit ils ont proposé leur activité « clé en main », soit c'est le centre qui leur a demandé de la mettre en place (avec ou sans animateurs), mais sans relation ni avec le directeur, ni avec l'organisateur. Ils n'ont pas été associés à l'élaboration du volet lecture/écriture. Ils sont plutôt plus diplômés que les autres.

\*\*\*

A chaque niveau (pour la participation des CLSH à l'opération, pour le choix des activités, pour le choix des animateurs qui proposeront ces activités, pour la collaboration d'un intervenant extérieur), les initiatives proviennent donc de toutes parts : aussi bien de la DDJS que du directeur du centre personnellement sensibilisé à la lecture/écriture, moins souvent de propositions de l'intervenant extérieur ou de l'organisateur. Le dispositif mis en place n'est pas descendant, mais a plutôt des origines et des ramifications multiples et plus ou moins robustes. Mais quelles que soient l'origine des activités et la provenance des initiatives, les effets sur les pratiques, en terme de niveau d'activité ou d'insertion de l'intervenant dans le projet du centre, sont aussi importants.

\*\*\*



**II- LES ACTIVITES DE LECTURE/ECRITURE PROPOSEES  
ET LES CONDITIONS DE LEUR REALISATION**



# 1- Les principales activités de lecture/écriture proposées dans les CLSH

## a) Les activités spécifiquement lecture/écriture

### Illustration II-1

- <b>Aux animateurs et aux intervenants</b> : Quelles sont les activités auxquelles vous avez <u>participé</u> durant les 12 derniers mois ?					
- <b>Aux directeurs</b> : Quelles sont les activités <u>mises en place</u> dans votre centre ?					
- <b>Aux organisateurs</b> : Si vous employez des personnes ressources dans le domaine de la lecture/écriture, <u>ont-elles participé</u> aux actions suivantes dans les CLSH ?					
- <b>Aux CEPJ</b> : Dans le cadre des opérations lecture/écriture, avez-vous <u>soutenu</u> les actions suivantes :					
	Animateur	Directeur	Intervenant	Organisateur	Coordonnateur
<b>Activités « créatrices »</b> : <i>(les enfants sont mis en situation de création)</i>					
Ateliers d'écriture	65	64	19	30	17
Lecture voix haute enfants	58	56	13	32	10
Création livre objet	39	46	5	25	14
Création spectacle à partir d'un livre	37	45	13	17	9
Création plastique à partir du livre	51	44	16	26	13
Utilisation TIC	48	42	22	21	6
Ecritures spectacle	30	41	2	17	2
Création de journaux	32	40	9	18	6
Création de carnets de bord illustrés	24	25	8	14	4
Echanges épistolaires	9	8	5	4	6
Chœur de lecteurs	13	5	2	7	5
Réalisation émission radio	4	4	13	1	2
<b>Activités « culturelles »</b> : <i>(rencontres avec des acteurs ou des biens culturels)</i>					
Jeux autour du livre	87	83	21	44	18
Fréquentation bibliothèque	100	82	17	47	11
Conception aménagement animation espace	81	76	17	39	12
Lecture publique comédien	65	69	20	33	15
Rencontre prof livre	61	57	1	34	14
Mise à disposition malle pédagogiques	52	42	21	35	15
Utilisation TIC	48	42	22	21	6
Manifestations culturelles dédiées au livre	49	38	12	21	13
Participation à des jurys	18	29	10	12	9
Conception et réalisation d'outils pour diffusion au public	15	17	-	8	8
Conception expositions	19	17	6	13	7
<b>Activités « qualifiantes »</b> : <i>(activités qui débouchent sur une amélioration de la qualification des intervenants)</i>					
Formation animateurs ou intervenants	25	49	6	32	17
Conception et réalisation d'outils pour animateurs	19	17	13	13	12
<b>Autres activités</b>					
	9	13	6	9	3

Bases :

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

138      113      37      66      19

Les activités « culturelles » (selon la terminologie de rigueur : « rencontres avec des acteurs ou des biens culturels », c'est à dire essentiellement des rencontres avec des professionnels du livre, ou la mise à disposition de livres ou d'objets liés aux livres, comme des malles pédagogiques) sont plus souvent citées que les activités « créatrices », (au cours desquelles les enfants sont mis en situation de création) : les directeurs citent 552 activités « culturelles » contre 420 activités « créatrices ».

Selon les directeurs répondants, les activités les plus fréquemment mises en place dans les centres sont les jeux autour des livres (cités par 83 directeurs **Illustration II-1**), la fréquentation d'une bibliothèque (82), la conception l'aménagement et l'animation d'un espace-lecture (76), les lectures publiques par un comédien (69) et les ateliers d'écriture (64). Les activités classées selon les réponses des animateurs répondants suivent environ le même ordre.

Les intervenants collaborent souvent aux 5 activités les plus citées par les directeurs, mais proposent aussi très souvent des activités utilisant les techniques de l'information et de la communication (TIC) et mettent des malles pédagogiques à disposition dans les centres.

Il a été demandé aux directeurs et aux animateurs s'ils avaient mis en place d'autres activités de lecture/écriture dans leur centre. Leurs réponses ne font pas état d'activités fondamentalement différentes de celles proposées par les items de la question, mais fournissent des précisions sur la façon dont ces activités ont été mises en œuvre :

- **constitution de livres/objets couplée avec une recherche ou une création au niveau du contenu du livre** sont souvent citées : « *L'élaboration d'un livret relatif à l'histoire minière de la ville de la R. dans le cadre d'une activité périscolaire (travail en lien avec la médiathèque de notre ville)* » ; « *Création de livres avec recherche de documents sur thèmes précis* » ; « *Cahier de recettes de cuisine* » ; « *Ecriture de chansons ou de contes* » (4) ; « *Création d'un conte (dont les enfants sont les personnages)* » ; « *Création poésies* » ; « *Ecriture de contes, illustrations* » ; « *Projet bande dessinée : autour de jeux : rallye BD, jeu de l'oie sur le thème de la BD* » ; « *création de livres à toucher (3-6 ans)* » ; « *Faire du livre et de l'imaginaire des éléments vivants qui complètent de manière ludique et formatrice les activités pratiques proposées à la ferme* » ; « *Impression en taille douce, illustrations de poèmes créés par les enfants avec un intervenant* » ; « *Création d'un livre sur les sorcières* » ; « *Ecriture d'un livre, non publié, encore...* » ; « *Création d'un roman photo* » ; « *Création d'une fin d'un récit d'un livre avec les enfants* » ; « *Création d'un livre grand format avec les enfants du CLSH* » ; « *Réalisation de CD* » ; « *Fabrication d'une bande dessinée destinée aux enfants* » ; « *Invention d'histoire, illustration d'une histoire* » ; « *Création des « livres du mois » : lire 3 livres aux enfants et illustrer une image de ces livres* ». « *Travail sur des livres associés et créer un panneau en art plastique «couleurs et personnages* » ; « *Pièce de théâtre* » ; « *Lors des différents temps forts de l'année, écriture de poème, de conte...* » ; « *Jeux d'écriture, cadavres exquis* » ;
- **recherche de participation des enfants à la mise en place des activités**: « *Organisation d'un salon du livre jeunesse avec un groupe de 14 jeunes* » ; « *Choix des livres par les enfants pour leur coin lecture dans une librairie* » ; « *Bébé et parents lecteurs* » ; « *Charte du savoir vivre ensemble, projet vidéo* » ; « *Mise en place d'une exposition sur les droits et devoirs de l'enfant* » ; « *Réalisation d'expositions régulièrement* » ; « *Bibliothèque de rue, bibliothèque de quartier (5000 livres environ)* » ; « *Participation des enfants à la manifestation 'le livre élu', proposé par le collectif lecture* » ; « *Manifestations "Tous pareils, tous différents"* » ; « *crème d'histoire* » ; « *Concours « Pélagie, Mélusine, et autres...* » ;
- **utilisation de différents types de matériel pédagogique** : « *Heure du conte* » ; « *Malle de livres avec une association* » ; « *Animation d'un coin lecture pour les enfants et par tranche d'âge* » ; « *Lecture des panneaux lors de visite/exposition* » ; « *Utilisation de la malle à s'envoler, la « malle à croquer », le méchant de l'histoire.* »
- **activités diverses**: « *Mise en place d'un mur d'expression* » ; « *Une page dans un journal local* » ; « *Défi lecture depuis avril 2001* » ; « *Opération "Couleur du Monde"(DDJS)* » ; « *Mise en place de lieux d'écriture enfants / adulte.* » ; « *Lecture à voix haute auprès d'enfants (2 à 6 ans)* » ; « *Alphabétisation* » ; « *Autour de la méthodologie pendant l'aide scolaire* » ; « *Accompagnement scolaire* » ; « *Choix de livres chez le libraire* » ; « *Lecture, relaxation* » ; « *Lorsque les enfants sont énervés, je leur lis une histoire, ils aiment ça.* » ; « *Les temps calmes* » ; « *Au moment de la sieste, des contes sont lus* » .

Enfin, les intervenants extérieurs citent aussi la fabrication de différents types de matériel pédagogique ou la formation : « *Création d'outils à la demande, jeu, projet (pour jeunesse et sports). ex : jeux à partir des livres d'une malle sur le thème de la santé et du bien être (maternelle, primaire, ado)* » ; « *Fabrication d'une malle pédagogique autour des ateliers d'écriture (commande DDJS)* » ; « *Gestion et accompagnement de malles, thématique lecture et jeux auprès des équipes animateurs.* » ; « *Animation albums en stage BAFA et BAFD, prix couleurs du monde, atelier d'écriture poétique.* » ; « *Animation association lecturique* » ; « *Projet de la fête de la lecture de GERZAT. Formation d'élèves EPSI. Intervention, présentation de la lecture dans les CVL à DDJS de Montauban.* » ; « *Coordinations de collectifs qui fédèrent bibliothécaires, animateurs et directeurs* » ;

## b) Les activités hors lecture/écriture

Les animateurs ne font pas lire ou écrire les enfants uniquement dans le cadre d'activités spécifiquement consacrées à cela, mais également à l'occasion de préoccupations de la vie de tous les jours. Cette approche plus pragmatique mais complémentaire de la précédente est moins destinée à développer le plaisir de la lecture/écriture qu'à faire émerger le sens de ces activités. Elle est fortement préconisée par les associations et semble être souvent considérée comme révélatrice d'une certaine réflexion sur le sujet.

### Illustration II-2

<b>Animateurs et directeurs : En dehors des activités qui y sont spécifiquement consacrées, dans quelle(s) circonstance(s) mettez-vous (votre centre met-il) en valeur la lecture/écriture ?</b>			
<b>CEPJ : En dehors des activités qui y sont spécifiquement consacrées, prenez-vous en compte les actions suivantes qui mettent en valeur la lecture/écriture ?</b>			
	Animateurs	Directeurs	CEPJ
Lecture/écriture d'une règle (de vie, d'un jeu..)	108	77	8
Lecture/écriture d'un menu, d'une recette...	87	73	4
Réalisation d'une affiche, d'un slogan	51	54	5
Activités de repérage dans la ville ou dans l'environnement ( <i>signalétique urbaine</i> )	68	32	6
Lecture d'une notice d'utilisation dans le cadre d'une action différente	32	25	3
Autre(s) circonstance(s)	7	18	1

Base : 133 animateurs, 113 directeurs et 19 CEPJ

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Selon les déclarations des animateurs et des directeurs interrogés, ces activités sont très souvent mises en valeur (**Illustration II-2**), notamment la lecture/écriture d'une règle de vie ou d'un jeu (citée par 77 directeurs), la lecture/écriture d'un menu ou d'une recette (73) et la réalisation d'une affiche ou d'un slogan (54).

Quant aux activités de repérage dans la ville ou dans l'environnement (*signalétique urbaine*), elles sont peu citées par les directeurs (32) mais beaucoup plus souvent par les animateurs (68), ce qui témoigne d'initiative et d'intuition pédagogique de leur part.

Seulement 25 directeurs et 32 animateurs citent la lecture d'une notice d'utilisation dans le cadre d'une activité différente (la construction d'un cerf volant, par exemple). Cette activité, la plus souvent citée pourtant par les spécialistes de l'incitation à la lecture (associations, direction de la jeunesse...) est peut-être difficile à mettre en œuvre pour une raison très prosaïque : les notices d'utilisations, même pour des jeux, ne sont pas toujours très faciles à comprendre, particulièrement par des enfants.

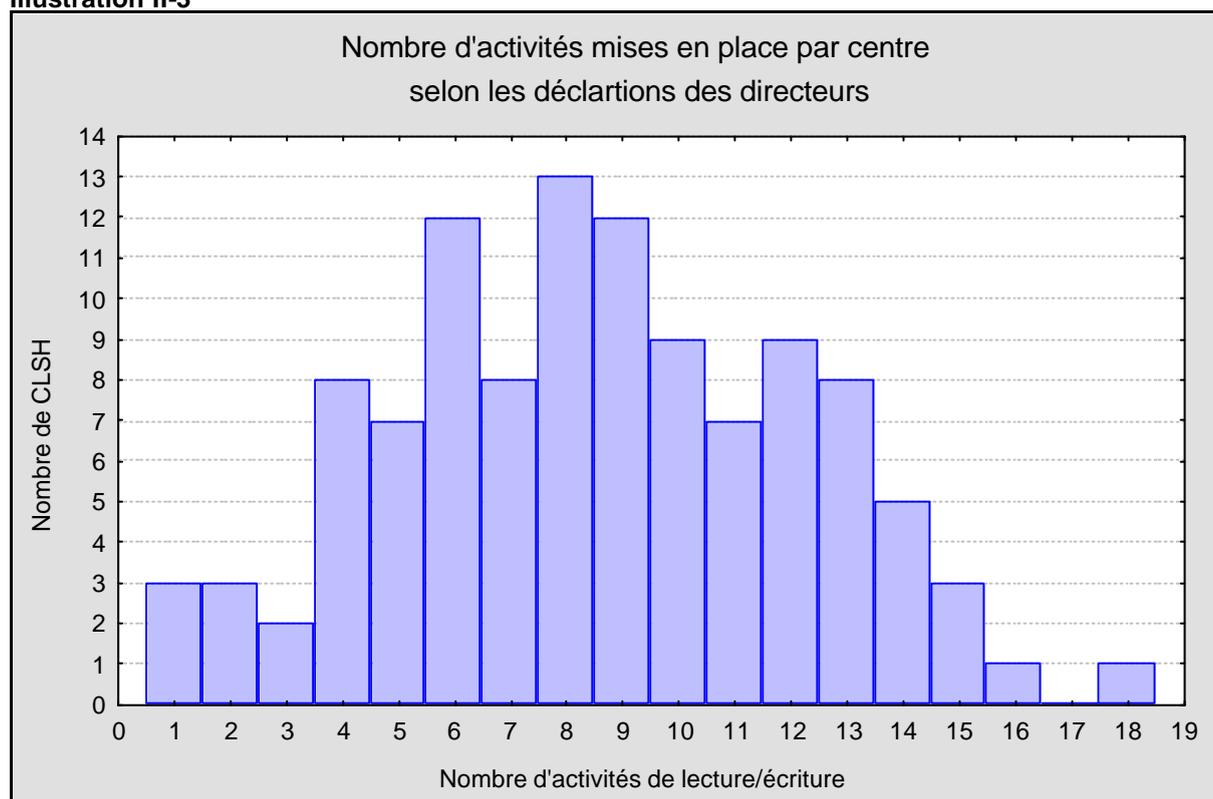
En revanche, ces activités sont rarement prises en compte par les CEPJ (de 3 à 8 CEPJ sur 19 selon les activités) parce qu'ils ne sont eux-mêmes pas sensibilisés à cela.

Si les animateurs, peu formés autour du livre, pratiquent d'eux mêmes ces activités considérées pourtant comme nécessitant une certaine réflexion sur le sujet, c'est peut-être parce que en dehors de toute considération sur l'incitation à la lecture, ils ont acquis une culture de l'animation socio-culturelle qui est celle de la pédagogie active, qu'ils appliquent à ce domaine comme aux autres. Cette culture est moins prégnante chez les CEPJ.

Parmi les autres circonstances à l'occasion desquelles la lecture/écriture est mise en valeur, les directeurs citent : « Les "DAZIBOO" tableaux d'expression écrite libre » ; « Courrier » ; « poèmes pour fête et anniversaires. » ; « Lecture de Haïkus » ; « Les temps d'accueil » ; « Dans la mise en place et l'utilisation d'outils de participation (bilan, positionnement) » ; « Plan de cabanes, de constructions, fabrication d'un barbecue » ; « Ateliers arts plastiques » ; « Lire le monde dessiné : préhistoire » ; « Aide aux devoirs », « Incitation aux parents » ; « Jeux (scrabble et boogle) » ; « Grands jeux, chercher... » ; « Signalétique du centre » ; « Banderoles, réalisation de règles de jeux et de questions » ; « Grands jeux (pour la sensibilisation, la trame du jeu) » ; « Lors de jeux avec les enfants et d'action sur un projet ».

## 2- Le nombre d'activités proposées par centre

Illustration II-3



NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Le nombre d'activités lecture/écriture mises en place dans chaque centre est un assez bon indicateur quantitatif de l'efficacité de ces derniers dans le domaine. Or, les centres varient beaucoup selon ce critère puisque certains en proposent une seule et d'autres en proposent 18 dans le même temps (illustrationII-3).

50 % des centres déclarent mettre en place 8 activités ou moins, les 50 % restant déclarent en proposer plus de 8.

### 3- La réalisation de ces activités

Le type d'activités réalisées ou même le nombre d'activités proposées ne définissent pourtant pas à eux seuls l' « efficacité » de chaque centre dans le domaine. Il est important de savoir aussi combien d'enfants en ont bénéficié, combien d'adultes les ont encadrées, et quels ont été les partenaires du centre dans le cadre de ces activités.

#### a) Le nombre d'enfants qui en ont bénéficié

Illustration II-4

Combien d'enfants ont bénéficié de ces actions ?					
	« Petits » CLSH <50 enfants	CLSH « moyens » 50-150	« Grands » CLSH >150 enfants	NR	Total
Moins de 10 enfants .....	7	9	1	4	21
Entre 10 et 50 .....	27	39	13	15	94
Plus de 50 enfants .....	4	5	1	1	11
NR .....	4	3	0	0	7
Total.....	42	56	15	20	133

Base : 133 animateurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Note de lecture : 21 animateurs ont déclaré que les actions lecture/écriture auxquelles ils ont participé depuis l'été 2002 ont bénéficié à 10 enfants ou moins. Sur ces 21 animateurs, 7 travaillent dans des petits CLSH.

En général, les animateurs n'ont pas en charge pour des actions lecture/écriture la totalité des enfants du centre. Mais il existe selon les cas aussi bien des petits que des grands groupes.

21 animateurs déclarent s'être occupés de moins de 10 enfants lors des activités de lecture/écriture qu'ils ont conduites (**Illustration II-4**). Dans ce cas, même quand le centre accueille de nombreux enfants, les activités de lecture/écriture se font par petits groupes.

94 animateurs déclarent s'être occupés de 10 à 50 enfants. Ces animateurs travaillent le plus souvent dans des centres de taille moyenne ou grande, mais aussi, pour 27 d'entre eux, dans de petits CLSH (qui s'occupent de moins de 50 enfants en moyenne à l'année). Dans ce cas, ils prennent en charge une proportion importante des enfants du centre.

Enfin, 11 animateurs déclarent avoir pris en charge plus de 50 enfants lors des activités de lecture/écriture qu'ils ont conduites.

#### b) Le nombre d'adultes qui ont encadré ces activités

Illustration II-5

Comment êtes-vous intervenu dans ces actions d'incitation à la lecture ?	
	Effectifs
Avec d'autres animateurs .....	103
Seul .....	45
Avec un ou plusieurs intervenant(s) extérieur(s) .....	46
Autre situation .....	4

Base : 133 animateurs

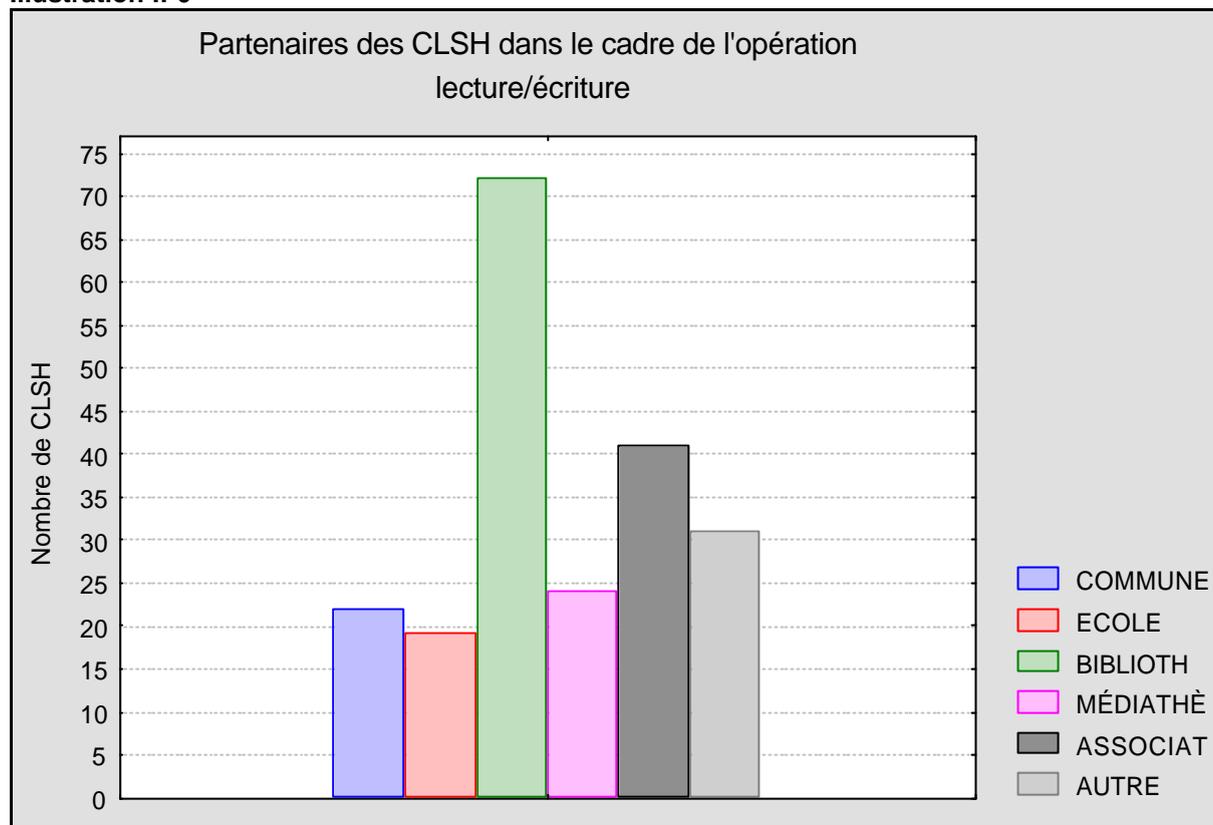
NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

La plupart des activités se sont déroulées avec plusieurs adultes. 103 animateurs déclarent être intervenus avec d'autres animateurs et 46 avec un intervenant extérieur. Seulement 45 animateurs disent être intervenus seuls.

De plus, 13 CEPJ déclarent qu'ils se sont personnellement impliqués dans la réalisation de certaines de ces actions.

### c) Les partenaires du CLSH dans le cadre de ces activités

Illustration II-6



NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Note de lecture : 22 directeurs déclarent avoir travaillé avec leur commune dans le cadre de l'opération lecture/écriture

Dans le cadre des activités de lecture/écriture, les CLSH travaillent avec de nombreux partenaires : le plus fréquemment avec des bibliothèques (76 centres), mais également avec des médiathèques (24), ou d'autres partenaires (31). Seulement 22 centres travaillent en partenariat avec la commune et 19 centres avec l'école (**Illustration II-6**).

41 directeurs déclarent travailler en partenariat avec des associations. Mais ce chiffre est certainement sous-évalué : lorsque l'on interroge les directeurs sur les associations avec lesquelles, le cas échéant, ils travaillent (sans préciser s'il s'agit d'un partenariat ou non), 74 directeurs répondent aux questions : la collaboration avec des associations n'est donc pas toujours vécue comme un partenariat mais parfois plutôt comme une simple prestation de services.

Lorsque l'on demande aux directeurs de citer leurs autres partenaires dans le cadre de l'opération lecture/écriture, 26 citent « Jeunesse et sports (DDJS) », 3 des intervenants et 4 d'autres centres. Une ludothèque, une librairie-jeunesse, des bénévoles, une compagnie de théâtre, un conteur, un imprimeur, et un comité de jumelage sont également cités.

En général les intervenants extérieurs ont travaillé avec d'autres partenaires sur les actions lecture/écriture : 24 avec des bibliothèques ou des médiathèques, 9 avec des services culturels, 11 avec des artistes, 9 avec la DDJS, 2 avec d'autres intervenants. Les partenaires ne manquent d'ailleurs pas aussi souvent qu'on le dit : seulement 4 intervenants ont travaillé seuls sur ces actions : 3 ont déclaré que le besoin de partenaires ne s'est pas fait sentir et un seul qu'il n'y en a pas dans sa région.

\*\*\*

## 4- Les aides reçues pour conduire ces activités

La réalisation de ces activités nécessite du temps, du matériel, de l'argent et des compétences. Pour cela, les CLSH peuvent recourir essentiellement aux aides de la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS), de leur organisateur et/ou des réseaux de lecture public. Mais ces aides sont d'inégale ampleur selon leur provenance et peuvent de plus ne pas être perçues comme telles par les directeurs.

### a) Les aides plus nombreuses de la DDJS

#### Illustration II-7

Quels types d'aide avez-vous reçus des services de la jeunesse et des sports (des réseaux de lecture publics et de l'organisateur du CLSH) pour l'opération lecture-écriture ?			
	Aides DDJS	Aides Organisateur	Aides Réseau de LP
De la documentation et/ou du matériel mis à disposition .....	63	40	52
Des conseils pour sa mise en œuvre .....	56	20	12
Une intervention pédagogique directe.....	56	11	29
Une formation pour vos animateurs .....	55	24	12
Une mise en relation avec des partenaires	50	7	15
Un financement.....	44	49	4
L'organisation d'un temps fort ( <i>exposition, fête,</i>	43	17	13
Un appui à l'organisation pratique des actions .....	31	24	10
Un état des lieux, un diagnostic des besoins et des	12	5	3
Total aides reçues .....	<b>410</b>	<b>197</b>	<b>150</b>

Base : 113 directeurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Plus de la moitié des directeurs déclarent que la DDJS leur fournit (**Illustration II-7**) de la documentation et/ou du matériel (63), des conseils (56), une intervention pédagogique directe (56) et/ou une formation pour leurs animateurs (55). Les autres types d'aide sont également souvent cités : 50 directeurs sont mis en relation avec des partenaires, 44 reçoivent un financement, 43 une aide à l'organisation d'un temps fort (*exposition, fête, manifestation...*) et 31 un appui à l'organisation pratique des actions. Seul l'état des lieux, le diagnostic des besoins et des ressources est rarement cité (par seulement 12 directeurs).

Les CEPJ confirment ces perceptions : presque tous déclarent fournir de la documentation et/ou du matériel, des financements, des formations pour les animateurs et des conseils pour la mise en œuvre des actions et une mise en relation des CLSH avec des partenaires spécialisés. Seulement déclarent 12 aider les CLSH à l'organisation pratique des actions, 12 organisent des temps forts, et 9 font état des lieux, un diagnostic des besoins et des ressources.

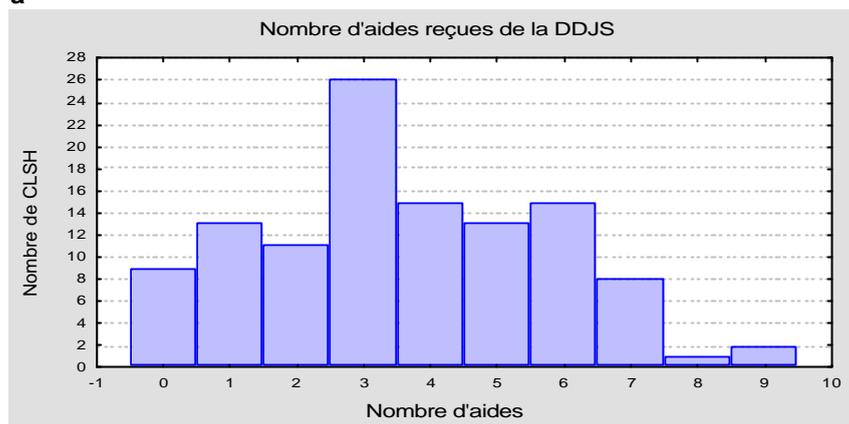
Les 113 directeurs interrogés déclarent aussi recevoir en moyenne deux fois moins d'aides des organisateurs que des services de la DDJS (**Illustration II-8**) : essentiellement (**Illustration II-7**) un financement (cité par 49 directeurs) et/ou la mise à disposition de documentation ou de matériel (40), les autres types d'aide étant beaucoup moins fréquemment cités (5 à 24 directeurs selon les aides).

Par ailleurs, 39 organisateurs déclarent mettre des livres à la disposition des CLSH par une bibliothèque « centrale », 17 par une bibliothèque mobile, 13 par une convention avec une bibliothèque extérieure, et 13 dans une autre situation.

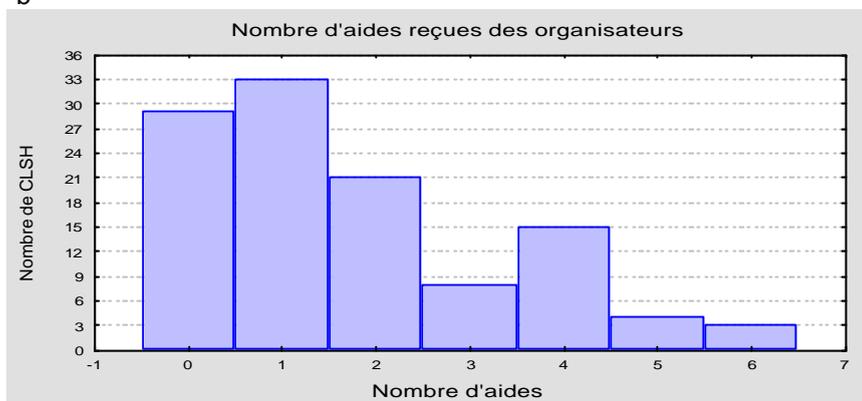
Enfin les réseaux de lecture publics, hormis la mise à disposition de documentation ou de matériel (cité par 52 directeurs) et parfois une intervention pédagogique directe (29) ne fournissent presque pas d'autres aides (citées par 3 à 15 directeurs selon les aides).

## Illustration II-8

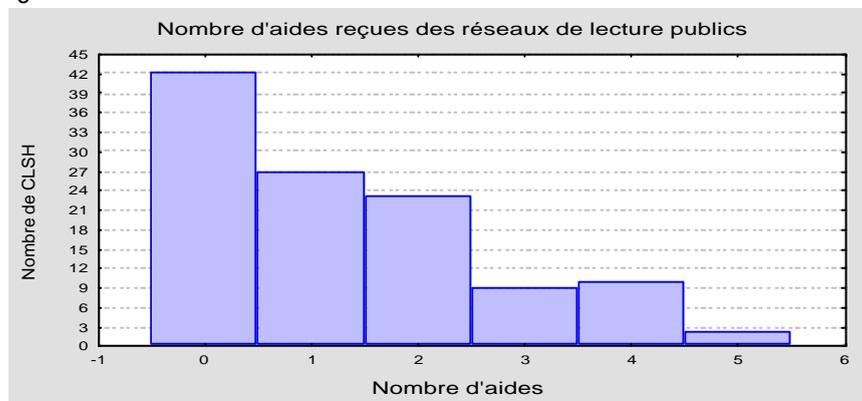
a-



b-



c-



NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les aides reçues par les directeurs de CLSH (Illustration II-7 a-b-c) pour l'opération lecture/écriture proviennent surtout de la DDJS (en moyenne 3,6 aides reçues par CLSH), plus que de leur organisateur (1,7 aide) ou des réseaux de lecture publics (1,3 aide).

## b) Les différences de perception entre aides fournies et aides reçues

### Illustration II-9

<b>Aux directeurs : Quels types d'appuis avez-vous reçus de l'organisateur du CLSH pour l'opération lecture-écriture ?</b> <b>Aux organisateurs : Quels types d'appuis avez-vous fournis aux CLSH ?</b>		
	Selon les directeurs	Selon les organisateurs
De la documentation et/ou du matériel mis à disposition .....	29	39
Un financement .....	27	32
Une formation pour vos animateurs .....	18	31
Des conseils pour sa mise en œuvre .....	15	22
Un appui à l'organisation pratique des actions .....	15	30
L'organisation d'un temps fort ( <i>exposition, fête, manifestation...</i> )	10	23
Un état des lieux, un diagnostic des besoins et des ressources	4	14
Une mise en relation avec des partenaires spécialisés .....	2	25

Base : 58 directeurs dont l'organisateur a rendu un questionnaire, 58 organisateurs dont le directeur a rendu un questionnaire  
 NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

La comparaison des réponses des organisateurs avec celles des directeurs <sup>6</sup> montre une différence dans les perceptions des uns et des autres (**Illustration II-9**) : les organisateurs déclarent avoir fourni beaucoup plus d'appuis que les directeurs ne déclarent en avoir reçus. Lorsque l'appui est très concret, la différence est faible : 32 organisateurs déclarent avoir fourni un financement au CLSH dont ils ont la charge et 27 directeurs déclarent en avoir reçu un de leur organisateur. Lorsque l'appui est plus diffus, la différence de perception peut être importante : 25 organisateurs déclarent avoir mis le CLSH en relation avec des partenaires spécialisés alors que seulement 2 directeurs partagent cette perception.

\*\*\*

Les pratiques des CLSH sont très diverses, tant en ce qui concerne le type d'activités réalisées que leur nombre ou les conditions dans lesquelles ces activités sont proposées. Mais on constate aussi que les appuis que reçoivent les centres sont très variables. Ceci expliquerait-il cela ?

\*\*\*

<sup>6</sup> N'ont été retenues que les réponses des directeurs dont l'organisateur a rendu un questionnaire, et celles des organisateurs dont le directeur a rendu un questionnaire, soit au total 58 directeurs et 58 organisateurs.



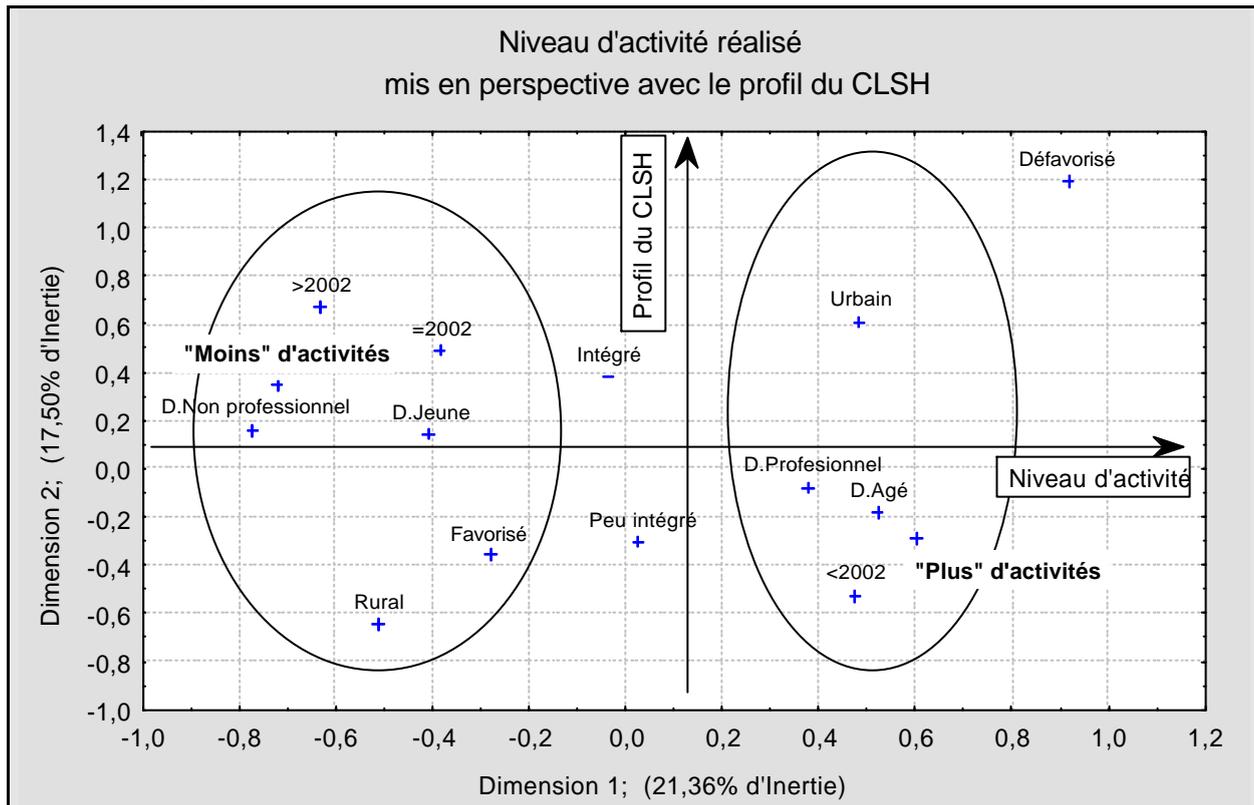
### III- LE NIVEAU D'ACTIVITE REALISE DANS DIFFERENTS CONTEXTES



Le nombre d'activités lecture/écriture mis en place dans les CLSH est un assez bon indicateur quantitatif de leur « efficacité » dans le domaine. C'est pourquoi, après avoir pris connaissance du nombre d'activités par centre, il serait bon de savoir dans quels contextes les centres parviennent à réaliser un niveau « élevé » d'activité : le profil du directeur intervient-il dans cette variable ? Le profil d'animateur ? Celui de l'intervenant ? L'investissement de l'organisateur ? Du CEPJ ? Lorsque les CLSH reçoivent plus d'aides que les autres ont-ils un niveau d'activité supérieur ? Quels sont les types d'appuis qui permettent ce résultat ? Un éclairage sur ces contextes plus favorables que d'autres permettra peut-être d'orienter les politiques à mener afin de les reproduire lorsque c'est possible.

## 1- Selon le profil du directeur et du CLSH

Illustration III-1



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

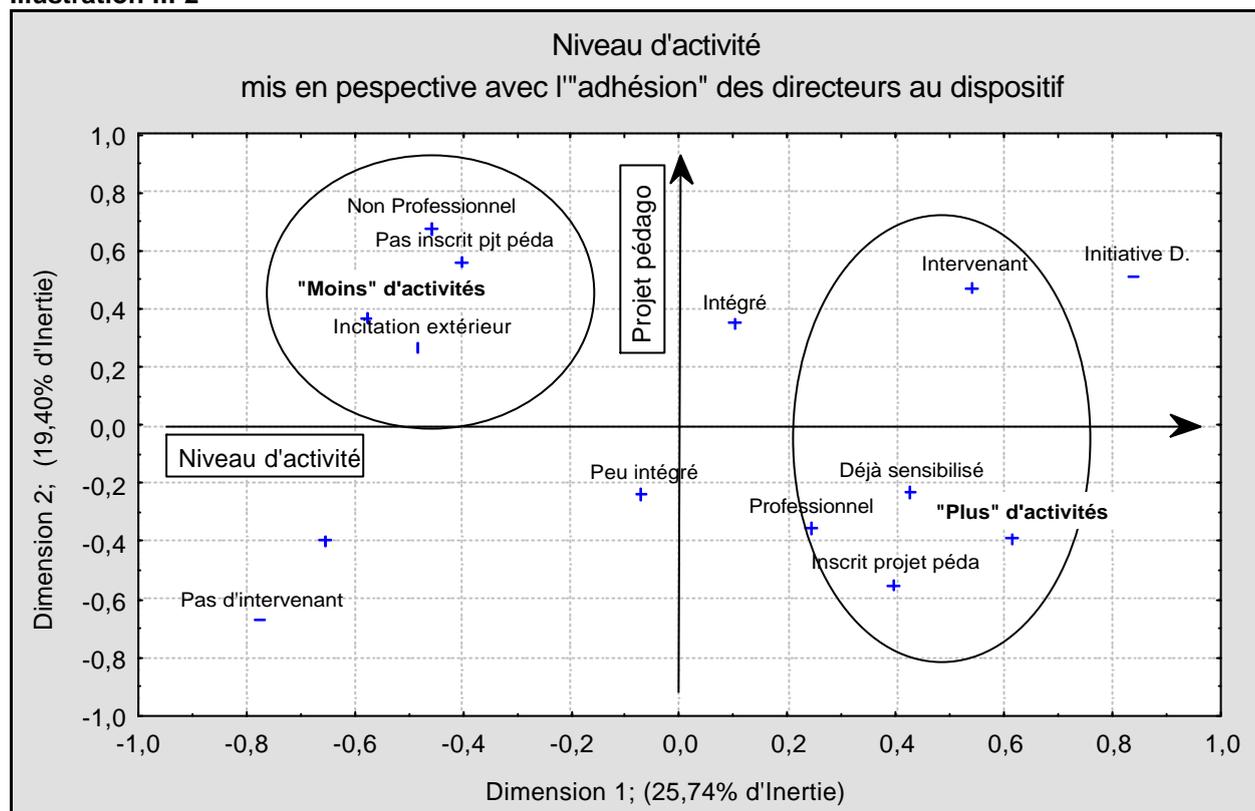
Les CLSH qui font plus d'activités que les autres (les 50 % réalisant le plus d'activités de lecture/écriture, c'est à dire plus que 8 activités) ont la plupart du temps un directeur « âgé » et « professionnel » (Illustration III-1), et se trouvent plus souvent en milieu urbain, accueillant aussi un public « défavorisé ».

De plus, ces centres n'ont pas attendu l'opération de l'été 2002 pour proposer des activités de lecture/écriture aux enfants.

\*\*\*

## 2- Selon l'adhésion des directeurs au dispositif

Illustration III-2



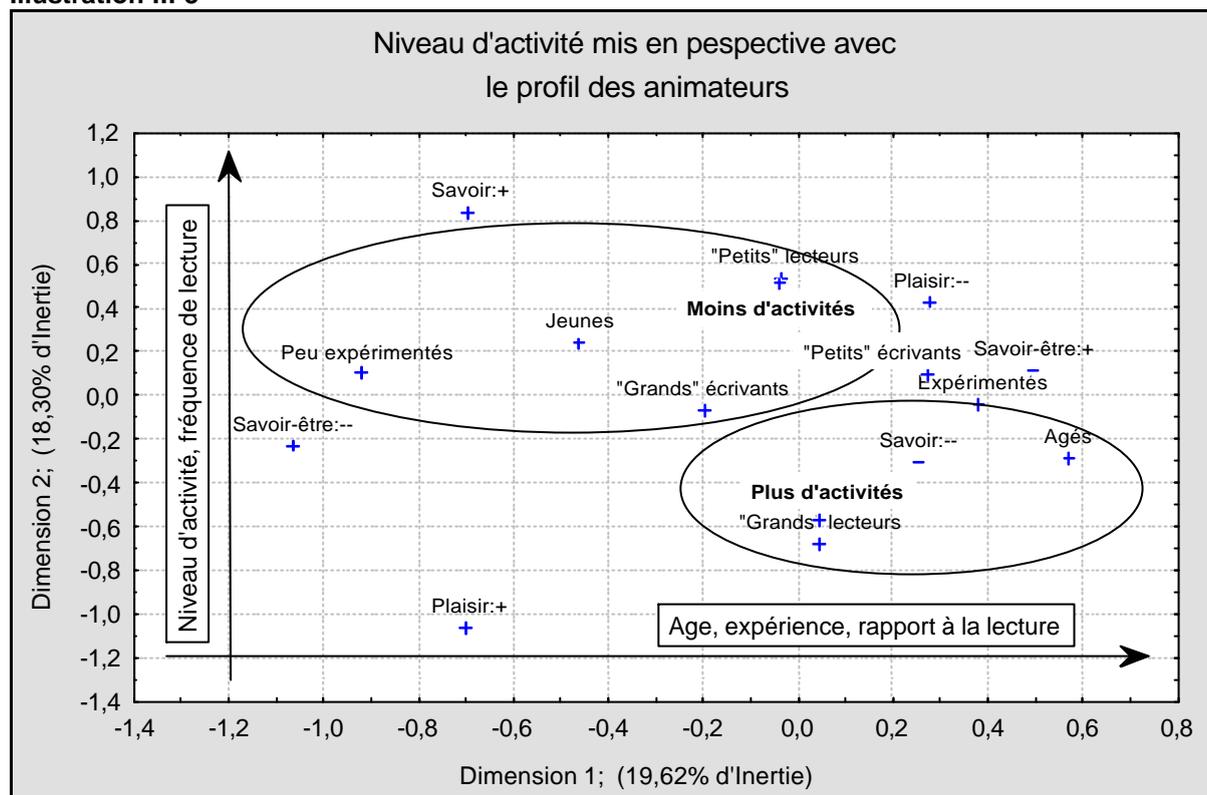
Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

Globalement, les centres qui font « plus » d'activités ont plus souvent un directeur « professionnel », qui adhère à l'opération lecture/écriture (**Illustration III-2**) : il l'a inscrite à son projet pédagogique. Il n'a généralement pas eu besoin d'incitations extérieures, ni des services déconcentrés, ni de l'organisateur pour pratiquer des activités de ce type : il était déjà assez sensibilisé au problème de la lecture/écriture pour en proposer de sa propre initiative. Ces centres font plus souvent appel à un intervenant extérieur, et lorsque c'est le cas, c'est le plus souvent à l'initiative du directeur, mais ils ne consacrent pas plus d'animateurs (rapporté au nombre d'animateurs total du centre) que les autres à ces activités.

\*\*\*

### 3- Selon le profil de l'animateur

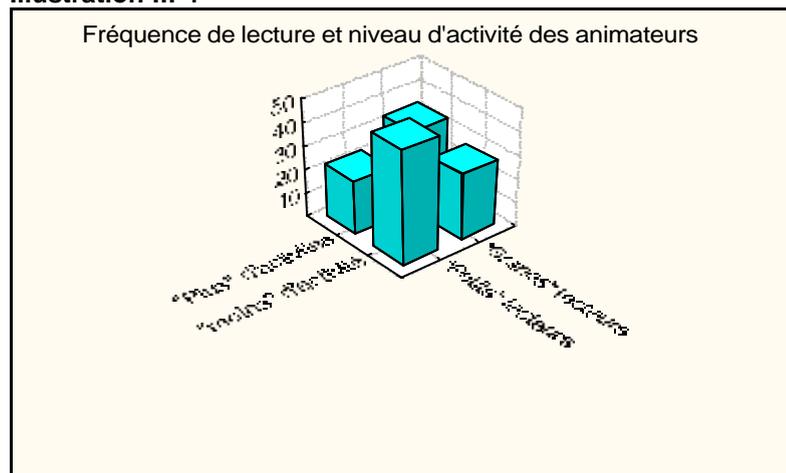
Illustration III-3



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

Il n'y a pas de lien entre le rapport à la lecture (la lecture vue plutôt comme un plaisir, un savoir, un savoir-être) des animateurs (Illustration III-1) et le niveau d'activité de lecture/écriture auxquelles ils participent<sup>7</sup>. En revanche les « grands » lecteurs, ceux qui lisent plus que les autres, participent à plus d'activités que les autres.

Illustration III-4



Parmi les « petits » lecteurs, 43 font « moins » d'activités et 26 en font « plus » que les autres (Illustration III-4). Parmi les « grands » lecteurs, 22 font « moins » d'activités et 32 en font « plus » que les autres.

<sup>7</sup> Ici, la variable « niveau d'activité » (plus d'activités/moins d'activités) ne correspond pas comme dans les autres illustrations aux activités proposées dans le centre mais à celles auxquelles l'animateur a participé. Sa valeur médiane est de 7 : Les animateurs sont considérés comme ayant fait « plus d'activités » lorsqu'ils en ont proposé plus de 7.

Mais les grands lecteurs sont des animateurs plus âgés et plus expérimentés que les autres. Est-ce parce qu'ils sont grands lecteurs ou parce qu'ils sont plus âgés et plus expérimentés que les autres qu'ils ont un niveau d'activité plus élevé ?

**Illustration III-5 :**

<b>Lorsque le niveau d'activité est « élevé »</b>			
	« Grands » lecteurs	« Petits » lecteurs	Total
Agés	20	8	28
jeunes	14	20	34
	34	28	62
<b>Lorsque le niveau d'activité est « faible »</b>			
	« Grands » lecteurs	« Petits » lecteurs	Total
Agés	12	18	30
Jeunes	11	30	41
	23	48	71

**Effet du rapport à la lecture (Illustration III-5) :**

Niveau d'activité des «grands» lecteurs comparé à celui des «petits» lecteurs «toutes choses égales par ailleurs» :

Jeune+ «grands» lecteurs =  $14/25 = 56\%$

Agé + «grands» lecteurs =  $20/32 = 62\%$

Jeune + «petits» lecteurs =  $20/50 = 40\%$

Agé + «petits» lecteurs =  $8/26 = 31\%$

Parmi les jeunes, le fait d'être «grand» lecteur fait passer la probabilité d'avoir un niveau élevé d'activités de 40% à 56%. Parmi les animateurs âgés, elle passe de 31% à 62%. L'effet-rapport à la lecture s'évalue à :  $(16 + 31) = 47$  points

**Effet âge :**

Niveau d'activité des jeunes par rapport à celui des animateurs âgés «toutes choses égales par ailleurs» :

Parmi les grands lecteurs, le fait d'être âgé fait passer la probabilité d'avoir un niveau élevé d'activités de 56% à 62%. Parmi les petits lecteurs, le fait d'être âgé fait diminuer la probabilité d'avoir un niveau élevé d'activité (de 40% à 31%). L'effet-âge peut s'évaluer à  $(6 - 9) = -3$  point

↳ L'effet rapport à la lecture (47 points) est élevé alors que l'effet âge est insignifiant (-3 points)

**Illustration III-6 :**

<b>Lorsque le niveau d'activité est « élevé »</b>			
	« Grands » lecteurs	« Petits » lecteurs	Total
Peu expérimentés	10	6	16
Expérimentés	22	20	42
Total	32	26	58
<b>Lorsque le niveau d'activité est « faible »</b>			
	« Grands » lecteurs	« Petits » lecteurs	Total
Peu expérimentés	10	14	24
Expérimentés	12	29	41
	22	43	65

**Effet du rapport à la lecture (Illustration III-6) :**

Niveau d'activité des «grands» lecteurs comparé à celui des «petits» lecteurs «toutes choses égales par ailleurs» :

Peu expérimentés + «grands» lecteurs =  $10/20 = 50\%$

Expérimentés + «grands» lecteurs =  $22/34 = 65\%$

Peu expérimentés + «petits» lecteurs =  $6/20 = 30\%$

Expérimentés + «petits» lecteurs =  $20/49 = 41\%$

Parmi les animateurs peu expérimentés, le fait d'être «grand» lecteur fait passer la probabilité d'avoir un niveau élevé d'activités de 30% à 50%. Parmi les animateurs expérimentés, elle passe de 41% à 65%. L'effet-rapport à la lecture s'évalue à :  $(20 + 24) = 44$  points

**Effet de l'expérience :**

Niveau d'activité des animateurs peu expérimentés par rapport à celui des animateurs expérimentés «toutes choses égales par ailleurs» :

Parmi les grands lecteurs, le fait d'être expérimenté fait passer la probabilité d'avoir un niveau élevé d'activités de 50% à 65%. Parmi les petits lecteurs, elle passe de 30% à 41%.

L'effet de l'expérience peut s'évaluer à  $(15 + 11) = 26$  points

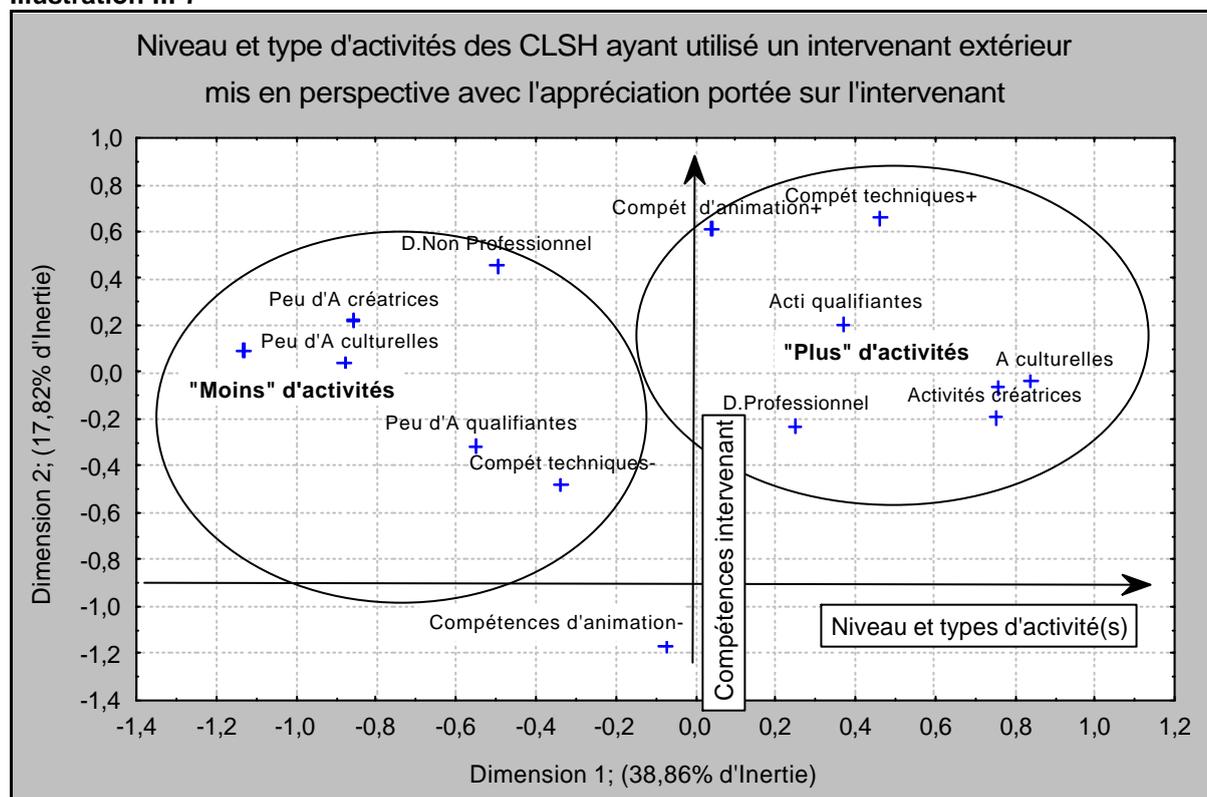
↳ L'effet rapport à la lecture (44 points) est élevé alors que l'effet de l'expérience est plus faible (26 points)

C'est surtout quand les animateurs lisent beaucoup qu'ils ont un niveau d'activité élevé, et moins fortement parce qu'ils sont expérimentés. Quant à leur âge, il ne semble pas avoir d'influence directe sur leur niveau d'activité lecture/écriture.

\*\*\*

## 4- Selon les compétences de l'intervenant

Illustration III-7



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

La majorité des directeurs qui travaillent avec un intervenant (43 sur 66) déclarent que celui-ci a des compétences d'animation alors qu'ils ne sont que 25 à faire le même constat à propos de ses compétences techniques (Illustration III-8). De ce fait, 22 directeurs déclarent travailler avec un intervenant qui a des compétences d'animation mais peu de compétences « techniques » (= relatives à la lecture/écriture), le contraire ne se produisant que 4 fois. En effet l'intervenant extérieur est (dans cette population très réduite) moins souvent un professionnel du livre (10 sur 37) qu'un animateur professionnel (23 sur 37).

Lorsque l'intervenant est considéré comme globalement compétent par le directeur, le niveau d'activité du centre est plus élevé (Illustration III-7), il propose notamment plus d'activités « qualifiantes », c'est à dire plus de formation pour les animateurs ou d'autres intervenants et plus de conception et/ou de réalisation d'outils pour les animateurs.

Illustration III-8

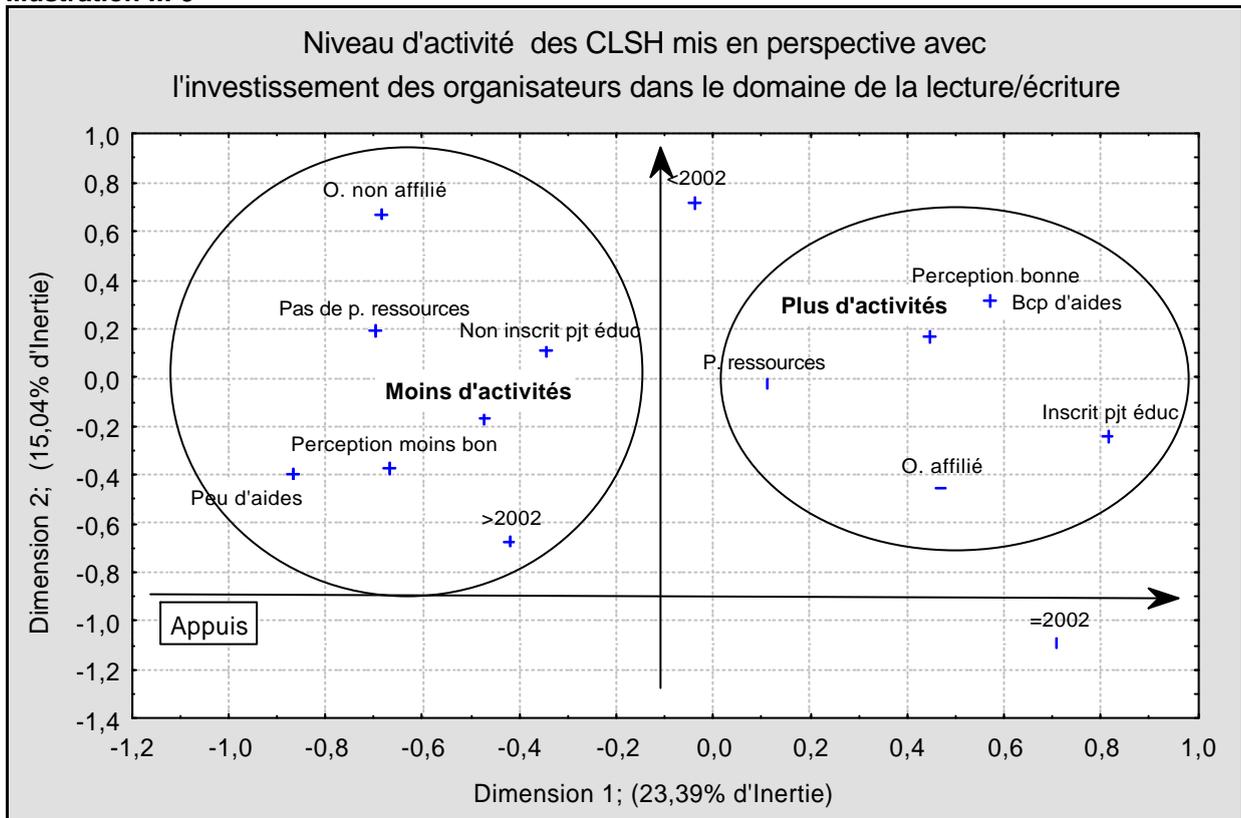
Niveau de compétences techniques et de compétences d'animation des intervenants extérieurs estimées par les directeurs			
Compétences d'animation	Compétences « techniques »		Total
	« Beaucoup »	« Peu »	
« Beaucoup »	21	22	43
« Peu »	4	19	23
Total	25	41	66

Base : les 66 directeurs qui déclarent avoir bénéficié de l'aide d'un intervenant extérieur

\*\*\*

## 5- Selon l'investissement de l'organisateur

Illustration III-9



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

Le CLSH a un niveau d'activité lecture/écriture plus important lorsque son organisateur est impliqué dans ce domaine, et notamment lorsqu'il :

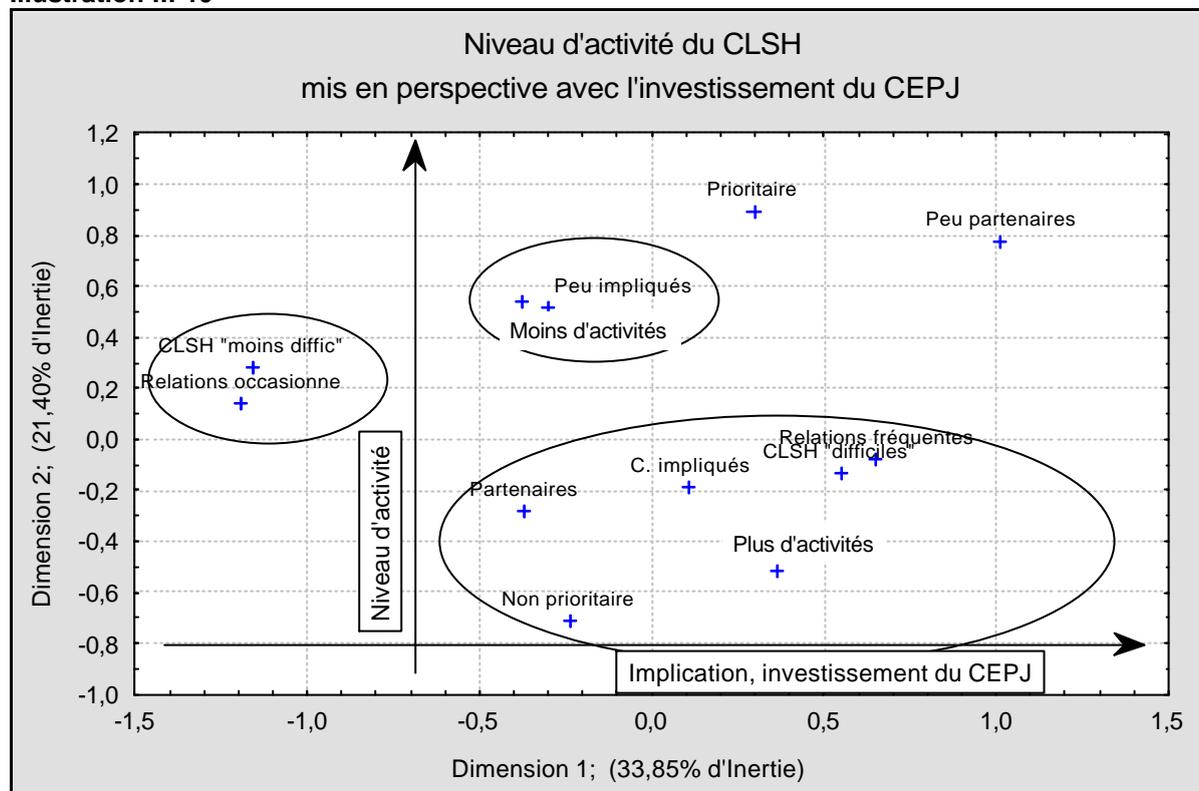
- lui fournit de nombreuses aides (des aides également pédagogiques et pas uniquement matérielles ou financières) ;
- emploie des personnes-ressources ou des intervenants dans le domaine de la lecture/écriture ;
- et rédige explicitement un volet lecture/écriture dans son projet éducatif.

Dans ce contexte, beaucoup plus fréquent lorsque l'organisateur est affilié à une fédération, le directeur a une meilleure perception de l'organisateur : il considère plus souvent que ce dernier a bien coordonné les actions, qu'il a su dynamiser le CLSH, ou encore qu'il a eu les moyens de sa politique.

\*\*\*

## 6- Selon l'investissement du CEPJ

Illustration III-10



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

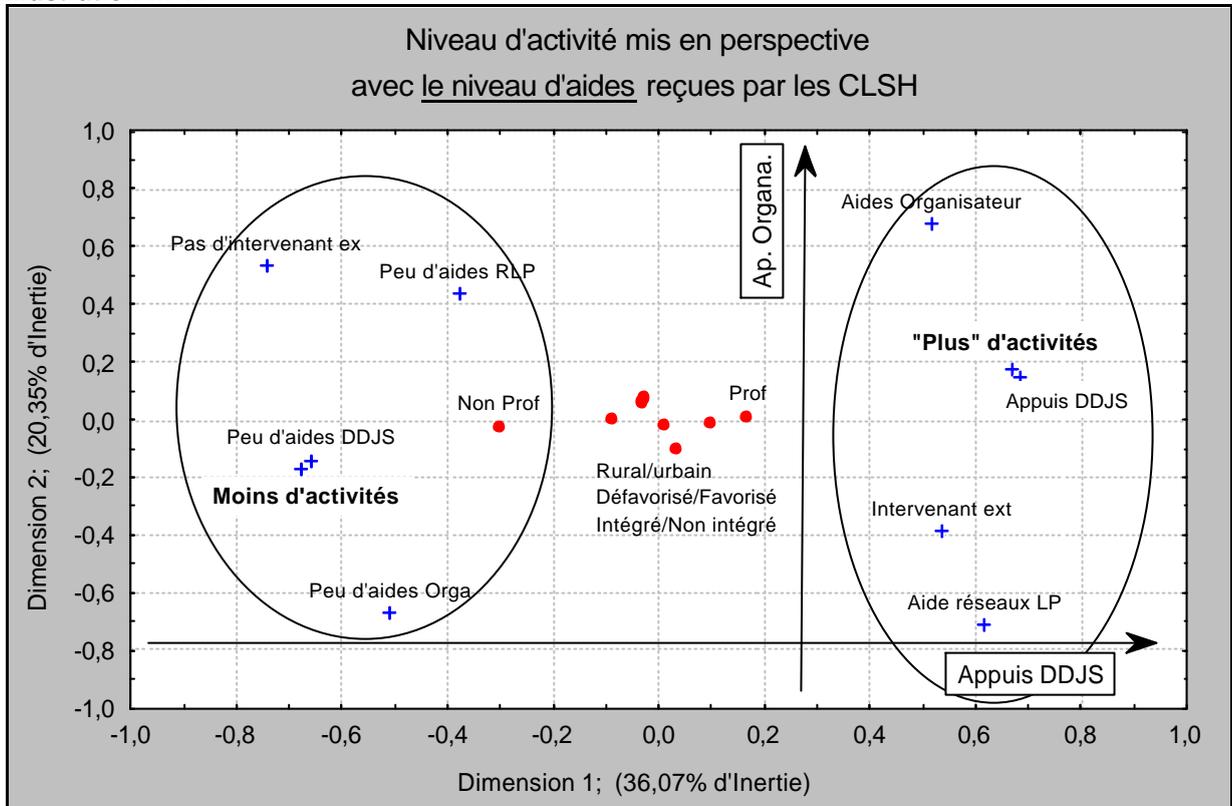
Que le CEPJ de son département ait déclaré ou non que les actions livre/lecture sont prioritaires au sein de son service n'influe pas sur le niveau d'activité lecture/écriture du centre (**Illustration III-10**). Peut-être parce que même quand ces actions ne sont pas prioritaires, elles demeurent pour les CEPJ une préoccupation constante tout au long de l'année.

En revanche, les CLSH qui proposent le plus d'activités de lecture/écriture sont ceux dont le CEPJ est le plus « investi » : ce dernier a des relations fréquentes avec eux, il est « impliqué » dans le secteur des CLSH (c'est à dire qu'il participe aux procédures d'habilitation des CLSH, et il a été amené à expertiser des projets éducatifs, dans le cadre des opérations lecture/écriture ou hors de ce cadre), et il travaille avec de multiples partenaires (avec les réseaux de lecture publics, les grandes fédérations d'éducation populaire et de jeunesse et les collectivités territoriales)

\*\*\*

## 7- Selon le niveau général d'aides reçues par le CLSH

Illustration III-11



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

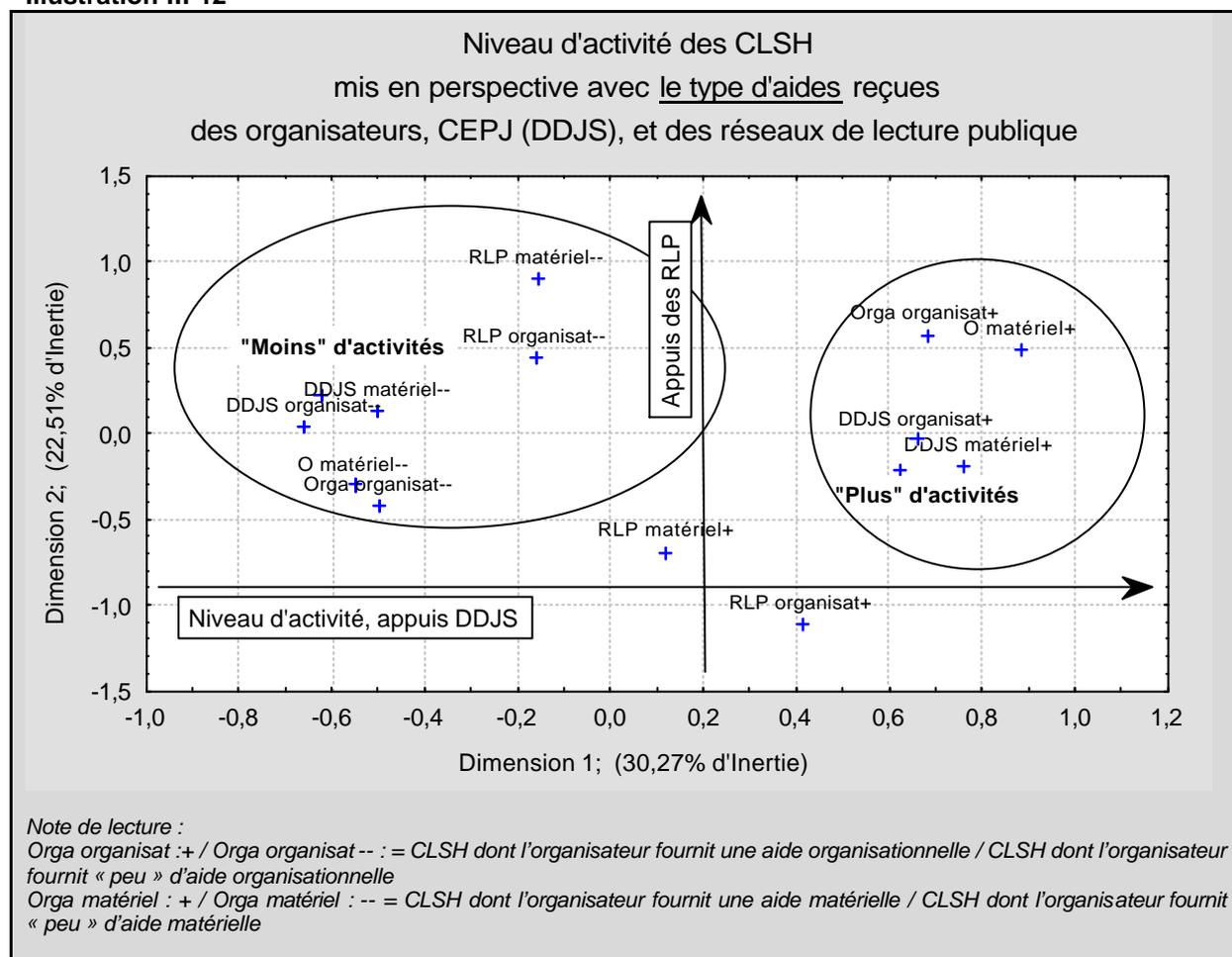
Les aides dont bénéficient les CLSH portent leurs fruits. En effet, les CLSH qui bénéficient de la présence d'un intervenant extérieur, de plus d'aides que les autres de leur organisateur, des réseaux de lecture publics, et surtout de la DDJS, ont un niveau « élevé » d'activité (**Illustration III-12**).

Ces aides sont fournies aux CLSH quel que soit leur profil : qu'ils soient ruraux ou urbains, intégrés ou non et quel que soit le type de public qu'ils prennent en charge, défavorisé ou non.

\*\*\*

## 8- Selon le type d'aides reçues par le CLSH

Illustration III-12



Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103

Le type d'aides reçues par les CLSH a-t-il une influence sur leur niveau d'activité lecture/écriture ?

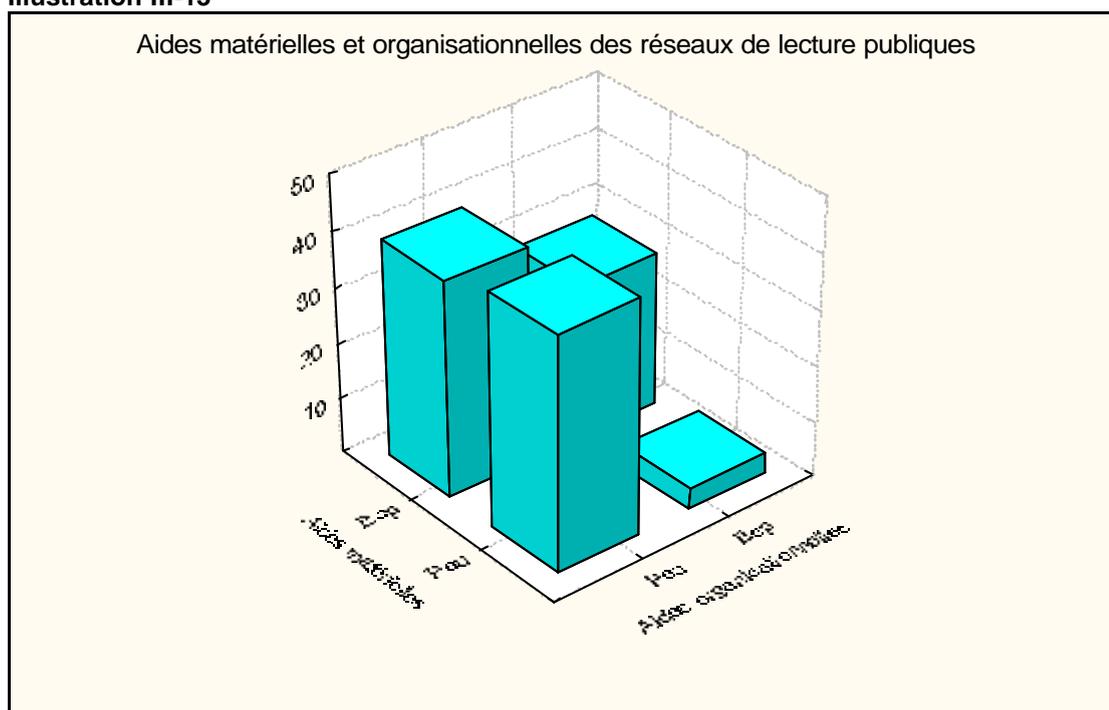
Les aides ont été classées en deux groupes :

- les aides de nature plutôt matérielle : de la documentation et/ou du matériel mis à disposition, un financement, l'aide à l'organisation d'un temps fort (une exposition, une fête, ou une manifestation...), un appui à l'organisation pratique des actions, ou une intervention pédagogique directe ;
- les aides de nature plutôt organisationnelle : une formation pour les animateurs, des conseils pour la mise en œuvre d'actions, un état des lieux, un diagnostic des besoins et des ressources, ou une mise en relation avec des partenaires spécialisés.

Les organisateurs et la DDJS fournissent soit « beaucoup » des deux types d'aide, soit peu des deux. De ce fait, on ne peut pas distinguer l'efficacité des aides selon leur nature (matérielle ou organisationnelle). Ce que l'on peut constater en revanche, c'est que l'important, pour qu'un CLSH ait un niveau « élevé » d'activité, est qu'il reçoive « beaucoup » d'aides.

\*\*\*

### Illustration III-13



Les réseaux de lecture publics se démarquent un peu de ce schéma en ceci que 39 directeurs déclarent recevoir de leur part « beaucoup » d'aides de nature matérielle mais peu d'aides de nature organisationnelle, la situation inverse étant rare (**Illustration III-14**).

\*\*\*

Lorsque le directeur est un professionnel, qu'il est sensibilisé aux problèmes de prévention de l'illettrisme, lorsqu'il adhère au dispositif, lorsque les animateurs lisent fréquemment, et lorsque l'intervenant a, selon l'avis du directeur, des compétences techniques et d'animation, le niveau d'activité lecture/écriture du centre est « élevé », ce qui est un signe d'efficacité.

Mais ces caractéristiques ne se rencontrent pas toujours. La DDJS peut pallier ces manques en pratiquant une politique d'aide active, et en incitant les organisateurs, pas toujours enclins à le faire, à fournir eux-mêmes des aides aux CLSH, car celles-ci portent toujours leurs fruits.

\*\*\*

## IV- LES APPRECIATIONS DES ACTEURS



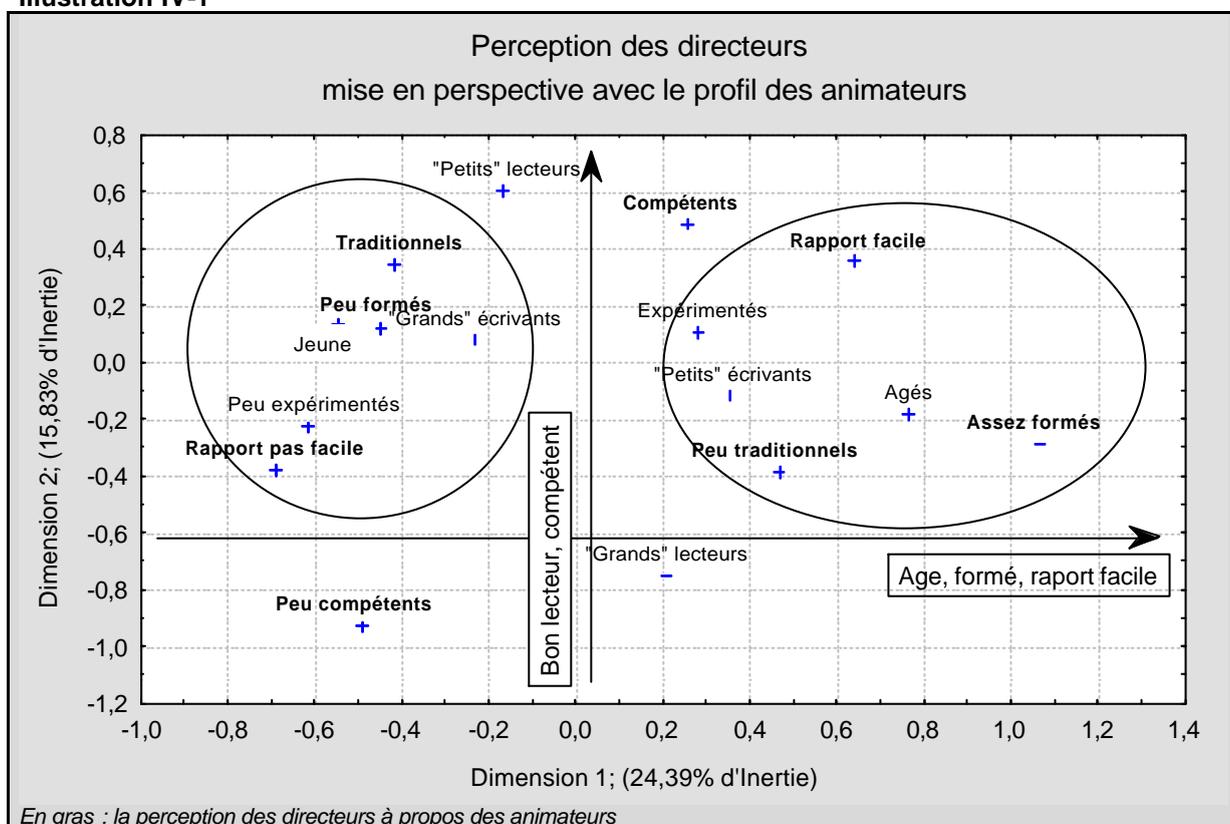
Il a été demandé aux cinq types d'acteurs de fournir leurs impressions sur les autres protagonistes dans la mesure où ils travaillaient avec eux (seuls les directeurs travaillent avec les 4 autres types d'acteurs). Les appréciations portées sur les animateurs, les directeurs, la DDJS, les organisateurs, et les intervenants extérieurs sont assez mitigées, mais elles ont l'avantage de montrer, au delà de l'évidente hétérogénéité des catégories, les forces et en creux certaines faiblesses du dispositif.

## 1- Appréciations portées sur les animateurs

Dans la question à choix multiple destinée à aider à définir les animateurs dans le cadre des actions lecture/écriture auxquelles ils ont participé (**Illustration IV-2**), parmi les qualités (ou caractéristiques) proposées aux directeurs, celles qui sont le plus souvent citées sont les qualités d'animation : dans leur grande majorité, les directeurs déclarent que les animateurs ont été proches des enfants (96 directeurs), ouverts (92), motivés (89), et dynamiques (87). Rares sont ceux qui considèrent qu'ils ont été en décalage (22) ou peu intéressés (14).

Malgré cela, seulement 71 directeurs les ont trouvés compétents, et 77 considèrent qu'ils ne sont pas assez formés ou informés.

**Illustration IV-1**



*Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103*

Les animateurs « âgés », expérimentés<sup>8</sup> et/ou qui ont fait des études supérieures (**Illustration IV-1**) sont plus souvent considérés comme assez formés (à l'animation d'activités de lecture/écriture avec des enfants) ou peu traditionnels dans leur démarche. Mais ils ne sont pas pour autant considérés comme plus compétents. Car la compétence elle, est très peu liée aux autres variables : les animateurs assez « formés », « peu traditionnels » dans leur démarche, ou qui lisent beaucoup, ne sont pas considérés comme plus compétents que les autres.

Une seule variable est liée à la compétence : « un rapport facile », selon les directeurs, à la lecture semble rendre les animateurs plus compétents<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Plus de 3 ans d'ancienneté ou un diplôme professionnel dans l'animation.

<sup>9</sup> Toujours selon les directeurs

#### Illustration IV-2

Dans le cadre des actions lecture/écriture auxquelles vous avez participé, vous diriez des animateurs qu'ils sont :		
	Selon les directeurs	Selon les Intervenants ex
Compétents .....	71	15
Dynamiques .....	87	24
En décalage .....	22	9
Motivés .....	89	25
Ouverts.....	92	26
Pas assez formés ou informés.....	76	26
Peu intéressés .....	14	7
Proches des enfants .....	96	27
Qu'ils ont un rapport facile à la lecture/écriture	53	7
Traditionnels dans leur démarche .....	61	18

Base : 113 directeurs et 37 intervenants

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les intervenants extérieurs ont la même hiérarchie que les directeurs (**Illustration IV-2**) :

Peu d'intervenants trouvent que les animateurs avec qui ils ont travaillé sont compétents (15) ou ont un rapport facile à la lecture/écriture. Mais ils sont plus nombreux à les trouver motivés et ouverts (respectivement 25 et 26). Lors des questions ouvertes les intervenants précisent surtout que les qualités des animateurs sont : « *Très variables d'une structure à l'autre ! Impossible de donner une définition globale* » ; « *certains très intéressés, compétents, dynamiques, etc, d'autres beaucoup moins* ».

La crainte qu'ils soient trop « scolaires » est aussi souvent citée : ; « *Difficulté de réaliser un projet lecture/écriture qui ne soit pas scolaire. Angoisse consciente ou non de répéter le scolaire !* .

Les intervenants considèrent que les animateurs manquent de formation : « *Sont compétents ceux qui ont passé le BEATEP médiateur du livre* » (le seul problème, c'est que dans l'enquête, ils sont 2 sur 138 à avoir cette option du diplôme). Mais s'ils les trouvent souvent trop peu formés, les intervenants considèrent parfois que les animateurs sont motivés et en demande : « *A la base, pas motivés, après oui, car ils découvrent le domaine.* » ; « *En demande de formation et d'activités novatrices.* ».

\*\*\*2

## 2- Appréciation portées sur les directeurs et les équipes pédagogiques

### a) Par les organisateurs et les CEPJ

Illustration IV-3

A propos des équipes pédagogiques des CLSH, vous diriez :		
Selon les	Organisateurs	CEPJ
Les équipes pédagogiques des CLSH ont bien accepté les actions ..	58	17
Les actions ont été formatrices pour les animateurs .....	50	18
Elles ont bien préparé les actions .....	49	11
Elles ont bien intégré les actions dans leur projet pédagogique .....	46	8
Elles ont eu les moyens de les organiser .....	45	13
Les animateurs ont eu les capacités pour les animer .....	40	7
Les actions ont permis d'améliorer le fonctionnement du CLSH.....	31	9
Les équipes pédagogiques sont demandeuses.....	25	18
Les actions ont mobilisé tout le CLSH.....	22	1
Autres caractéristiques .....	8	4

Base

66

19

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

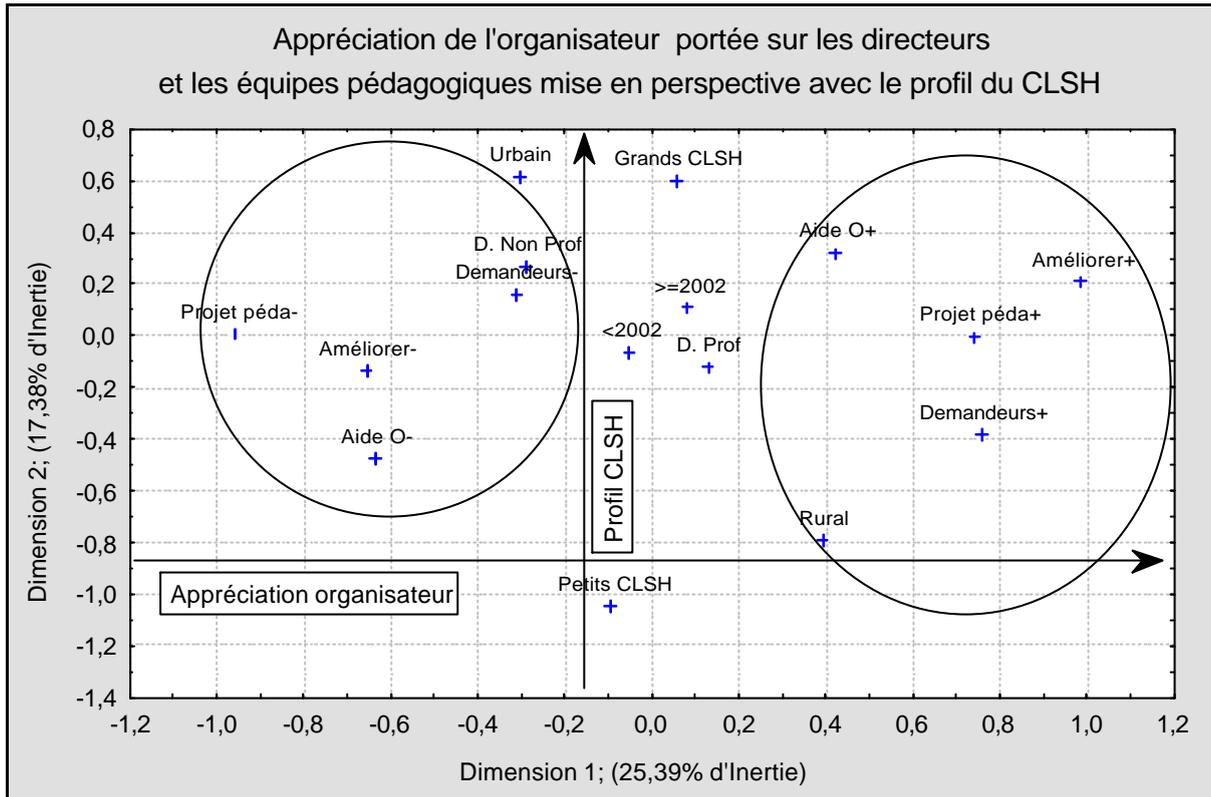
Organisateurs et CEPJ sont d'accord sur le fait que les équipes pédagogiques des CLSH ont bien accepté les actions, qu'elles ont eu les moyens de les organiser et que celles-ci ont été formatrices pour les animateurs (**Illustration IV-3**). Sur le reste, ils semblent avoir des représentations assez divergentes :

Les CEPJ décrivent les équipes comme peu compétentes mais pleines de bonne volonté : seulement 8 d'entre eux considèrent qu'elles ont bien intégré les actions dans leur projet pédagogique, 7 que les animateurs ont eu les capacités pour les animer, et 9 que les actions ont permis d'améliorer le fonctionnement du CLSH. En revanche, presque tous déclarent que les équipes pédagogiques des CLSH ont bien accepté les actions et qu'elles sont demandeuses.

Les organisateurs au contraire ont une représentation des équipes comme assez compétentes mais peu demandeuses : 49 déclarent qu'elles ont bien préparé les actions, 46 qu'elles ont bien intégré les actions dans leur projet pédagogique, 40 que les animateurs ont eu les capacités pour les animer et 31 que les actions ont permis d'améliorer le fonctionnement du CLSH. Mais seulement 25 sur 66 pensent que les équipes pédagogiques des CLSH sont demandeuses.

Peut-être les CEPJ surestiment-ils la motivation des équipes dès lors qu'ils ont de nombreux centres en charge : un jugement positif sur quelques équipes peut orienter positivement une impression générale. Les organisateurs n'ayant que très peu de centres, le plus souvent un seul, ne sont pas obligés de faire une synthèse difficile lorsque les différences entre centres sont importantes.

**Illustration IV-4**



*Pour la définition et la construction des variables, se reporter à l'annexe page 103*

Il existe une corrélation entre les aides fournies par les organisateurs et la perception que ces derniers ont des équipes pédagogiques (**Illustration IV-4**) : lorsque les organisateurs perçoivent les équipes comme « demandeuses », comme ayant bien intégré les actions dans leur projet pédagogique, et/ou comme profitant des actions réalisées pour améliorer le fonctionnement du CLSH, ils fournissent plus d'aides. Mais il se peut également que ce soit parce qu'ils leur fournissent plus d'aide que les équipes sont plus motivées.

La perception des organisateurs sur les équipes pédagogiques ne dépend pas du profil du CLSH. Qu'il soit petit ou grand, situé en commune rurale ou urbaine, qu'il ait commencé les actions en été 2002 ou avant, ne modifie en rien l'appréciation de l'organisateur.

\*\*\*

## b) Par les intervenants extérieurs

### Illustration IV-5

Si vous travaillez avec des directeurs de CLSH, pensez-vous qu'ils ont :	
	D'accord
Accueilli positivement vos interventions .....	22
Mis à disposition un lieu bien adapté à votre projet .....	18
Su mobiliser les enfants .....	17
Qu'ils vous ont associé à des réunions pour préparer les actions .....	15
Bien préparé vos interventions .....	13
Su mobiliser l'équipe pédagogique .....	13
Bien intégré vos interventions dans le projet pédagogique .....	11
Apporté un suivi à vos interventions .....	10

Base : 37 intervenants

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les intervenants ont un jugement plutôt positif sur l'accueil que leur ont apporté les directeurs : 22 intervenants sur 37 déclarent que le directeur a accueilli positivement leurs interventions, 18 qu'il a mis à leur disposition un lieu bien adapté à leur projet, et 17 qu'il a su mobiliser les enfants (**Illustration IV-5**).

Mais lorsque le travail du directeur nécessite une certaine technicité pour insérer les activités des intervenants dans un projet cohérent au niveau du centre et sur le long terme, ces derniers sont moins nombreux à l'avoir trouvé efficace : seulement 11 intervenants considèrent que le directeur a bien intégré leurs interventions dans le projet pédagogique, 13 qu'il a bien préparé leurs interventions et 10 qu'il y a apporté un suivi. Enfin 15 intervenants déclarent que le directeur les a associés à des réunions pour préparer les actions, et 13 qu'il a su mobiliser l'équipe pédagogique.

\*\*\*

## 3- Appréciations portées sur la DDJS et les organisateurs

### a) Par les directeurs

#### Illustration IV-6

Aux directeurs : Dans le cadre des actions lecture / écriture, vous diriez de <u>la DDJS</u> (de <u>l'organisateur</u> de votre CLSH) qu'elle (il) a :		
	DDJS	Organisateur
Bien coordonné les actions .....	85	51
Eu les moyens de sa politique .....	59	42
Su vous dynamiser, vous inciter .....	83	51
Su vous donner les moyens de la réussite .....	74	-
Porté les actions « à bout de bras » .....	-	25
Fait « avec les moyens du bord » .....	29	50
Décidé des opérations précipitamment .....	14	15
Mal coordonné les structures .....	12	10
Fait de ces actions une priorité .....	-	27
Bien mobilisé ses partenaires .....	77	37

Base : 113 directeurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les directeurs se sentent plus souvent soutenus par les services de la DDJS que par les organisateurs de leur CLSH (**Illustration IV-6**). La grande majorité d'entre eux (74 à 85 selon les items) considèrent que la DDJS a su les dynamiser, les inciter, a bien coordonné les actions, a bien mobilisé ses partenaires et en définitive a su leur donner les moyens de la réussite. Ils sont beaucoup

moins nombreux à faire les mêmes constats des organisateurs : seulement 37 directeurs considèrent que leur organisateur a bien mobilisé ses partenaires, 51 qu'il a bien coordonné les actions, et 51 qu'il a su les dynamiser et les inciter.

Ce moindre soutien ressenti par les directeurs provient probablement du fait que ces derniers reçoivent en moyenne deux fois moins d'aides des organisateurs que des services de la DDJS (**Illustration II-6**) : un peu moins d'aides matérielles (documentation, matériel, financement...), mais surtout beaucoup moins d'aides de nature pédagogique (conseils, intervention pédagogique directe, formation, mise en relation avec des partenaires...). Le sentiment d'être soutenu est donc fonction de l'importance des aides reçues, ce qui confirme que les aides portent bien leurs fruits.

## b) Par les intervenants

**Illustration IV-7**

<b>Aux intervenants : Dans le cadre des actions lecture / écriture, vous diriez de la DDJS qu'elle a :</b>	
Bien coordonné les actions	29
Eu les moyens de sa politique	18
Su vous dynamiser, vous inciter	28
Su vous donner les moyens de la réussite	26
Fait « avec les moyens du bord »	12
Décidé des opérations précipitamment	7
Mal coordonné les structures	3
Bien mobilisé ses partenaires	25

Base : 37 intervenants

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les intervenants, si critiques à l'égard des animateurs, des directeurs, des organisateurs et des associations avec lesquelles ils travaillent, sont élogieux face à la DDJS : ils considèrent en majorité qu'elle a bien coordonné les actions (**illustration IV-7**), su les dynamiser et les inciter, bien mobilisé leurs partenaires, et enfin qu'elle a su leur donner les moyens de la réussite. Ils répondent aussi très favorablement à la question ouverte sur ses caractéristiques : « A l'écoute des propositions, les améliore. » ; « Personnel compétent. » ; « Très bon organisme. » ; « Vite et bien » ; « Manque de moyens mais dynamique »...

**Illustration IV-8**

<b>Si vous travaillez avec des organisateurs de CLSH pensez-vous qu'ils sont :</b>	
	<b>D'accord</b>
Disponibles, réactifs aux projets .....	23
Compétents .....	16
Constituent un appui réel .....	15
Peu outillés pour répondre aux besoins .....	15
Bien organisés .....	10
Autre .....	1

37 intervenants

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Les intervenants sont eux aussi assez mitigés quant aux organisateurs : 23 les trouvent disponibles, réactifs aux projets (**Illustration IV-7**). Mais moins de la moitié ont répondu positivement aux autres items : 16 intervenants trouvent les organisateurs compétents, 15 considèrent qu'ils constituent un appui réel et 10 qu'ils sont bien organisés. Lors des questions ouvertes, les intervenants insistent surtout sur leur manque d'implication : « Ils ne sont pas assez professionnels » ; « Très peu se sont vraiment impliqués dans le projet, en dépit des discours. En ce qui concerne la compétence, c'est

variable. » ; « Travail à long terme, difficile dans les nouveaux centres. », « Il faut pouvoir nous laisser la possibilité d'entrer en contact avec eux pour leur présenter les choses. Besoin d'information. »

Les organisateurs semblent se cantonner trop souvent à un rôle administratif et ne s'impliquent pas dans la coordination d'activités de lecture/écriture, dans des conseils ou de l'accompagnement. Les directeurs et intervenants comprennent cette moindre mobilisation de leur part : seulement 42 directeurs (**Illustration IV-6**) pensent qu'ils ont eu les moyens de leur politique (alors qu'ils sont 59 à le penser pour la DDJS) et 50 considèrent qu'ils ont dû «faire avec les moyens du bord » (contre seulement 29 pour la DDJS). Quant aux intervenants, 15 déclarent que leur organisateur est peu outillé pour répondre aux besoins (**Illustration IV-7**).

D'ailleurs, au regard de commentaires parfois inscrits en marge des questionnaires, il semblerait qu'un certain nombre de directeurs considèrent comme allant de soi le renoncement de l'organisateur à ses fonctions d'ordre pédagogique: « ce n'est pas le rôle de l'organisateur ». Or, c'est justement lorsque l'organisateur infirme cette représentation de lui comme d'un administratif avant tout, par des incitations et des aides non uniquement matérielles mais également pédagogiques, que les centres ont le niveau d'activité lecture/écriture le plus élevé (**Illustration III-9**).

\*\*\*

## 4- Appréciations portées sur les intervenants extérieurs

**Illustration IV-9**

**Si votre CLSH a bénéficié de l'aide d'un (si vous avez travaillé avec un) intervenant extérieur, vous diriez que ces derniers sont ou ont été :**

	Directeurs	Organisateurs	Animateurs	
Compétents .....	62	47	30	89
Dynamisants, moteurs .....	56	35	23	66
En décalage par rapport aux	3	3	2	11
En phase avec l'équipe	48	41	26	72
Formateurs pour les animateurs	57	-	-	-
Indispensables .....	36	26	24	61
Proches des enfants .....	59	43	29	79
Un complément .....	54	40	22	66
Autre caractéristique .....	1	4	4	4

Base 66 66 57 46 133

Base : 66 directeurs ayant bénéficié de l'aide d'un intervenant extérieur, 57 organisateurs employant à titre permanent ou ponctuel un intervenant extérieur, 46 animateurs ayant travaillé cette année avec un intervenant, tous les animateurs NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

La plupart des 66 directeurs ayant bénéficié de l'aide d'un intervenant extérieur (**Illustration IV-8**) l'ont trouvé compétent (62), proche des enfants (59), dynamisant (56) et formateur pour les animateurs (57). Les 57 organisateurs qui emploient à titre permanent ou ponctuel un intervenant extérieur, et les 46 animateurs ayant travaillé cette année avec un intervenant, font également ce constat.

Lorsque le CLSH n'a pas bénéficié d'un intervenant, 28 directeurs déclarent que les actions se sont bien déroulées malgré tout. 22 pensent que les actions auraient pu être plus nombreuses, et 5 pensent que l'absence d'intervenant extérieur a été un frein aux actions lecture/écriture.

Parmi les 47 directeurs qui déclarent ne pas avoir bénéficié de l'aide d'un intervenant extérieur, 17 n'en ont pas vu la nécessité mais les autres considèrent que cette situation ne relève pas d'un choix : 13 directeurs n'avaient pas les moyens nécessaires pour ce type d'intervention, un autre n'avait pas d'intervenant extérieur dans son département et 2 directeurs avaient bien un intervenant extérieur dans leur département mais il n'était pas disponible. Parmi ceux qui n'y ont pas fait appel l'année de l'enquête à un intervenant extérieur, 20 comptent le faire prochainement.

4 directeurs leur trouvent d'autres caractéristiques. Selon eux, ils sont : « *communicatifs* », « *stimulants* », et « *Les rencontres sont riches, elles sont toujours un plus pour tous et pour les enfants* ». Enfin, un seul directeur trouve l'intervenant « *Incompétent* ».

\*\*\*

## 5- Appréciations portées sur les associations

Illustration IV-10

Dans les actions lecture / écriture, pensez-vous que <u>les associations</u> avec qui vous travaillez sont :				
	Directeurs		Organisateurs	CEPJ
Compétentes.....	59	26	38	13
Constituent un appui réel pour les CLSH	51	24	37	16
Disponibles, réactives aux projets.....	54	26	36	17
Mal adaptées aux attentes .....	13	7	6	1
Peu outillées pour répondre aux besoins	22	12	14	8
Autres .....	5	4	2	3

Base

113

41

66

19

Base : 113 directeurs, les 41 directeurs qui ont déclaré travailler dans le cadre de l'opération lecture/écriture en partenariat avec des associations, 66 organisateurs et 19 CEPJ

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Parmi les 41 directeurs qui ont déclaré travailler dans le cadre de l'opération lecture/écriture en partenariat avec des associations (**Illustration IV-9**), les deux tiers considèrent ces dernières comme compétentes, disponibles, réactives aux projets, et pensent qu'elles constituent un appui réel pour les CLSH. Seulement 7 directeurs déclarent qu'elles sont mal adaptées à leurs attentes.

Lorsqu'il a été demandé aux directeurs ce qu'ils pensaient des associations avec qui ils travaillent dans les actions lecture/écriture, 74 directeurs ont répondu, ce qui dépasse largement le cadre des 41 directeurs qui avaient déclaré lors d'une question précédente travailler en partenariat avec des associations. De nombreux directeurs travaillent donc avec des associations mais ne considèrent pas cette collaboration comme un partenariat. Ils ont toutefois environ la même appréciation que les autres.

Les organisateurs font à peu près le même constat que les directeurs. Les CEPJ s'en démarquent un peu ne trouvant quasiment jamais les associations mal adaptées aux attentes mais par contre, presque une fois sur deux, peu outillées pour répondre aux besoins.

Lorsqu'il est demandé aux directeurs de citer d'autres caractéristiques des associations, la plupart sont critiques : « *Pas toujours formés en fonction du public* » ; « *Inexistantes* » « *Mauvaise prise en charge des enfants lors des manifestations* » ; « *Pas de relations avec les associations* »...

Lorsqu'on pose la question aux intervenants, les réponses ne sont pas non plus très élogieuses : « *Parfois mal adaptées aux attentes et peu outillées pour répondre aux besoins.* » ; « *Pas toujours compétentes. Avis partagé en ce qui concerne un appui réel* » ; « *Jusqu'à présent, elles sont absentes.* » ; « *Ca dépend lesquelles. En général, problème de moyens financiers.* » ; « *Variable.* » ; « *Apparemment intéressées, mais difficile de passer à la pratique* »...

\*\*\*

Bien sûr, les acteurs sont tous différents, certains sont considérés comme « compétents » par leurs collègues, d'autres non. Cependant, même s'il existe des animateurs qui reçoivent l'approbation de leur directeur, le dispositif présente des faiblesses structurelles : il fait par exemple appel à des acteurs censés avoir des compétences nombreuses et pointues alors que ces derniers n'ont pas toujours pu recevoir la formation nécessaire (cf : parties V et VI). En revanche certains éléments du dispositif fonctionnent bien : lorsque les CLSH reçoivent des appuis, ils ont le sentiment que ceux-ci leur ont donné les moyens de la réussite (c'est le cas des aides de la DDJS). Plus encore, le niveau de satisfaction réciproque est largement supérieur à ce qu'il est lorsque ces aides n'existent pas. Exemple : lorsque les organisateurs perçoivent les équipes comme « demandeuses » et profitant bien des actions, ils fournissent plus d'aide. Et lorsque c'est le cas, les équipes sont plus demandeuses. Un cercle vertueux semble alors se mettre en place.

\*\*\*

## V- LES FREINS RENCONTRES PAR LES ACTEURS



L'appréciation de chaque type d'acteurs par les autres a mis en évidence des freins relatifs aux personnes : « manque de formation des animateurs », « équipes peu demandeuses », « directeurs pas toujours efficaces », « organisateurs soutenant insuffisamment les centres »... Lorsque la question des freins à l'action lecture/écriture est explicitement posée, en plus de ceux déjà mentionnés, d'autres types de freins vont être cités, sans qu'il soit possible de les rattacher à un contexte particulier.

## 1- Les types de freins rencontrés

Illustration V-1

Quel(s) frein(s) à l'action lecture / écriture dans les CLSH avez-vous repéré(s) ?					
	Animateurs	Directeurs	Intervenant	Organisate	CEPJ
Manque de moyens matériels	67	58	21	30	15
Manque de moyens humains	40	52	17	34	12
Directeurs en retrait sur ce thème	8	49	8	5	12
Animateurs en retrait sur ce thème	31	39	20	20	16
Opération décidée précipitamment	14	27	8	11	4
Formations inadaptées	36	24	15	16	11
Opération difficile à faire passer auprès des structures	20	23	11	12	3
Interventions trop ponctuelles	50	17	18	29	10
Manque de préparation	35	16	9	17	5
Problème de coordination des différents intervenants	16	13	7	7	-
Autres	10	3	13	7	2
Pas de frein repéré	-	-	2	6	2

Base : 133 113 37 66 19

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

### a) Les freins matériels et financiers

Les deux freins aux activités de lecture/écriture les plus souvent cités, et ce par les 5 types d'acteurs, sont le manque de moyens matériels/financiers et le manque de moyens humains (**Illustration V-1**). Le caractère trop ponctuel des interventions est fréquemment déploré par les animateurs.

Les freins d'ordre organisationnel semblent beaucoup moins préoccuper les acteurs : opération décidée précipitamment, difficile à faire passer auprès des structures, manque de préparation, problème de coordination des différents intervenants, ne sont pas souvent cités.

### b) Les animateurs et directeurs peu formés

Les autres freins relevés juste après le manque de moyens sont le manque de formation pour les animateurs et pour les directeurs.

Bien que les directeurs trouvent en général les animateurs qui s'occupent des activités de lecture/écriture dans leur centre, dynamiques, motivés et proches des enfants, plus de la moitié d'entre eux estiment que ces animateurs sont trop peu formés ou informés, et/ou traditionnels dans leur démarche, et seulement la moitié considèrent qu'ils ont un rapport facile à la lecture/écriture. Les intervenants extérieurs qui ont travaillé avec des animateurs ont le même constat.

Une formation complémentaire est donc indispensable et 93 animateurs (sur 133) et 80 directeurs (sur 113) reconnaissent même qu'ils en auraient besoin eux-mêmes (**Illustration V-2**).

C'est donc surtout le manque ou l'insuffisance de formation qui domine, plus que leur inadaptation puisque seulement 24 directeurs (**Illustration V-1**) considèrent que les formations proposées sont inadaptées.

### Illustration V-2

Pour que la poursuite de ces activités soit une réussite vous pensez qu'il est indispensable que :					
	Animateurs	Directeurs	Intervenants	Organisateurs	CEPJ
Les animateurs aient une formation complémentaire	93	103	32	56	17
Les actions disposent de plus de moyens matériels et/ou financiers	96	97	26	48	17
L'on sensibilise les organisateurs	83	87	29	46	18
L'on sensibilise les directeurs	80	85	27	44	19
Les intervenants extérieurs soient plus nombreux <i>(Que vous soyez plus aidés par un intervenant extérieur)</i>	85	80	23	51	-
Les directeurs aient <i>(que vous ayez)</i> une formation complémentaire	49	80	30	45	17
Les actions disposent de plus de moyens humains	64	71	30	45	15
Autre	5	-	-	4	2

Bases :

133

113

37

66

19

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

### c) Les animateurs et directeurs en retrait sur ce thème

Le troisième type de frein cité est le manque d'adhésion des animateurs et des directeurs sur le thème de prévention de l'illettrisme ou simplement celui de la lecture et de écriture en CLSH (**Illustration V-1**). 49 directeurs considèrent qu'actuellement, les directeurs (en général, pas forcément eux-mêmes, ni ceux qui ont participé à l'opération de l'été 2002) sont « en retrait » sur ce thème et que c'est un frein à l'action lecture/écriture et un peu moins (39) font le même constat pour les animateurs.

Plus que le retrait des directeurs, les quatre autres types d'acteurs craignent celui des animateurs. Celui-ci est même considéré par les intervenants et les CEPJ comme le premier des freins (cité par 20 intervenants et 16 CEPJ).

\*\*\*

## 2- Les freins constatés ne dépendent pas du contexte

### a) Le nombre de freins constatés

Au vu des réponses des directeurs sur les freins qu'ils ont repérés lors des activités de lecture/écriture en CLSH, la question qui s'est posée a été de savoir dans quels contextes les directeurs déclarent qu'ils ont repéré peu de freins. La variable « niveau de freins »<sup>10</sup> n'est corrélée à aucune autre.

Que le directeur soit « professionnel » ou non, qu'il soit déjà sensibilisé à la lecture/écriture ou non, qu'il ait inscrit ou non ce thème dans son projet pédagogique, que les CLSH soient intégrés ou non à des dispositifs de politique publique, qu'ils soient établis en milieu rural ou urbain, qu'ils bénéficient de l'aide d'un intervenant extérieur ou non, que les actions aient commencé avant ou après l'été 2002, les directeurs repèrent autant de freins à l'action lecture/écriture.

<sup>10</sup> C'est la variable indicatrice médiane construite à partir du score réalisé par le nombre de freins repérés par les directeurs, présentés dans l'illustration V-1. Exemple : les directeurs ont cité de 0 à 8 types de freins repérés (valeur médiane du nombre de freins cités = 3). Les directeurs qui ont déclaré avoir repéré au plus 3 types de freins sont considérés comme ayant à faire face à « peu » de freins, les autres, à « beaucoup ».

Et même lorsque les CLSH reçoivent « beaucoup » d'aide de la DDJS ou des organisateurs, les directeurs sont tout aussi nombreux à déplorer un niveau élevé de freins à l'action lecture/écriture. Il semblerait que les besoins soient importants même « là où ça marche ». Parfois d'ailleurs, les bons résultats d'une structure et son dynamisme font émerger des besoins qui n'apparaissent pas forcément dans des situations moins favorables.

## b) Pour un type de frein précis

### Illustration V-3

Directeurs se plaignant d'un manque de moyens humains en fonction de la présence ou non d'un intervenant extérieur dans le CLSH			
Intervenant extérieur	Manque ou insuffisance de moyens humains		
	Oui	Non	Total
Oui	31	35	66
Non	21	26	47
Total	52	61	113

Base : 113 directeurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

### Illustration V-4

Directeurs se plaignant d'un manque de moyens matériels en fonction de l'aide financière reçue de la DDJS :			
Financement de la DDJS	Manque ou insuffisance de moyens matériels		
	Oui	Non	Total
Oui	19	25	44
Non	39	30	69
Total	58	55	113

Base : 113 directeurs

NL : Les chiffres sont fournis en valeur absolue

Lorsque l'on fait les croisements pour un type de frein précis, on ne trouve pas plus de corrélation, même pas entre les aides reçues et les freins repérés. Exemple : les directeurs qui bénéficient de l'aide d'un intervenant extérieur sont aussi nombreux que les autres à se plaindre d'un manque de moyens humains (**Illustration V-3**), ceux qui reçoivent un financement ou de la documentation/matériel de la part de la DDJS (**Illustration V-4**) ne sont pas moins nombreux que les autres à se plaindre d'un manque de moyens matériels.

Les freins sont ressentis avec la même fréquence dans les centres où objectivement il semblerait qu'ils soient moins saillants puisque les aides sont plus nombreuses. Ce fait laisse à penser que lorsque les centres sont aidés, puisque les actions sont, on l'a vu, plus fréquentes, les exigences sont plus élevées et de nouveaux besoins se font alors sentir.

\*\*\*

En plus des freins relevés lors de l'expérimentation de l'été 2002 (organisateur se cantonnant trop souvent dans un rôle « administratif », manque de moyens matériels/financiers et humains, manque de formation des animateurs et des directeurs...), il existe un obstacle fort à la généralisation de ces activités de lecture/écriture à la totalité des CLSH très souvent cité par les directeurs et les CEPJ : le retrait de leurs collègues directeurs et des animateurs sur ce thème (**Illustration V-1**). Les directeurs « en retrait » ne sont probablement pas ceux qui ont participé à l'opération lecture/écriture de l'été 2002. Ceux-là, ont été décrits comme motivés. Mais les CEPJ les ont choisis sur ce critère puisqu'ils ont fait essentiellement appel à leur volontariat : ce type de choix, ainsi que les déclarations des acteurs laissent à penser que les directeurs interrogés lors de cette enquête sont plus sensibilisés que ceux qui sont concernés par la généralisation de l'opération qui a lieu depuis janvier 2003. De ce fait, sensibilisation et formation doivent donc être encore plus particulièrement développées.

\*\*\*



VI- LA PERENNISATION DES ACTIVITES DE  
LECTURE/ECRITURE EN CLSH



Il a enfin été demandé aux 5 types d'acteurs sous forme de question ouverte s'ils avaient des suggestions qui permettraient d'améliorer l'action lecture/écriture dans les CLSH. Le taux de réponses à cette question est assez élevé : il concerne 50 directeurs, 45 animateurs, 23 intervenants, 30 organisateurs et 16 CEPJ. Quatre types de réponses émergent le plus fréquemment : les acteurs demandent plus moyens matériels, financiers et humains ; ils aimeraient également que soient organisées plus de rencontres entre CLSH ou avec d'autres partenaires ; ils proposent des actions qu'ils développent déjà ou souhaiteraient développer, et enfin, font part des difficultés auxquelles ils se heurtent dans cet exercice.

## 1- Plus d'aides matérielles, financières et humaines

Bien qu'ils l'aient déjà dit à plusieurs reprises dans le questionnaire, très nombreux sont ceux qui expriment à nouveau leur besoin de plus de moyens matériels, financiers et/ou humains.

### a) Apporter plus de moyens matériels et financiers

13 directeurs, 16 animateurs, 5 intervenants, et 8 organisateurs demandent plus d'aides matérielles et financières : « *En dehors des contrats CEL, permettre aux petites structures des demandes de subvention sur des projets innovants dans ce domaine* » ; « *Demander aux organisateurs de subventionner les actions mises en place dans les CLSH* ».

Essentiellement pour acheter du matériel de base : « *Que le livre soit présent dans les CLSH.* » ; « *Disposer d'un large éventail de livres de tous âges et de toutes sortes mis à la disposition des enfants* » ; « *Mise à disposition de malles pédagogiques plus ludiques et plus ciblées sur des tranches d'âge pour les enfants.* » ; « *Il faudrait avoir un lieu à disposition permanente pour la lecture* ». Il faut aussi que l'aide matérielle reçue soit accompagnée d'une logistique efficace : « *Faire attention que le matériel arrive dans les temps au CLSH* » ; « *Pas assez de livre, bibliothèque trop éloignée du CLSH (70 km)* » ; « *Moyens existants non mis à disposition* » ; « *Un livre coûte trop cher pour des petites associations* ».

Ou pour pouvoir faire appel à une personne ressource : « *La valorisation du travail fourni par les intervenants extérieurs (rémunération, statut...) me semble indispensable* » ; « *Permettre à des personnes ressources de se déplacer dans les CLSH pour conter, lire, jouer autour des livres : les enfants sont plus réceptifs quand la personne est étrangère à la vie quotidienne* ». Les besoins matériels semblent parfois mettre en péril l'existence même de certaines actions : « *Les budgets parfois étriqués des CLSH ne permettent pas toujours une pérennité de l'action (achat de livres, intervenants extérieurs...)* ».

### b) Donner plus de formation aux animateurs

16 directeurs, 6 organisateurs et 7 intervenants demandent à ce que soient programmés plus de stages pour les animateurs : certains directeurs font état de « *difficultés des animateurs face à la lecture et l'écriture* ». De ce fait, un CEPJ analyse : « *Lorsque les animateurs ne sont pas formés un minimum, je ne suis pas sûr que les enfants apprécient beaucoup les actions lecture/écriture* »... De nombreux directeurs déclarent « *Je pense que les animateurs intervenant en CLSH ne sont pas suffisamment formés à ces problématiques. Il serait intéressant de proposer des formations à moindre coût tant sur la lecture que sur l'écriture* », d'autres désirent plutôt que les formations leur permettent d'acquérir « *des moyens techniques* ».

Un directeur propose : « *Pourquoi pas intervenir en tant que directeurs de CLSH dans les stages BAFA et proposer une journée sur la lecture et l'écriture. Les animateurs ont besoin de formation régulièrement.* » Un intervenant reprend cette idée selon laquelle il faudrait « *organiser des séminaires de formateurs d'animateurs qui permettraient une réflexion approfondie. Ces formateurs pourraient ensuite motiver les animateurs en leur proposant par exemple des week-ends de réflexion* ». « *Dans notre département, créer un perfectionnement BAFA livre/lecture.* » ; « *Travailler la motivation des animateurs* ».

16 animateurs réclament aussi ces formations : « *il faut que les animateurs fassent des formations sur ce thème : on sera plus à l'aise auprès des enfants car on aura plus de connaissance* » ; certains proposent des thèmes précis : « *FORMER/INITIER les animateurs et les*

*responsables aux livres pour enfants/jeunes, la parution est vaste pour chaque tranche d'âge. » ; « Avoir une formation plus approfondie sur les techniques de mobilisation pour les enfants... » ; « nous former à de nouveaux supports, pas uniquement les livres ».*

Les formations demandées sont essentiellement plus de stages : « *La poursuite des stages organisés par « jeunesse et sports »*, mais un animateur propose également d'« *avoir un réseau, un groupe référant qui pourrait tourner sur les CLSH et auquel les animateurs en place pourraient s'adresser pour avoir aides et conseils* » Ou des stages « *plus longs* » ; plus « *pérennes* ».

Le plus gros problème auquel se heurte la formation consiste dans « *la difficulté des animateurs avec les livres et l'écriture. Il est très dur de monter des projets avec cette réalité-là.* ». Lorsque les stages peuvent y remédier, le problème rencontré par la formation des animateurs réside dans le manque de stabilité de ces derniers qui sont souvent vacataires<sup>11</sup> : « *Equipes non professionnelles sur la région. Seulement des vacataires* » ; « *Il faut reprendre à chaque période de vacances la formation pour faire évoluer les regards sur "les livres et les a priori"* ». Un directeur propose de « *Pérenniser des emplois d'animateurs permanents afin de pouvoir les former davantage* » et un intervenant de rajouter « *pour faciliter le travail avec les enfants et les relations avec les différents partenaires.* ».

Par ailleurs, 9 organisateurs demandent aussi des stages, mais pas forcément destinés aux animateurs : « *Offrir des stages pour créer des équipes de « mamans lectrices », de « grands-parents lecteurs »* » ; « *Pour donner envie de lire* » ; « *Organisation de formations communes à tous les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme : éducation Nationale, bibliothécaire, documentalistes, accompagnateurs de l'accompagnement à la scolarité, mouvement d'éducation populaire, parents, animateurs...* » ;

### c) Former/sensibiliser des directeurs

5 directeurs souhaitent être eux aussi mieux formés ou informés : « *Sensibiliser les directeurs, les aider à intégrer ce projet dans le projet pédagogique. Les aider à utiliser les outils tels que la malle à Hortense car ce n'est pas la mise à disposition qui est importante* ». Il faut poursuivre « *les incitations auprès des directeurs de CLSH à se former à ces actions à la lecture* » et « *Des informations régulières pour faciliter le bon déroulement des actions.* ».

### d) Donner plus de temps au CEPJ

5 CEPJ réclament « *plus de temps pour le coordonnateur* » ou « *davantage de moyens humains en tant que CEPJ ce n'est pas un travail à temps plein. Il y a une part d'investissement bénévole ou militant pour accompagner le projet.* », « *Une aide à un financement de poste.* » ou « *une implication plus forte du service centre de loisirs* ». L'un d'entre eux explique : « *Pour notre département, la tâche est très importante. Il serait nécessaire de pouvoir déployer un poste formateur d'animateur dans ce secteur afin de mieux préparer et accompagner les porteurs de projets. Les centres d'accueil collectifs d'enfants et leurs animateurs marquent un intérêt grandissant à mettre en œuvre des projets dans ce champ d'intervention. En ce qui me concerne, je ne peux m'investir qu'à hauteur de 5, 10% maximum de mon temps de travail, le reste est consacré à suivre des dispositifs ou mesures ministériels.* »

## **2- Plus de travail en commun entre CLSH et/ou avec d'autres structures**

### a) Echanger les pratiques entre CLSH

12 directeurs, 10 animateurs 5 organisateurs et 6 intervenants cherchent à élargir les échanges de pratiques. Ils veulent « *Créer des relais/échanges de savoirs entre structures* », développer le « *prêt de matériel pédagogique entre structures (prêt relais/prêt bénévoles)* », « *Constituer un répertoire*

---

<sup>11</sup> Rappelons que sur les 133 animateurs ayant répondu à cette enquête, la majorité (91) sont permanents de leur centre et 47 ne le sont pas. De même, 80 ont trois ans d'ancienneté ou plus et 43 en sont à leur première ou deuxième année d'ancienneté. Cette population est loin d'être représentative des animateurs dans leur ensemble, qui sont environ un quart à être permanents et un quart à avoir trois ans d'ancienneté ou plus.

d'activités ludiques autour de la lecture et de l'écriture<sup>5</sup> pour les différentes tranches d'âge et le mettre à disposition des structures comme le CLSH » ; Pour cela, un directeur propose de constituer « des fichiers pédagogiques d'actions déjà réalisées<sup>12</sup> (...) dans d'autre CLSH pour s'en inspirer ». Il faut également « être informés régulièrement des actions (expo, conférences, rencontres d'auteurs) qui sont réalisées sur les plans national et régional. ». Pour cela, un directeur propose « la création d'un groupe d'animation sur les nouveautés » ; « rencontres inter-départementales et échanges d'expériences déjà mis en place sur les départements pilotes ». des intervenants extérieurs regrettent aussi que la communication ne soit pas toujours évidente : « Manque de connaissance de l'action. » ; « Manque d'information pour les animateurs. » ; « Personnels territoriaux, personnel d'état, directeurs, intervenants, des fois on a l'impression qu'on veut quelque chose de nouveau mais on ne voit pas ce qui se passe après, pas de retour (ex : j'ai prêté des livres au CLSH, mais pas de bilan, pas de retour) ».

## b) Mettre des ressources en commun

Une mise en commun des ressources est également très souvent proposée : « (...) Les actions que j'ai pu mettre en œuvre l'ont été de ma propre initiative. Il est primordial d'amener l'enfant à aimer la lecture et l'écriture dans un cadre ludique, détendu et magique. Pour cela, il nous faut, je le crois, de la documentation sur ce qui se passe non loin de chaque centre : manifestation, exposition... De plus, si ce n'est une formation, j'aimerais avoir des supports pédagogiques<sup>13</sup> afin de mettre ce programme en place sérieusement et le plus rapidement possible et qu'il soit surtout adapté à chaque âge. » ; « Utiliser tous les supports en lien avec L/E et pas seulement les livres » « Il n'y a pas que les livres pour l'incitation à la lecture, il faudrait développer des moyens sans doute plus intéressants pour les enfants comme l'informatique. » ; « Développer le prêt collectif dans les médiathèques. ».

2 directeurs proposent une mise en commun des ressources : « Nous sommes dans un milieu rural. Ainsi nous pourrions faire appel à des intervenants pour plusieurs centres, ce qui nous permettrait d'avoir un coût moins important. »

## c) Multiplier les rencontres et partenariats entre CLSH

Pour développer les échanges de pratiques, les acteurs demandent qu'il y aient plus de rencontres et de partenariat entre CLSH : « Manque de travail en collaboration pour monter un projet avec et pour les enfants. ». Il faudrait : « Echanger, valoriser, mutualiser... » ; « Mettre plus souvent des temps forts en place » ; « Rencontres avec d'autres centres qui ont déjà mis en place des activités de lecture / écriture, échanges dans les centres d'idées diverses, regroupements réguliers des directeurs de centres. Ponctuellement, faire des rencontres avec des intervenants extérieurs sous l'égide de la DDJS ». Pour cela diverses propositions sont faites : « Instaurer un relais inter-centres afin d'améliorer les échanges et faciliter la collaboration dans ce projet. » ; « Afin de développer un partenariat plus important, travailler en amont dans la préparation du projet avec le service jeunesse et sport » ; « Faire des concours et des rencontres entre CLSH » ; « Afin d'améliorer et rendre performant notre coin lecture (espace bibliothèque), il faudrait tisser un réseau de compétence et d'entraide entre les différentes structures et les organismes qualifiés dans le domaine (ex : conseils techniques des bibliothécaires sur l'aménagement de l'espace, et des informations sur le choix des livres à acquérir) » Mais les échanges ne doivent pas se contenter d'être ponctuels : « Que les actions soient amenées. Qu'elles s'inscrivent dans le chemin de vie du centre après préparation, temps pour cela. Ne pas se servir du centre pour une opération. La poursuivre avec lui. Que le centre le sache à l'avance et s'y prépare. Qu'il l'inclut dans l'année. Le ponctuel qui débarque a peu de chance d'être réellement accueilli. Ca fait bouger. C'est bien en cela. Mais cela nuit à la qualité de la réalisation du projet. ».

## d) Développer les relations avec les autres partenaires

9 directeurs, 4 animateurs, 4 organisateurs et 2 intervenants proposent aussi de multiplier les relations avec les autres partenaires : « Poursuivre la collaboration et le suivi avec les partenaires locaux de la DDJS » ; « Impliquer d'autres structures locales (maisons de retraite, librairie par exemple) » ;

---

<sup>12</sup> Ces répertoires ou fichiers pédagogiques existent déjà mais il semblerait que ce soient leur publicité qui soit insuffisante

<sup>13</sup> Là encore, les supports pédagogiques existent, mais ne sont pas assez connus des directeurs et animateurs.

« Sensibiliser les responsables et les ELUS sur l'intérêt d'actions lecture/écriture sur des structures de CLSH mais aussi garderies péri-scolaires » ; et « développer les relations interdépartementales » ; « Coupler cette action avec les intervenants extérieurs, écoles, BCD, BCP, psychologues scolaires qui sont en relation avec la lecture et les enfants. » ; « Bibliothèques/CLSH avec réunions régulières me paraît essentiel. » ; « Importance de l'existence des médiateurs du livre dans les bibliothèques. » « Sensibiliser les bibliothécaires au prêt à long terme, en qualité pour les CLSH. »

Trois directeurs souhaitent également « Que les bibliothèques s'ouvrent davantage aux centres de loisirs comme partenaire, que l'école ne soit pas la seule à être reconnue comme utilisateur ».

Enfin, 6 directeurs et 2 intervenants proposent de valoriser le travail des enfants : « Tout faire pour valoriser le travail des enfants et faire, une journée, éventuellement pour mettre en relation les différentes réponses » ; « Organiser une exposition sur le plan régional avec les réalisations de recueils produits par les enfants des centres de loisirs ou des productions d'écrits et plastique seraient valorisés » ; ou les actions mises en places : « Diffuser l'action dans la presse nationale de façon à donner un caractère officiel à notre démarche encore mal comprise par les parents ». Mais les animateurs aussi doivent se sentir soutenus : « Qu'on valorise plus le travail réalisé ». Il faut « un meilleur accueil des initiatives ».

2 directeurs et 2 organisateurs proposent de développer les liens avec l'école « en organisant un forum et invitant les enseignants à voir ce que les centres de loisirs réalisent dans ce domaine pour pouvoir partager des compétences. ». Il s'agit pour l'un d'eux de « connaître les difficultés des enfants » ; « davantage de partenariat avec les enseignants ». Rappelons que seulement 19 directeurs ont déclaré lors de cette enquête travailler en partenariat avec l'école. Le besoin s'exprime donc, mais il ne semble pas évident à concrétiser : « Comment établir le lien avec l'école sur des projets communs ? Comment faire comprendre aux enseignants qu'ils ne sont pas les seuls à intervenir dans le développement des compétences des enfants ? ».

Certains CEPJ proposent de développer les partenariats avec les bibliothèques : « Comme les moyens humains et matériels ne seront jamais suffisants (ex : un bibliothèque dans chaque CLSH) il faut établir un "pont" permanent entre les bibliothèques publiques et les centres de loisirs et sociaux, toutes les réticences et les difficultés de communication. » ou d'autres structures : « Améliorer le lien avec l'école, les municipalités, les bibliothèques, le conseil général, la CAF... C'est le sens de l'évolution de notre prix littéraire en 2003-2004, il concernera les jeunes du département de X, qu'ils soient élèves ou utilisateurs de CLSH. Avec un partenariat plus étoffé cette opération structurante sera réparties sur le territoire, notamment rural, avec l'intervention de crédits contractuels (CEL). Elle permettra de créer ou d'étoffer des bibliothèques par l'achat de livre bénéficiant de nos crédits "fléchés", sans doute insuffisants ! » ; « Possibilité de financer un poste départemental d'animateur lecture (un mi temps minimum) = au moins les FONIEP spécifique pour cela. ». Un CEPJ propose la création d'un « fichier 'prêt à l'emploi' : animations ludiques présentées par typologie et méthodologie destinée aux animateurs ; Fichier formation de formateurs (BAFA - BAFD - BEATEP). »

## e) Les difficultés d'un travail en commun

Dans le même temps, un directeur relate la difficulté d'un travail en commun entre différents CLSH : « Problème de définition des objectifs et des rôles impartis à chacun. » ; « La difficulté la plus importante rencontrée dans une action "couleur du monde" est le relationnel avec les autres CLSH : peu de disponibilité de chacun pour l'organisation des mini-jurys ». De même, plusieurs animateurs se plaignent de ce que les manifestations sont trop éloignées de leur centre.

De nombreux organisateurs et intervenants insistent aussi sur la nécessité de faire participer les CLSH à la constitution des outils. Les CLSH ne doivent pas être consommateurs : « Création d'un outil avec les directeurs, coordination entre la DDJS et les centres. Associer les directeurs dans la mise en place d'outils, ne pas proposer un produit fini ». Un intervenant propose la « mise en place d'ateliers réguliers (moins ponctuels) animés par les intervenants mais préparés (préparation matérielle et psychologique) par les animateurs de façon rigoureuse et volontaire ! Pour cela, il pourrait être préférable que les CLSH eux-même (et non la DDJS) (animateurs et directeurs) formulent eux-même la demande (adaptée à leur fonctionnement c'est à dire au temps et à l'investissement qu'ils sont prêts à mettre en œuvre), à l'intervenant, comme c'est le cas pour les projets PAC dans les écoles où l'institutrice(teur) est à l'origine de la demande. » ; « Construire le projet avec les directeurs pour

*s'assurer de l'implication de leur centre » ; « Que le projet soit initié par des professionnels médiateurs du livre et ensuite que les CLSH deviennent autonomes mais toujours soutenus en cas de besoin. »*

Car selon un organisateur : *« On sait qu'il y a des choses qui bougent, mais après, il faut y aller ! »*.

### **3- Propositions d'activités à développer dans les CLSH**

20 directeurs et autant d'animateurs proposent des activités à développer dans les CLSH.

#### **a) Faire une place importante au livre dans le CLSH**

La première, (citée 5 fois) est de mettre en place un lieu où l'enfant est au calme et où il a la possibilité de lire en toute tranquillité : *« organisation des « coins » enfants et adultes-enfants »* ; ou, si ce n'est pas possible : *« Aller très souvent, avec les enfants, à la bibliothèque (afin de rendre cet acte très naturel), emprunter des livres... »* ; Il s'agit de donner une occasion agréable de lire, mais aussi de familiariser l'enfant avec les livres ; *« Ne pas oublier la presse (approche journalistique...) »*. Enfin un directeur propose d' *« Avoir un atelier BCD en élémentaire au moment de l'interclasse, (roulement par classe en fonction du passage de la cantine) et au moment de l'étude. Ce qui permettrait d'avoir un suivi, de pouvoir élaborer un projet lecture avec un thème. L'idéal serait d'avoir le même groupe une fois ou deux par semaine avec une fréquentation régulière. Lieu idéal : la bibliothèque de l'école : à négocier avec le directeur »...*

Rappelons que sur les 113 CLSH, 27 sont installés dans les locaux d'une école, et seulement la moitié d'entre eux a accès au coin lecture ou à la BCD de l'école. Le coin lecture au sein des locaux du centre est donc l'exception.

#### **b) Pratiquer des activités ludiques**

La deuxième proposition citée par 5 directeurs, 6 animateurs et 4 organisateurs et 6 intervenants est de rendre l'activité de lecture/écriture ludique, surtout, dit-on *« pour un public en difficulté »* : *« Travailler les livres d'une façon ludique, aborder la lecture comme un loisir avant tout. Bien différencier des méthodes scolaires »*. Pour cela, diverses propositions sont faites : *« L'action lecture et/ou écriture en CLSH doit passer par une valorisation de l'outil "livre" et toutes ses facettes ludiques : fabrication, histoire, mise en cause »* ; *« Développer le côté « graphisme » de l'écriture (comparer avec d'autres formes d'écritures dans le monde) pour mettre l'aspect culturel et « Beau » d'une belle écriture »* ; *« Jeux en rapport avec la lecture, un atelier de calligraphie »* ; *« Le fait d'associer écriture et arts plastiques est très bénéfique pour les deux modes d'expression. »* ; *« Une vraie valorisation de l'objet livre et de l'importance de son utilisation, manipulation. »* ; *« Défendre l'idée selon laquelle le livre n'est pas seulement un objet de labeur, d'apprentissage mais valoriser sa dimension ludique »*. *« Faire un travail autour des contes, des histoires, de la poésie, car ces domaines sont des tremplins importants dans l'approche des livres et de l'écriture ; « Je rapprocherais des centres d'intérêt sur jeune public. » ; « Bien envisager la relation ludique et de plaisir. Ne pas penser en schémas scolaires » ; « Que la lecture reste un plaisir et pas une obligation dans les CLSH » ; « Différencier les pratiques lecture/écriture en CLSH du scolaire. Les mélanger à d'autres activités »*.

Mais si la valorisation de l'activité de lecture, de son côté ludique ou agréable sont si souvent citées par les directeurs, c'est qu'elles ne vont pas de soi et/ou sont probablement difficile à faire passer. D'ailleurs un organisateur considère important de préciser : *« (...) Pas d'évaluation de niveau scolaire. »*

Un directeur fait part d'une expérience réussie dans son CLSH : *« Depuis plusieurs années, grâce à l'organisation de la fête du livre jeunesse et notre bibliothèque (400 ouvrages), le centre de loisir était sensibilisé à l'importance du livre et de la lecture. Cette opération nous permet d'officialiser et d'améliorer les conditions d'actions que nous conduisons déjà »*. Un autre propose de *« Multiplier les rencontres avec les professionnels du livre »*. Mais tous ne partagent pas cette opinion : *« il faut privilégier la pédagogie aux manifestations »*.

### c) Lire des histoires aux enfants

« Proposer des balades contées (ville ou campagne) » ; « Raconter des histoires, des contes très naturellement pour que les enfants soient dans un « bain de mots et de sons » ; « Rencontres avec les éditeurs-jeunesse (ou auteurs). » ; « Poursuivre les opérations lectures à voix haute comme celle que nous avons eue à X avec 6 autres départements » ; « Il semble important de poursuivre les rencontres entre professionnels du livre et professionnels de l'animation. Seules ces passerelles permettent l'échange d'idées et la verbalisation des besoins de chacun. Elles incitent à une meilleure communication ainsi qu'à un décloisonnement des secteurs professionnels. » ; « Proposer des LECTURES et des ATELIERS D'ECRITURE basés sur un projet. ».

### d) Commencer la lecture/écriture dès le plus jeune âge

« Prévenir dès le plus jeune âge. C'est un réel accompagnement des tous petits » ; « La motivation des enfants à la lecture et à l'écriture doit se faire dès le plus jeune âge par des actions très simples (mais qui reviennent régulièrement) : lecture d'histoire par exemple. L'apprentissage passe forcément par des phases difficiles, il faut donc, à mon sens, apprendre à l'enfant qu'il est nécessaire de différer son plaisir. L'adulte (parents, animateurs...) doit être là pour encourager, rassurer, féliciter, accompagner...autant d'actes qui méritent de prendre le temps...mais le temps... » ; « mettre en place des actions centrées sur le livre dès la petite enfance afin que ceux-ci considèrent le livre comme un outil de distraction, un outil d'ouverture et d'apprentissage sans obligation. »

### e) Insérer la lecture/écriture dans des activités non spécifiques

« Intégrer les actions dans le quotidien » ; « Différencier les pratiques lecture/écriture, les mélanger à d'autres activités, l'inscrire dans un projet pédagogique » ; « Intégrer les adultes aux actions » ; « Mêler les activités aux pratiques artistiques »

### f) Autres activités

D'autres activités sont proposées : « Dans le cadre d'une action comme la Semaine de l'enfance, il serait souhaitable de faire participer les enfants sur des thèmes définis (ex : les droits de l'enfant...) tout en valorisant leur travail avec les écoles ou les bibliothèques. Cette action pourrait concerner les communes de la communauté d'agglomération » ; « Création d'un journal » ; « Mettre en place des actions plus adaptées pour les 13-18 ans » ; « Organiser des temps forts : "heure du conte" ou "lis avec moi" présentés par des professionnels. »

Un organisateur propose aussi de faire régulièrement des actions individuelles avec des enfants en difficulté de lecture, mais il signale que « pour cela, il faudrait des moyens financiers ». Enfin, un animateur fait part d'une expérience réussie : « L'action s'est bien déroulée malgré la précipitation, la préparation était efficiente. L'intervenant jeunesse et sports a complètement répondu aux objectifs de l'atelier et à l'attente des enfants. Sa participation fut un succès. »

Mais un organisateur demande : « Comment varier les activités de lecture/écriture ? » ce qui montre la nécessité d'un échange de pratiques.

## 4- Les problèmes soulevés

### a) La crainte de détourner les enfants de la lecture

La crainte la plus souvent citée, par 6 directeurs et 6 intervenants, est de détourner les enfants de la lecture en ne leur laissant pas assez de temps de répit : « Faire attention à ce que les enfants ne se dégoûtent pas de lire » ; « Tendance à penser que l'on veut se substituer à l'enseignement. » ; « Le fait qu'on soit dans les locaux de l'école (pas de coin lecture) » « Pas d'enfants ou jeunes intéressés » ; « Les enfants n'aiment pas ça. » ; « Mauvaise réputation du livre sur certains publics. » ; « Les enfants ne savaient pas tous lire et écrire. La lecture et l'écriture sont pour eux encore trop scolaires (CE1 et CE2) » ; « Réussir à sensibiliser les enfants » . Un directeur demande : « Comment peut-on présenter cette action au public sans qu'il s' imagine aller à l'école pendant les vacances scolaires ? ». Un autre, comme pour répondre à la question précédente propose de « Se

démarquer plus fortement du travail réalisé par l'école autour de la lecture/écriture (action complémentaire). ». Mais si la question est posée, c'est que la réponse, même quand on la connaît, ne doit pas être si simple à réaliser.

D'ailleurs, la spécificité de la démarche en CLSH, parfois bien décrite : « Nous devons être complémentaire (de l'école) et développer un projet à part entière dans l'esprit de l'éducation populaire et du développement culturel. » n'est pas toujours comprise : « Nous n'avons pas pour priorité d'être une annexe de l'école » ; « Ne pas pallier les carences de l'Ecole. »

## b) La difficulté de mettre en place des actions dans la durée

5 animateurs, 4 organisateurs et 5 intervenants précisent qu'il faudrait instaurer un travail sur le long terme, car les opérations ponctuelles leur semblent inefficaces ou insuffisantes : un d'entre eux propose « qu'on ne travaille plus sur du ponctuel, mais sur le moyen terme avec une pérennisation par les formations des directeurs et des animateurs » ; Un autre pense qu'il faut « un travail en amont. Un projet sur une année ou une période de vacances. ». Pour cela il faut bien faire débiter « les projets en rentrée scolaire pour permettre à l'enfant de prendre ses repères en début d'année », ou tout au moins « Tenir compte du calendrier de fonctionnement des CLSH (soit l'année scolaire) pour que les actions soient intégrées dès le début dans les projets éducatifs et pris en compte pour les animateurs ».

Mais ces « projets à long terme avec une équipe engagée » se heurtent au turn-over des animateurs et des enfants. 4 directeurs regrettent l'important turn-over des enfants face à des actions qui nécessitent du temps : « Les "défis lectures", les choix, les élections d'auteur ou d'ouvrage ne peuvent se réaliser que sur du long terme avec les mêmes jeunes, et dans les CLSH la population varie sans cesse » ; « A quelques exceptions près, les enfants viennent en centre de loisir exceptionnellement. Le suivi sur un projet est problématique. Ne serait-il pas possible d'avoir un financement supplémentaire pour inciter les parents à laisser les enfants mener le projet de bout en bout ».

Un animateur regrette : « L'action nous a été présentée au mois de mars et les premières répétitions ont commencé en août. Et la représentation s'est faite en septembre, certains enfants qui ont pratiqué les répétitions n'étaient pas tous présents pour le spectacle. »

## c) Le manque de temps

Un autre problème cité est le manque de temps que l'on peut consacrer aux activités de lecture/écriture, qui est souvent révélateur de priorités placées ailleurs : « Autres projets en route » ; « En péri-scolaire, les parents veulent que les devoirs soient fait avant de faire autre chose, même en rapport avec l'écriture ce qui limite le temps d'action » ; « Faire plus attention à la pédagogie et non aux manifestations voyantes ».

## d) Le désintérêt des parents

Enfin certains déplorent que les parents ne valorisent pas la lecture/écriture. « Public plus ou moins réceptifs aux interventions (parents), frilosité. ». Ils proposent « Il faudrait sensibiliser les parents » ; « Un réel travail sur le long terme, un travail commun (enfants-parents-animateurs) » ; « Associer les parents à cette action, par le biais de l'école en impliquant l'équipe d'enseignants dès le départ » ; « Sensibilisation de tous les acteurs sur un territoire donné ». Mais un directeur demande : « Comment faire pour que les parents adhèrent au projet au même titre qu'un mini camp ou une sortie patinoire ? Pourrait-il y avoir une réelle réflexion autour de ce thème afin que notre projet soit réellement reconnu ? »

## e) La difficile organisation des actions

Un directeur déclare : « Nous sommes sensibles au problème de l'illettrisme, c'est d'ailleurs pour cela que nous avons décidé de participer à l'action "Lire pour Elire", mais au vu de son organisation et de son déroulement, nous ne sommes pas sûrs de la pertinence (dans son déroulement actuel) de celle-ci. Les enfants n'ont pas réellement compris, le pourquoi de cette manifestation au terme de la journée de rencontre à laquelle ils avaient été sensibilisés et préparés par la directrice et les animateurs. ». Un intervenant propose d' « inscrire les activités de lecture/écriture dans un projet pédagogique. »

Un CEPJ regrette : *« Nous (jeunesse et sports) ne sommes pas capable de présenter tous les outils. Du coup, les acteurs ont tous les mêmes (ex : la boîte à Hortense). Ceux qui veulent des outils basiques ne savent pas quoi utiliser. Je pense que nous ne savons pas modéliser nos interventions. »*

## f) Les missions des CEPJ difficiles à réaliser

Comme en réponse aux desiderata des autres acteurs, les CEPJ évoquent eux aussi les améliorations à réaliser, tout en précisant parfois qu'il n'est pas toujours facile pour la DDJS de le faire : *« Médiatiser les actions est une chose que l'on ne peut jamais à faire : question de culture ? Il faut utiliser tous les réseaux (CEL, DIJ) pour faire connaître la politique DDJS d'incitation à la lecture/écriture. »* ; *« Plus de communication sur l'opération en CLSH comme par le passé (affiches, plaquettes, autres supports attrayants...) »*.

Un CEPJ propose d'établir des *« chartes de qualité avec critères lecture »* ; *« Il faut que le ministère fasse un travail de sensibilisation auprès des organisateurs de CLSH sur la place des activités culturelles (dont le livre) dans les projets éducatifs et pédagogiques »* ; *« Les actions lecture/écriture doivent pouvoir s'intégrer de façon explicite et systématique dans les projets éducatifs. Cela doit passer par un discours officiel de la direction départementale »* ; *« Pérenniser l'action : Il faut du temps pour « installer » l'idée de la lecture en CVL (organisateur, directeur, animateur, parents...), du temps pour former, rassembler compétences et moyens, partenariats, accompagner les actions »*.

*« A long terme, dit un autre CEPJ, les actions de médiation que nous avons entreprises devraient apporter un nouvel élan »*.

\*\*\*

\*\*\*

Malgré les difficultés auxquelles ils se heurtent, la quasi-totalité des directeurs répondants (104 sur 113) envisagent de pérenniser cette opération lecture/écriture. Parmi eux, tout ceux qui ont travaillé en collaboration avec des intervenants extérieurs, des associations et/ou des bibliothèques désirent poursuivre cette collaboration, plus souvent en l'aménageant qu'en la reprenant telle quelle, ce qui atteste de leur volonté d'améliorer leurs pratiques. De plus, parmi les 47 directeurs qui n'ont pas fait appel l'année de l'enquête à un intervenant extérieur, 20 comptent le faire prochainement.

Enfin, il semble intéressant de laisser la parole à un CEPJ qui exprime bien à la fois les difficultés auxquelles il s'est heurté dans son travail et l'évolution qu'il a pu constater au cours du temps dans les actions lecture/écriture : *« Ici, on n'est pas du tout dans le curatif de l'illettrisme mais dans la prévention. Tout ce qui a été fait depuis 20 ans en matière de lutte contre l'illettrisme consistait en une multitude d'actions sans cohérence au niveau national (ce qui ne veut d'ailleurs pas dire qu'il n'y a pas eu de résultats). Il existe une évolution : les structures travaillent moins ponctuellement et plus sur le long terme. Mais c'est le résultat d'un travail de longue haleine. Si on arrive à éveiller l'intérêt des structures, c'est gagné »*.

\*\*\*

## ANNEXE : LA DEFINITION DES VARIABLES UTILISEES



## Les variables indicatrices médianes

Les analyses de correspondances multiples, illustrées par les cartes graphiques de ce rapport, utilisent beaucoup les variables indicatrices médianes : ce sont des variables construites à partir d'un score (ex : le nombre d'activités réalisées dans le centre, qui varie de 1 à 18). Mais leurs modalités sont regroupées de façon à n'en présenter que deux : une modalité « positive » (ex : « plus » d'activités) et une « négative » (« moins » d'activités). La modalité positive correspond à tous les cas où la variable de départ est supérieure ou égale à la médiane (dans l'exemple, « plus » d'activités correspond à 8 activités ou plus) et la modalité négative, à tous les cas elle est inférieure (« moins » d'activités correspond à moins de 8 activités). Ainsi 50 % des CLSH ont, par construction, un niveau « élevé » d'activité (« plus » d'activités) et les 50 % autres ont un niveau « faible ». Bien entendu, ces variables étant construites à partir de la médiane, n'ont de sens que relativement à la population étudiée et ne peuvent en aucun cas être considérées comme des jugements de valeur : Un « faible » niveau d'activité, dans une population de CLSH choisie pour leur dynamisme dans le domaine de la lecture/écriture, ne signifie pas que le CLSH fait peu d'activités (dans l'absolu) mais simplement qu'il en fait moins que la médiane.

### **Illustration I-13 : Profil des CLSH ayant répondu à l'enquête**

**Dans / hors l'école :** Les CLSH sont implantés dans les locaux d'une école ou en dehors.

**Rural / Urbain :** Les CLSH sont implantés dans une commune définie comme rurale ou urbaine par les directeurs.

**Favorisé / défavorisé :** Selon les directeurs, les CLSH accueillent des enfants d'un milieu socialement « défavorisé » ou « favorisé » (les CLSH accueillant des enfants de la classe dite « moyenne » ont été classés dans la catégorie « favorisé »).

**Professionnel / Non professionnel :** les directeurs ayant un diplôme professionnel, BEATEP ou DEFA, ou pouvant compenser par une expérience de plus de 5 ans ont été caractérisés comme « professionnels ».

**Intégré/peu intégré :** Ces centres sont considérés comme « intégrés » lorsqu'ils sont intégrés à au moins deux des dispositifs institutionnels suivant : CLAE, CEL, CAF, autres dispositifs ville/lecture.

**<50 / 50-150 :** Les CLSH sont classés en deux catégories : ceux qui prennent en charge moins de 50 enfants (en moyenne à l'année) et ceux qui en prennent 50 à 150. Les 7 CLSH dont le directeur a répondu que le nombre d'enfants variait beaucoup à l'année ont été classés avec les 50-150.

### **Illustration I-16 : Profil professionnel des directeurs répondants**

**<1an / 1-5ans / > 5ans :** Il s'agit de l'ancienneté que les directeurs ont déclaré avoir dans leur fonction de directeur de CVL ou de CLSH.

**Jeune/ âgé :** Les directeurs sont considérés comme jeunes lorsqu'ils ont moins de 34 ans (l'âge médian).

**Activité principale/activité non principale :** Les directeurs ont déclaré (ou non) que cette activité de directeur est leur activité principale.

**Diplôme professionnel/ pas de dipl pro :** Les directeurs sont considérés comme ayant un diplôme professionnel lorsqu'ils ont le BEATEP ou le DEFA.

**Formation supérieure / pas de form. Supérie :** Les directeurs sont considérés comme ayant une formation supérieure lorsqu'ils ont au moins le bac.

### **Illustration I-24 : Profil professionnel des animateurs répondants**

**1<sup>ère</sup> année / 2<sup>ème</sup> année / 3<sup>ème</sup> année :** Il s'agit de l'ancienneté que les animateurs ont déclaré avoir en tant qu'animateurs de CVL ou de CLSH.

**Diplôme professionnel / Pas de diplôme pro :** Les animateurs sont considérés comme ayant un diplôme professionnel lorsqu'ils ont le BEATEP ou un DUT dans l'animation.

**Expérimenté / peu expérimenté :** Les animateurs ayant un diplôme professionnel ou pouvant compenser par une expérience de plus de 3 ans ont été caractérisés comme « expérimentés ».

**Jeune/ âgé :** Les animateurs sont considérés comme jeunes lorsqu'ils ont moins que l'âge médian (26 ans).

### **Illustration I-30 : Satisfaction des animateurs en fonction de leur situation professionnelle**

**Jeune/ âgé :** Les animateurs sont considérés comme jeunes lorsqu'ils ont moins que l'âge médian (26 ans).

**Expérimenté / peu expérimenté :** les animateurs ayant un diplôme professionnel ou pouvant compenser par une expérience de plus de 3 ans ont été caractérisés comme « expérimentés ».

**Emploi/ Recherche un emploi/ Pas de projet professionnel :** Les réponses à la question « quel projet professionnel avez-vous ? » ont été regroupées de la façon suivante :

« **Emploi** » = Ils ont un emploi et n'en recherchent pas d'autre ;

« **Recherche un emploi** » = ils cherchent à obtenir un emploi dans le domaine correspondant à leurs études, ou à obtenir un emploi dans l'animation ;

« **Pas de projet professionnel** » = Ils n'ont pas actuellement de projet professionnel ou ne savent pas.

**Satisfait / Adapté / Insatisfait :** A la question : « Votre situation (études, travail, possibilités...) vous satisfait-elle ? », il y a eu trois réponses possibles : « Oui, totalement » ; « J'ai dû adapter mes ambitions à mon orientation » ou « Je ne fais pas ce que je désire faire ».

### **Illustration I-37 : Rapport à la lecture des animateurs**

**Jeune/ âgé :** Les animateurs sont considérés comme jeunes lorsqu'ils ont moins que l'âge médian (26 ans).

**Expérimenté / peu expérimenté :** les animateurs ayant un diplôme professionnel ou pouvant compenser par une expérience de plus de 3 ans ont été caractérisés comme « expérimentés ».

#### **Les variables de fréquence de lecture/écriture :**

**Grands écrivains/ Petits écrivains :** Les animateurs ont été caractérisés comme « petits » ou « grands » écrivains selon la fréquence avec laquelle il écrivent. Les grands lecteurs sont les animateurs qui déclarent écrire une heure par jour ou plus (variable indicatrice médiane réalisé à partir du score sur la fréquence de lecture illustration I-32).

**Grands lecteurs/ Petits lecteurs :** Les animateurs ont été caractérisés comme « petits » ou « grands » lecteurs selon la fréquence avec laquelle il lisent. Les grands lecteurs sont les animateurs qui déclarent lire une heure par jour ou plus (variable indicatrice médiane réalisé à partir du score sur la fréquence de lecture illustration I-32).

Les types de lecture (Illustration I-33) et la motivation à l'écriture (Illustration I-34) n'ont pas été pris en compte dans la construction de ces variables car ces éléments n'ont pas été considérés comme pertinents pour le sujet (la façon dont les animateurs « petits » ou « grands » lecteurs se caractérisent dans les activités de lecture/écriture qu'ils proposent aux enfants).

#### **Les variables de rapport à la lecture :**

Parmi dix formules sur la lecture proposées aux animateurs (celles de l'illustration I-31, mais classées en vrac), ces derniers devaient choisir les trois avec lesquelles ils se sentaient le plus en accord. Les 10 formules ont été classées en 3 catégories : celles qui présentent la lecture comme permettant d'acquérir un savoir, de développer un savoir-faire, et de satisfaire un plaisir. Dans ces 3 catégories, un score (allant de 0 à 3) a été posé pour chaque animateur.

Les variables **Savoir+ / Savoir--** ; **Savoir-être+ / Savoir-être--** ; et **Plaisir :+ / Plaisir—** sont les variables indicatrices médianes associées à ces scores.

**Ex : Savoir+ / Savoir--** ; Le score médian étant de 2 pour le savoir, Savoir+ correspond aux animateurs ayant un score égal ou supérieur à 2, c'est à dire que parmi leurs 3 réponses, ils ont fourni au moins 2 formules présentant la lecture comme permettant d'acquérir un savoir.

### **Illustration I-45 : Déclaration des directeurs et des animateurs à propos du choix des animateurs dans leur participation aux actions lecture/écriture**

Le préfixe (A ou D) indique l'acteur (animateur ou directeur) à qui on a posé la question. Le suffixe (A, D ou I) correspond à la réponse (qui a pris l'initiative) :

**A : InitiativeA / A:InitiativeD / A:Initiativel** : les animateurs qui déclarent qu'ils se sont proposés pour participer aux actions / Ceux qui déclarent que c'est leur directeur qui a eu l'initiative de l'action et qui cherchait des animateurs pour la réaliser / Ceux qui déclarent que l'intervenant extérieur cherchait des animateurs pour une coanimation.

**D : InitiativeA / D : InitiativeD / D:Déjà participé / D:Circonstances extérieures** : les directeurs qui déclarent que les animateurs se sont proposés / ceux qui déclarent qu'ils ont choisi les animateurs pour leurs compétences / ceux qui déclarent que les animateurs ont été choisis parce qu'ils ont déjà participé à des actions similaires les années antérieures / les directeurs qui déclarent que ce sont des circonstances extérieures qui ont présidé au choix des animateurs.

**Animateurs expérimentés / Animateurs peu expérimentés** : les animateurs ayant un diplôme professionnel ou pouvant compenser par une expérience de plus de 3 ans ont été caractérisés comme « expérimentés ».

### **Illustration I-46 : Niveau d'insertion des intervenants dans le projet du centre**

**Avec directeur / Sans directeur** : Dans la mise en place des actions de lecture/écriture, l'intervenant a travaillé avec ou sans le directeur.

**Avec organisateur / Sans organisateur** : Dans la mise en place des actions de lecture/écriture, l'intervenant a travaillé avec ou sans l'organisateur.

**Activité principale / Activité non principale** : l'animation est l'activité principale des intervenants ou non.

**Diplômes / Pas diplômes** : Sont considérés comme diplômés les intervenants ayant le BEATEP ou un DUT dans l'animation.

**Conception / Pas conception** : « Conception » comprend les intervenants qui ont déclaré avoir participé à la conception des activités en collaboration avec l'équipe pédagogique ; « Pas conception » comprend ceux à qui le CLSH a proposé l'intervention à faire et ceux qui l'ont conçu tout seuls.

**Elaboration/ Pas élaboration** : Les intervenants déclarent ou non qu'ils ont été associés à l'élaboration du volet lecture/écriture du projet pédagogique du centre.

**Activité principale/activité non principale** : L'animation est l'activité principale ou non des intervenants.

### **Illustration III-1 : Niveau d'activité mis en perspective avec le profil du CLSH**

**Moins d'activités / Plus d'activités** : variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'activités de lecture/écriture réalisées dans le centre (illustration II-1). « Plus d'activités » correspond aux CLSH proposant au moins 8 activités de lecture/écriture.

**D. Professionnel/D. Non professionnel** : les directeurs ayant un diplôme professionnel, BEATEP ou DEFA, ou pouvant compenser par une expérience de plus de 5 ans ont été caractérisés comme « professionnels », les autres étant les « non professionnels ».

**D. Jeune/ DAgé** : Les directeurs sont considérés comme jeunes lorsqu'ils ont moins que l'âge médian (34 ans).

**Intégré/peu intégré** : Ces centres sont considérés comme « intégrés » lorsqu'ils sont intégrés à au moins deux des dispositifs institutionnels suivant : CLAE, CEL, CAF, autres dispositifs ville/lecture.

**<2002 / =2002/ >2002** : CLSH selon la période à laquelle ils ont commencé à participer à l'opération lecture/écriture (avant l'été 2002 ; à l'été 2002 ; après l'été 2002).

**Rural / Urbain** : Les CLSH sont implantés dans une commune définie comme rurale ou urbaine par les directeurs.

**Favorisé / défavorisé** : Selon les directeurs, les CLSH accueillent des enfants d'un milieu socialement défavorisé ou favorisé (les CLSH accueillant des enfants de la classe dite « moyenne » ont été classés dans la catégorie « favorisé »).

### Illustration III-2 : Niveau d'activité mis en perspective avec l'adhésion du directeur au dispositif

**Moins d'activités / Plus d'activités :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'activités de lecture/écriture réalisées dans le centre (illustration II-1). « Plus d'activités » correspond aux CLSH proposant au moins 8 activités de lecture/écriture.

**Déjà sensibilisé/ Incitation extérieure :** Les directeurs ont été amenés à participer à l'opération de l'été 2002 soit parce qu'ils étaient déjà « assez sensibilisés » au problème de la lecture/écriture pour y participer de leur propre initiative, soit par une « incitation extérieure » (des services déconcentrés ou de leur organisateur).

**Inscrit projet pédagogique / Pas inscrit pjt péda :** L'opération lecture/écriture a été ou non explicitement inscrite dans le projet pédagogique du centre.

**Professionnel / Non professionnel :** les directeurs ayant un diplôme professionnel, BEATEP ou DEFA, ou pouvant compenser par une expérience de plus de 5 ans ont été caractérisés comme « professionnels ».

**Intégré/peu intégré :** Ces centres sont considérés comme « intégrés » lorsqu'ils sont intégrés à au moins deux des dispositifs institutionnels suivant : CLAE, CEL, CAF, autres dispositifs ville/lecture.

**Intervenant / Pas d'intervenant :** Le centre a bénéficié ou non d'un intervenant extérieur.

**Initiative D. :** Centres qui bénéficient de l'aide d'un intervenant à l'initiative du directeur.

### Illustration III-3 : Niveau d'activité mis en perspective avec le profil de l'animateur

**Moins d'activités / Plus d'activités :** Sur cette carte exceptionnellement, cette variable a un sens différents des autres : il ne s'agit pas des activités de lecture/écriture réalisées dans le centre mais de celles proposées par l'animateur lui-même. « Plus d'activités » correspond aux animateurs proposant au moins 7 activités de lecture/écriture (score médian du nombre d'activités proposées par animateur).

**Jeune / Agé :** Sur cette carte, la variable jeune/âgé correspond à l'âge des animateurs. Ces derniers sont considérés comme jeunes lorsqu'ils ont moins que l'âge médian (26 ans).

**Expérimenté / peu expérimenté :** Les animateurs ayant un diplôme professionnel ou pouvant compenser par une expérience de plus de 3 ans ont été caractérisés comme « expérimentés ».

#### Les variables de fréquence de lecture/écriture :

**Grands écrivains/ Petits écrivains ; Grands lecteurs/ Petits lecteurs :** Les animateurs ont été caractérisés comme « petits » ou « grands » écrivains (lecteurs) selon la fréquence avec laquelle il écrivent (lisent). Les grands écrivains (lecteurs) sont les animateurs qui déclarent écrire (lire) une heure par jour ou plus (variable indicatrice médiane réalisé à partir du score sur la fréquence de lecture illustration I-32).

#### Les variables de rapport à la lecture :

Parmi dix formules sur la lecture proposées aux animateurs (celles de l'illustration I-31, mais classées en vrac), ces derniers devaient choisir les trois avec lesquelles ils se sentaient le plus en accord. Les 10 formules ont été classées en 3 catégories : celles qui présentent la lecture comme permettant d'acquérir un savoir, de développer un savoir-faire, et de satisfaire un plaisir. Sur ces 3 niveaux, un score (allant de 0 à 3) a été posé pour chaque animateur.

Les variables **Savoir+ / Savoir-- ; Savoir-être+ / Savoir-être-- ; et Plaisir :+ / Plaisir—** sont les variables indicatrices médianes associées à ces scores.

**Ex : Savoir+ / Savoir-- ;** Le score médian étant de 2 pour le savoir, Savoir+ correspond aux animateurs ayant un score égal ou supérieur à 2, c'est à dire que parmi leurs 3 réponses, ils ont fourni au moins 2 formules présentant la lecture comme permettant d'acquérir un savoir.

**Illustration III-7 : Niveau et type d'activité des CLSH ayant utilisé un intervenant extérieur mis en perspective avec l'appréciation portée sur l'intervenant**

**Moins d'activités / Plus d'activités :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'activités de lecture/écriture réalisées dans le centre (illustration II-1). « Plus d'activités » correspond aux CLSH proposant au moins 8 activités de lecture/écriture.

**D.Professionnel / D.Non professionnel :** les directeurs ayant un diplôme professionnel, BEATEP ou DEFA, ou pouvant compenser par une expérience de plus de 5 ans ont été caractérisés comme « professionnels ».

**Les variables de compétence des intervenants :**

**Compét d'animation+ / Compétences d'animation -- :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre de compétences considérées comme « d'animation » (illustration IV-9) (« proches des enfants » ; « en phase avec l'équipe d'animation » ; « dynamisants, moteurs »). Un intervenant est considéré comme ayant des compétences « d'animation » (Compét d'animation+) si le directeur déclare qu'il a au moins une de ces trois compétences.

**Compét techniques+ / Compétences techniques-- :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre de compétences considérées comme « techniques » (illustration IV-9) (« formateurs pour les animateurs » et « compétents »). Un intervenant est considéré comme ayant des compétences techniques (Compét techniques+) si le directeur déclare qu'il a au moins une de ces deux compétences.

**Les variables de type d'activités :**

**A culturelles / Peu d'A culturelles :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'activités « culturelles » réalisées dans le centre (illustration II-1). « A culturelles » correspond aux CLSH proposant au moins 5 activités « culturelles » de lecture/écriture.

**A créatrices/ Peu d'A créatrices :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'activités « créatrices » réalisées dans le centre (illustration II-1). « A créatrices » correspond aux CLSH proposant au moins 3 activités « créatrices » de lecture/écriture.

**A qualifiantes/ Peu d'A qualifiantes :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'activités « qualifiantes » réalisées dans le centre (illustration II-1). « A qualifiantes » correspond aux CLSH proposant au moins une activité « qualifiante » de lecture/écriture.

**Illustration III-9 : Niveau d'activité des CLSH mis en perspective avec l'investissement des organisateurs dans le domaine de la lecture/écriture**

**Moins d'activités / Plus d'activités :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'activités de lecture/écriture réalisées dans le centre (illustration II-1). « Plus d'activités » correspond aux CLSH proposant au moins 8 activités de lecture/écriture.

**Bcp d'aides / Peu d'aides :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'aides que les directeurs déclarent recevoir des organisateurs (illustration II-7). Les organisateurs sont considérés comme ayant fourni « beaucoup d'aides » lorsque le ou les directeur(s) des CLSH dont ils ont la charge a (ont) déclaré en avoir reçu au moins une aide de leur part.

**P. ressource/ Pas de p.ressource :** L'organisateur emploie (ou non), à titre ponctuel ou permanent, des personnes ressources ou des intervenants dans le domaine de la lecture/écriture.

**O.Affilié / O. non affilié :** L'organisateur est ou non affilié à une fédération.

**Inscrit pjt éduc / Non inscrit pjt éduc :** L'organisateur a ou non explicitement rédigé un volet spécifique sur la lecture et l'écriture dans son projet éducatif.

**Perception bonne / Perception moins bon :** Variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur la perception que les directeurs ont des organisateurs (illustration IV-6), les items « décidé des opérations précipitamment » et « mal coordonné les structures » étant comptés en négatif. Les organisateurs bénéficient d'une « perception bonne » des directeurs lorsque ceux-ci leur ont reconnu au moins 4 « qualités ».

**<2002 / = 2002 / >2002 :** CLSH selon la période à laquelle ils ont commencé à participer à l'opération lecture/écriture (avant l'été 2002 ; à l'été 2002 ; après l'été 2002).

### Illustration III-1 : Niveau d'activité des CLSH mis en perspective avec l'investissement du CEPJ

**Moins d'activités / Plus d'activités :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'activités de lecture/écriture réalisées dans le centre (illustration II-1). « Plus d'activités » correspond aux CLSH proposant au moins 8 activités de lecture/écriture.

**CLSH « Difficiles » / CLSH moins « diffic :** Les CLSH « difficiles » (illustration I3) pour y mener à bien une opération de lecture/écriture sont ceux avec qui le CEPJ n'a jamais travaillé ou dans lesquels l'illettrisme est particulièrement préoccupant. Les CLSH moins « difficiles » sont ceux dans lesquels on pratique des activités lecture/écriture depuis longtemps, ou dont les directeurs se sont proposés ou ont répondu à un appel d'offre.

**Prioritaire/non prioritaire :** Les CEPJ ont déclaré (ou non) que les actions livre/lecture sont prioritaires au sein de leur service.

**Impliqués/ peu impliqués :** Aux questions : « Participez-vous aux procédures d'habilitation des CLSH ? » ; « Etes-vous sollicité par le secteur des CLSH pour des missions dont vous avez la charge ? » ; « Avez-vous été amené à expertiser des projets éducatifs dans le cadre des opérations de lecture/écriture ou hors de ce cadre ? », si le CEPJ a répondu au moins deux « oui », il est considéré comme « impliqué ».

**Partenaires/peu partenaires** Le CEPJ est considéré comme travaillant avec des partenaires lorsqu'il travaille avec les réseaux de lecture publics, les grandes fédérations d'éducation populaire et de jeunesse, et les collectivités territoriales. S'il ne travaille qu'avec un ou deux de ces organismes, il est considéré comme ayant peu de partenaires.

**Relations fréquentes/ Relations occasionnelles :** Il s'agit de la fréquence des relations du CEPJ avec les directeurs de CLSH. Les CEPJ ayant déclaré qu'ils travaillaient rarement avec eux ont été classés dans les « relations occasionnelles ».

### Illustration III-11 : Niveau d'activité des CLSH mis en perspective avec le niveau d'aides reçues par les CLSH

**Moins d'activités / Plus d'activités :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'activités de lecture/écriture réalisées dans le centre (illustration II-1). « Plus d'activités » correspond aux CLSH proposant au moins 8 activités de lecture/écriture.

**Aide Organisateur/Peu d'aides Orga :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'aides que les directeurs déclarent recevoir des organisateurs (illustration II-7). Les directeurs sont considérés comme ayant reçu « beaucoup d'aides » (Aide Organisateur) lorsqu'ils en ont reçu au moins une.

**Aide Réseaux LP/Peu d'aides RLP :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'aides que les directeurs déclarent recevoir des réseaux de lecture publics (illustration II-7). Les directeurs sont considérés comme ayant reçu « beaucoup d'aides » (Aide Réseaux) lorsqu'ils en ont reçu au moins 1.

**Aide DDJS/Peu d'aides DDJS :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'aides que les directeurs déclarent recevoir de la DDJS (illustration II-7). Les directeurs sont considérés comme ayant reçu « beaucoup d'aides » (Aide DDJS) lorsqu'ils en ont reçu au moins 3 ;

**Intervenant ext / Pas d'intervenant ex :** Les directeurs ont déclaré ou non avoir bénéficié de l'aide d'un intervenant extérieur.

**Prof/Non prof :** les directeurs ayant un diplôme professionnel, BEATEP ou DEFA, ou pouvant compenser par une expérience de plus de 5 ans ont été caractérisés comme « professionnels ».

**Rural / Urbain :** Les CLSH sont implantés dans une commune définie comme rurale ou urbaine par les directeurs.

**Intégré/peu intégré :** Ces centres sont considérés comme « intégrés » lorsqu'ils sont intégrés à au moins deux des dispositifs institutionnels suivant : CLAE, CEL, CAF, autres dispositifs ville/lecture.

**Illustration III-12 : Niveau d'activité des CLSH mis en perspective avec le type d'aides reçues des organisateurs, CEPJ (DDJS) et des réseaux de lecture publics**

**Les variables de type d'aides**

Deux types d'aides (fournies par la DDJS, les organisateurs et les réseaux de lecture publics) ont été dégagés (**illustration II-7**) : les aides organisationnelles et les aides matérielles.

Les aides organisationnelles sont :

- des conseils pour la mise en œuvre de l'opération ;
- un état des lieux, un diagnostic des besoins et des ressources ;
- une formation pour les animateurs ;
- une mise en relation avec des partenaires spécialisés.

Les aides matérielles sont :

- de la documentation et/ou du matériel mis à disposition ;
- un financement ;
- une intervention pédagogique directe ;
- l'organisation d'un temps fort (*exposition, fête, manifestation...*) ;
- un appui à l'organisation pratique des actions.

Les variables de «type d'aides » (qui suivent) ont pour préfixe la provenance de l'aide (DDJS, organisateur ou réseaux de lecture publics –RLP-) et pour suffixe le type d'aide (matérielle ou organisationnelle). Enfin, les modalités sont + ou – selon que les CLSH ont reçu beaucoup ou moins d'aides.

**Orga organisat+ / Orga organisat--** : = variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'aides « organisationnelles » que les directeurs déclarent recevoir des organisateurs (**illustration II-7**). Les directeurs sont considérés comme ayant reçu « beaucoup » d'aides organisationnelles de leur organisateur (Orga organisat+) ou « moins » d'aides (Orga organisat--);

**Orga matériel+ / Orga matériel--** = variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'aides « matérielles » que les directeurs déclarent recevoir des organisateurs ;

**DDJS organisat+ / DDJS organisat--** : = variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'aides « organisationnelles » que les directeurs déclarent recevoir des services de la DDJS ;

**DDJS matériel+ / DDJS matériel--** = variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'aides « matérielles » que les directeurs déclarent recevoir des services de la DDJS ;

**RLP organisat+ / RLP organisat--** : = variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'aides « organisationnelles » que les directeurs déclarent recevoir des réseaux de lecture publics ;

**RLP matériel+ / RLP matériel--** = variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'aides « matérielles » que les directeurs déclarent recevoir des réseaux de lecture publics ;

#### **Illustration IV-1 : Perception des directeurs mise en perspective avec le profil des animateurs**

**Jeunes / Agés :** Les animateurs sont considérés comme jeunes lorsqu'ils ont moins que l'âge médian (26 ans)

#### **Variables construites à partir des réponses des animateurs**

**Expérimentés / Peu expérimentés :** les animateurs ayant un diplôme professionnel ou pouvant compenser par une expérience de plus de 3 ans ont été caractérisés comme « expérimentés ».

**Grands écrivains/ Petits écrivains :** Les animateurs ont été caractérisés comme « petits » ou « grands » écrivains selon la fréquence avec laquelle il écrivent. Les grands écrivains sont les animateurs qui déclarent écrire une heure par jour ou plus (variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur la fréquence de lecture illustration I-32) ;

**Grands lecteurs/ Petits lecteurs :** Les animateurs ont été caractérisés comme « petits » ou « grands » lecteurs selon la fréquence avec laquelle il lisent. Les grands lecteurs sont les animateurs qui déclarent lire une heure par jour ou plus (variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur la fréquence de lecture illustration I-32) ;

Les types de lecture (Illustration I-33) et les motivations à l'écriture (Illustration I-34) n'ont pas été pris en compte dans la construction de ces variables car ces éléments n'ont pas été considérés comme pertinents pour le sujet (la façon dont les animateurs « petits » ou « grands » lecteurs se caractérisent dans les activités de lecture/écriture qu'ils proposent aux enfants).

#### **Variables de perception des directeurs à propos des animateurs**

**Compétents / Peu compétents**

**Traditionnels / Peu traditionnels**

**Assez formés / Peu formés**

**Rapport facile / Rapport pas facile**

Les variables ci-dessous n'ont pas été construites à partir d'éléments concrets. Ce sont des variables de perception, puisqu'il a été directement demandé aux directeurs s'ils trouvaient que les animateurs étaient compétents, traditionnels dans leur démarche, pas assez formés ou informés, et s'ils avaient un rapport facile à la lecture et à l'écriture (illustration IV -2).

#### **Illustration IV-4 : Appréciation de l'organisateur portée sur les directeurs et les équipes pédagogiques mise en perspective avec le profil du CLSH**

**D. Professionnel/D.Non prof :** les directeurs ayant un diplôme professionnel, BEATEP ou DEFA, ou pouvant compenser par une expérience de plus de 5 ans ont été caractérisés comme « professionnels », les autres étant les « non professionnels ».

**<2002 / >=2002 :** CLSH selon la période à laquelle ils ont commencé à participer à l'opération lecture/écriture (avant l'été 2002 ; à l'été 2002 ou après) ;

**Grands CLSH / Petits CLSH :** Les CLSH sont classés en deux catégories : les « petits », qui prennent en charge moins de 50 enfants en moyenne à l'année et les « grands » qui en prennent 50 à 150. Les CLSH dont le directeur a répondu que le nombre d'enfant variait beaucoup à l'année ont été classés avec les grands.

**Rural / Urbain :** Les CLSH sont implantés dans une commune définie comme rurale ou urbaine par les directeurs.

**Projet péda+ / projet péda-- :** L'opération lecture/écriture a été ou non explicitement inscrite dans le projet pédagogique du centre ;

**AideO+ / Aide O-- :** variable indicatrice médiane réalisée à partir du score sur le nombre d'aides que les directeurs déclarent recevoir des organisateurs (illustration II-7). Les directeurs sont considérés comme ayant reçu « beaucoup d'aides » (Aide O+) lorsqu'ils en ont reçu au moins une ;

#### **Variables de perception des organisateurs à propos des équipes**

**Améliorer + / Améliorer -- :** Il a été demandé aux organisateurs s'ils trouvaient que les actions avaient permis d'améliorer le fonctionnement du CLSH (illustration IV-3). « Améliorer+ » correspond aux organisateurs qui ont répondu « Oui » à cette question.

**Demandeur + / Demandeurs -- :** Il a été demandé aux organisateurs s'ils trouvaient que les équipes pédagogiques étaient demandeuses (illustration IV-3). « Demandeur+ » correspond aux organisateurs qui ont répondu « Oui » à cette question.

\*\*\*